T. XXXI — N° 1 10 Octobre 1934

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *Les faux monnayeurs.*

ÉT. GILSON, Professeur au Collège de France. *Pour un ordre catholique.*

Résumant la magnifique campagne qu'il a menée dans *Sept* en faveur d'un Ordre Catholique en France, M. Ét. Gilson dégage ici les idées essentielles de ses articles, et définit la position commune qui *doit* grouper les catholiques de France en face du monde moderne, dans leur pays déchristianisé.

Ces quelques pages sont beaucoup plus qu'un article, et elles doivent exercer une influence profonde dans notre pays.

La Vie Intellectuelle, qui entend collaborer toujours davantage, mais sur un plan de réflexion plus approfondie, au travail de redressement chrétien et de regroupement des catholiques que poursuit *Sept*, se devait de donner à ses lecteurs la primeur de ces belles pages.

BERNARD FAŸ. Professeur au Collège de France. *La situation présente du catholicisme aux États-Unis.*

WILHELM SOLZBACHER. *Le centenaire de J.K.L.*

A travers les revues : L'Action catholique en Angleterre.

Billet de Christianus

Les faux monnayeurs

Le franc à quatre sous, on pouvait penser que c'était fini, et qu'il ne viendrait même pas à l'idée des générations qui avaient connu cette honte de l'aggraver encore. Il paraît que non, et la discussion va son train autour de la dévaluation. Elle réussit surtout à embrouiller les notions claires et à étouffer le bon sens et le sens moral sous les considérations techniques. Cela est d'autant plus explicable que nombre de ceux qui en parlent, même en haut lieu, donnent l'impression de ne pas toujours très bien savoir de quoi ils parlent, et que l'économie politique est une science prodigieusement délicate. Les prophètes en matière de répercussions financières se trompent presque toujours, la valeur dépendant tout à la fois de facteurs économiques complexes et de facteurs psychologiques dont les réactions échappent au calcul. Mais si le problème économique est complexe, le problème moral est simple, car il peut être résolu par une question préalable.

*
* *

De quoi s'agit-il, en effet ? En tout état de cause, et quelles que soient les modalités envisagées et les répercussions possibles, il s'agit de faire varier arbitrairement la valeur de la monnaie.

On peut procéder à cette opération de bien des manières, et il en est une que ceux qui ont connu la période d'après-guerre n'oublieront pas de sitôt : c'est l'inflation. Elle con-

siste à multiplier les billets de banque sans augmenter en même temps leur couverture. Quand la machine à fabriquer des billets a tourné un certain temps, la valeur des billets baisse... et, si l'on ne s'arrête pas à temps, elle tombe à zéro.

C'est alors le démon de la spéculation, l'abandon de l'épargne, la ruine des rentiers, les fortunes scandaleuses des nouveaux riches; et l'idée démoralisante qu'il est normal de faire fortune en quelques années s'empare de l'esprit public.

La dévaluation sans doute n'est pas l'inflation : on ne multiplie pas le nombre des billets; on réduit seulement la somme d'or qui sera versée en échange de ces billets. Ce n'est pas la même chose, mais les deux opérations ont pourtant un aspect commun qui est primordial : on fait arbitrairement varier la valeur de la monnaie. Que cette variation soit grande ou petite, qu'elle se fasse sentir surtout sur le marché extérieur ou également sur le marché intérieur, que son influence sur le prix de la vie et ses conséquences pour le commerce soient plus ou moins heureuses, plus ou moins durables, plus ou moins certaines, cela ne change rien à cette vérité indiscutable qu'il y a variation arbitraire de la monnaie.

Or cette variation qui avantagera les uns, désavantagera les autres. Les uns en sortiront plus riches, les autres plus pauvres. Point n'est besoin d'en calculer la proportion et de déterminer les intéressés. Prétendre que personne n'en sera lésé, c'est se moquer du monde. Si l'on tient tant à l'opération, c'est bien que l'on espère y avoir quelque avantage, et l'on n'a pas encore trouvé à la surface de la planète le moyen d'enrichir tout le monde à la fois, par un simple décret.

*
* *

Vous allez donc modifier à votre gré la répartition des richesses. C'est ici que le moraliste vous arrête : de quel droit ? Avant de savoir si ce sera plus ou moins avantageux pour un plus ou moins grand nombre de gens, il faudrait d'abord établir que vous en avez le droit. Or ce qui est établi ici, c'est que vous ne l'avez pas.

La morale sociale qui exige le juste salaire et le juste prix, et le juste intérêt, exige bien davantage encore, — parce que c'est la base du reste, — la juste monnaie. La monnaie est le mètre qui mesure les prix, les salaires, les intérêts. Or un mètre pour être juste doit être invariable. La juste monnaie

est celle qui ne varie pas. Celui qui délibérément la fait varier, qu'il soit individu habile, parlementaire influent, ministre technicien ou tête couronnée, est un faux monnayeur.

La gravité de cette injustice se double de ce qu'elle en vient — nous en avons la preuve sous les yeux — à pervertir dans les masses l'idée même de la justice : Au spectacle quotidien de gouvernements qui font de la monnaie de papier, renient les dettes publiques et entretiennent comme à plaisir l'instabilité de toutes les valeurs, c'est la vieille honnêteté française, c'est le moral d'un peuple qui s'en va. Quel est le bénéfice financier ou économique qui compensera jamais cette perte-là ?

— Mais pourquoi introduire ainsi tant d'absolu, ô théologien, en un domaine si relatif que celui de la valeur ? Ne savez-vous donc pas que la valeur de l'or lui-même n'est pas exempte de variations ?

— Je le sais, ô économiste, mais je sais aussi que cette variation-là ne dépend pas de l'arbitraire humain. Vous pourriez m'objecter aussi qu'il y a eu dévaluation fatale imposée par l'appauvrissement consécutif à la guerre ou à la ruine économique... Il ne faut pas brouiller les notions élémentaires de la morale : autre chose est de subir ce qu'on ne peut éviter, autre chose de le provoquer délibérément. L'homme n'est responsable que de ce qui dépend de lui. Il n'a pas le droit de faire danser les monnaies. Dieu seul — pour éprouver l'homme — a le droit d'en user ainsi avec les fortunes et avec les vies.

CHRISTIANUS.

POUR UN ORDRE CATHOLIQUE

Des catholiques veulent prendre claire conscience de leur position, comme catholiques, dans la nation dont ils font partie. C'est un problème que la vie pose chaque jour, sous une forme concrète, à beaucoup d'entre eux, et qu'il leur faut résoudre seuls, parfois à la hâte, sans avoir eu le temps d'y réfléchir. Tous veulent remplir exactement leurs devoirs envers leur pays et envers l'Église; ils se demandent à quelles conditions il est possible de les accorder, si ces conditions se trouvent réalisées dans la société dont ils font partie, et, si elles ne le sont pas, ce qu'il faudrait faire pour qu'elles le fussent. Voilà, pour l'essentiel, le problème qui les préoccupe, et cette commune préoccupation crée entre eux un lien dont ils commencent à sentir la force. Ajoutons, car ils le sentent aussi, que ce lien ferait d'eux une force, s'ils ne permettaient à aucune influence étrangère de se glisser entre eux pour les désunir.

Nous sommes ces catholiques : c'est donc à nous de vouloir qu'il en soit ainsi; mais il nous sera difficile de le vouloir, tant que nous n'aurons pas clairement défini le but vers lequel doivent tendre nos volontés, et dont la poursuite commune fera d'elles une volonté unanime. Nous avons reçu, dès notre enfance, les prin-

cipes de la foi catholique; certains d'entre nous y ont adhéré plus tard, dans la plénitude de l'âge mûr; pour les uns comme pour les autres, mais surtout peut-être pour les premiers, il est nécessaire de se retourner fréquemment vers ces principes, de les regarder en face, pour leur demander ce qu'ils sont et ce qu'ils exigent de nous. Pour tout catholique, dans quelque pays qu'il vive, cette « conversion » sans cesse réitérée s'impose comme la condition d'une vie sociale vraiment chrétienne. Combien s'y emploient? Parmi ceux qui le font, combien réussissent à redécouvrir dans sa pureté le sens plein des vérités qu'ils ont jadis reçues, et qui les dépassent encore comme elles les dépassaient en ce temps déjà lointain? Si le nombre des succès n'est pas plus considérable, si leur rayonnement n'est pas plus vaste, c'est peut-être que chacun s'isole de ses frères, au lieu de chercher avec eux pour les faire profiter de son expérience et profiter de la leur.

Les catholiques qui se groupent ici n'ont pas d'autre ambition que de faire cesser, en ce qui les concerne, ce dangereux isolement. Ils n'ont aucune doctrine nouvelle à proposer, car ils font leur celle de l'Église catholique romaine, telle qu'elle s'est exprimée par la voix de ses Docteurs et de ses Papes dans le passé, ou le fera dans l'avenir. Ils n'ont même pas à proposer une manière nouvelle d'entendre cette doctrine : leur conviction profonde est, au contraire, que tout le progrès qu'un chrétien peut faire dans sa foi consiste à s'y soumettre telle qu'elle est et à s'y approfondir. Qui prétendrait ajouter quelque chose à la parole de Dieu? Qui, croyant que Dieu lui parle par son Église, oserait diminuer de sa pauvreté l'inépuisable leçon du message divin? Nous ne cherchons donc pas une foi : nous l'avons, et c'est elle qui nous fait vivre. Nous voulons

seulement la méditer ensemble, pour mieux la vivre, et lui demander la règle de toutes nos actions.

●

Il serait facile de la vivre, si les chrétiens se trouvaient dans une société docile aux leçons de l'Église et sensible aux mouvements de la grâce. On peut tracer, sans grande difficulté, le plan idéal d'une cité humaine accordée aux fins que poursuit la Cité de Dieu. Disons même que bien des cités humaines différentes pourraient aisément, malgré la diversité de leur structure, se réaliser complètement elles-mêmes tout en s'accordant à ces fins. La grâce ne supprime pas la nature, elle la présuppose. Mais c'est un fait, dont ce n'est pas ici le lieu de chercher la cause, que les sociétés dont nous sommes membres tendent généralement à se désintéresser de la fin surnaturelle de l'homme et, sinon à combattre sa poursuite, du moins à l'ignorer. En quoi elles se trompent, non seulement parce que, comme nous le croyons, la vie surnaturelle existe, mais même parce que ceux qui n'y croient pas ont le devoir naturel strict de respecter la liberté de ceux qui y croient. Nous sommes tous, croyants ou incroyants, membres de la même société, dont l'objet propre est de procurer à ses membres leur bien commun; la vie surnaturelle est la part de ce bien commun la plus précieuse pour ceux d'entre nous qu'elle anime; nous avons donc le droit de demander que la société, dont nous sommes membres, bien loin d'en ignorer l'existence, nous place dans les conditions les plus favorables à son complet développement.

Ce n'est pas ce qu'elle fait, et nos réflexions doivent en tenir compte. Un catholique n'a donc généralement pas à se demander ce que l'État devrait être pour être un État chrétien, car la plupart des États ne veulent pas être chrétiens. La forme idéale d'une société de ce genre, quoique toujours présente à nos esprits comme une vérité et une espérance, ne saurait s'appliquer directement à la réalité concrète sur laquelle nous travaillons. Comme une matière vicieuse et rebelle, cette réalité se refuse à la recevoir. Nous devrons donc toujours parler *comme si* l'État avait les droits qu'il s'arroge, quitte à lui rappeler qu'il ne les a pas; *comme si* l'État était neutre, quitte à lui rappeler qu'il ne devrait pas l'être et qu'en fait même il ne l'est pas; *comme si* la société temporelle était irréligieuse par essence, alors que nous savons fort bien qu'elle ne doit pas l'être et que, dans la mesure même où nous en sommes membres, elle ne l'est pas. Bref, il ne suffit pas que nous approfondissions notre foi, nous devons encore connaître la matière sociale que nous désirons la voir informer, et la connaître dans ses déficiences comme dans ses vertus, si nous espérons agir sur elle. Bien plus, il faut apprendre le langage de nos adversaires, et l'apprendre exactement, pour ne pas leur laisser l'excuse de n'avoir même pas été entendus. Afin de les convaincre du contraire, il est nécessaire que nous parlions nous-mêmes cette langue et que nous portions la discussion sur leur propre terrain. Entendons par là, non pas que nous accordions leurs principes : nous descendrons sur ce terrain armés des nôtres; mais que nous les connaissions, et que nous les combattions dans une langue intelligible à leurs défenseurs. Autrement, nous ne triompherions qu'entre nous, ce dont trop de catholiques se contentent, et

nous ne nous unissons pas pour rédiger des bulletins de victoire, mais pour en remporter.

En remporter sur les autres, mais d'abord sur nous-mêmes, et c'est ce qui rend nécessaire que nous nous unissions. Le refus du Christianisme auquel nous nous heurtons est partout le même, mais il ne se présente pas partout sous le même aspect. Chaque catholique, au poste de combat où il est placé, n'aperçoit qu'un épisode de la bataille : le philosophe voit le sien, le savant en aperçoit un autre, le médecin, le juriste, le commerçant, le banquier, l'homme d'affaires, l'agriculteur ou l'industriel, suivent chacun le leur. Et ceux qui voient le plus profond ne sont peut-être pas toujours les chefs de file, mais les combattants engagés dans la lutte et sur qui pleuvent les coups que les autres comptent : l'employé derrière son comptoir ou à son bureau, l'ouvrier chrétien et l'ouvrière chrétienne, dont la foi n'a pas seulement à lutter contre l'hostilité de leurs adversaires, mais contre le scandale que leur donnent trop souvent leurs alliés. Ce sont toutes ces expériences individuelles que nous devons mettre en commun, si nous voulons que notre œuvre soit féconde, et la première victoire à remporter est de surmonter l'égoïsme, la méfiance instinctive et les préjugés de tout genre qui nous séparent, pour nous instruire les uns les autres dans un esprit de fraternelle simplicité.

●

Unis pour aider l'idéal chrétien à pénétrer, sur tout le front d'attaque, une matière sociale rebelle, quels résultats pouvons-nous espérer? D'abord, et avant

tout, assurer à notre vie religieuse les conditions requises pour son plein développement. Les données mêmes du problème qu'ils ont à résoudre, obligent les catholiques à commencer par là. Si nous vivions dans un État catholique, ou lorsque nous y vivrons, ceux qui auront le bonheur d'y vivre ne seront pas aux prises avec la même difficulté. Disons du moins qu'elle sera très atténuée, la volonté de l'État de s'harmoniser avec la fin surnaturelle de l'homme permettant d'espérer, en principe, l'aplanissement rapide des plus graves obstacles. Nous ne savons où ni quand ces conditions de franche collaboration seront réalisées, pour combien de temps elles le seront, et nous devons, en attendant, travailler en constatant qu'elles ne le sont pas. Rien ne nous interdit de le faire, rien même ne fera davantage, s'il doit venir, pour nous rapprocher du jour où elles le seront.

Il s'agit donc, pour les catholiques vivant dans un État non chrétien, de rendre leur vie catholique possible. Puisque, par hypothèse, l'État refuse de s'intéresser à cette question, c'est à eux de s'en occuper. La seule solution du problème que l'on puisse concevoir, est l'instauration, par les catholiques eux-mêmes, d'un ordre social catholique. En quel sens faut-il entendre cette formule?

Elle ne signifie nullement que les catholiques aspirent, ou qu'ils doivent aspirer, à former un État dans l'État. En tant que catholiques, ils ne forment ni ne peuvent former aucun État : ils sont une Église. Le lien qui les unit, par sa nature spirituelle et religieuse, leur fait bien un devoir de former entre eux les sociétés de nature temporelle requises pour le plein développement de leur vie spirituelle, mais il leur interdit de se transformer, *en tant que catholiques*, en une

société temporelle qui supplanterait la nation ou l'État. Cela est si vrai que, pas plus que l'Église ne peut devenir un État dans l'État, elle ne peut devenir un groupement d'États, ni aucune espèce d'Internationale. Son autorité spirituelle est au-dessus, mais en dehors, de l'ordre national comme de l'ordre international. Supérieure, et partant législatrice, elle est d'un autre ordre, comme la grâce est d'un autre ordre que la nature et ne la parfait que parce qu'elle s'en distingue et la domine. Autant donc les sociétés temporelles qui se forment au sein de l'État sont un danger pour son autorité, autant les sociétés internationales qui débordent d'une frontière à l'autre risquent de mettre sa souveraineté et son autonomie en péril, autant l'Église est incapable par nature de compromettre ses droits et son indépendance. Les catholiques peuvent former des syndicats, mais ils ne seront jamais un syndicat: ils peuvent former une chrétienté internationale, mais ils ne seront jamais une Internationale, car les syndicats, comme les Internationales ouvrières ou bancaires, sont des moyens d'exploitation de l'ordre temporel, pour des fins temporelles, ce que l'Église n'a jamais été, n'est pas, et que son essence même lui interdit à jamais de devenir.

N'ayant pas la prétention de remplacer l'État, même si nous vivions dans un État chrétien idéal, il ne nous reste, puisque le mieux qu'il nous promette est de ne pas s'occuper de nous, qu'à nous organiser sans lui. J'appelle « ordre social chrétien », ou « ordre social catholique », l'ensemble des organisations sociales indispensables à l'exercice de notre vie chrétienne, dans un État qui n'est pas chrétien. Nul de nous ne prend un tel ensemble pour l'équivalent d'un ordre social chrétien parfait, puisqu'un tel ordre devrait

étendre son influence jusqu'à la structure même de l'État, mais c'est ce que nous pouvons et devons d'abord tenter d'obtenir *dans les conditions de fait* où nous sommes placés. Introduire, sous un État qui est ou se dit neutre, tout ce qu'il peut comporter de vie sociale chrétienne, faire en sorte qu'une telle vie se développe, aussi pleine et libre que possible, au sein d'une société qui s'en désintéresse, christianiser ainsi progressivement, et comme par persuasion, cette société même, voilà l'objet propre de cet ordre social et la fin qu'il doit nous permettre, sinon d'atteindre, du moins de rapprocher de nous.

Que doivent donc être ces organisations? Ce qu'elles ont été jadis, au temps où l'intensité de la vie chrétienne semblait faire jaillir de rien les instruments dont elle avait besoin pour agir. Nous en sommes venus à sentir comme s'il était non seulement normal, mais nécessaire, que l'État prenne en charge l'entretien de notre vie catholique, et l'on dirait que nous craignons de ne pas suffire à la faire vivre sans lui. Peut-être y a-t-il sous cette crainte, disons sous cette timidité, plus d'une illusion économique, car on ne voit pas bien d'où l'État pourrait tirer les ressources nécessaires à l'entretien d'un ordre social chrétien, si ce n'est de nous-mêmes, qui lui demandons de nous les fournir. Mais il y a certainement là un état d'esprit nouveau, qui s'explique par l'apparition de conditions historiques nouvelles, auxquelles les catholiques n'ont pas encore eu le temps de s'adapter.

Pour nous en tenir à l'exemple de la France, ce n'est pas l'État qui y a organisé le culte catholique, c'est l'Église, et l'on pourrait bien plutôt soutenir, qu'en un certain sens très profond, c'est à l'Église que la nation française elle-même doit sa naissance. Ce

n'est pas non plus l'État qui a organisé pour l'Église l'enseignement dont elle avait besoin, c'est l'Église qui a organisé ce que nous nommons aujourd'hui l'enseignement de l'État. Quand elle a voulu manifester sa charité par des institutions concrètes, l'Église n'a pas plus demandé à l'État d'organiser pour elle l'Hôtel-Dieu qu'elle ne lui avait demandé d'organiser la Sorbonne : elle a fondé ses hôpitaux, ses maladreries et ses léproseries, comme elle avait ouvert ses Universités, ses collèges et ses écoles. Il serait difficile d'énumérer tous les cas où, dans les domaines les plus divers, l'initiative est revenue à l'Église, non seulement dans l'ordre qui lui est propre, mais même dans celui de l'État, à qui elle révélait ainsi ses devoirs et dont elle fait l'éducation sociale, en le suppléant.

Que s'est-il donc passé depuis ? L'Église avait entrepris cette œuvre magnifique, *d'abord pour Dieu* : ce n'est trahir aucun secret que de l'avouer. Si l'État, qui en avait si longtemps bénéficié, a cru devoir progressivement la retirer à l'Église, c'est dans l'espoir de la confisquer à son profit et de ne plus lui permettre de travailler *que pour lui.* Il a fallu du temps pour que cette confiscation s'accomplisse, mais elle est désormais un fait accompli, à tel point que la question n'est même plus de savoir si l'État acceptera pour lui les services que serait encore prête à lui rendre l'Église, mais s'il permettra que l'Église assure du moins sa propre existence et garantisse la vie religieuse de ses fils.

Qu'il en soit ainsi ne prouve pas qu'il doive toujours en être ainsi. Nul de nous ne désespère de la conversion de la France, mais, pour que la situation fondamentale change, il ne faudra rien de moins que cette conversion. Prions donc pour l'obtenir, mais travaillons aussi à la préparer.

Pour le faire, deux attitudes au moins sont possibles, et c'est pourquoi les catholiques français, unis dans le désir de la même fin, se divisent trop souvent sur le choix des moyens requis pour l'atteindre. Je ne crois pas, et les amis qui se groupent ici ne le croient pas non plus, que cette division soit inévitable. Quoi qu'il en soit, nous ferons tout pour ne pas lui permettre de se croire profonde, car elle ne l'est pas et ne doit pas le devenir.

Certains d'entre nous raisonnent comme si la situation présente, en dépit des conséquences parfois tragiques qu'elle engendre, n'était que le résultat accidentel de circonstances passagères. Ils espèrent donc qu'elle passera, comme les circonstances qui l'ont engendrée. Pour ceux qui pensent ainsi, la France reste une nation chrétienne qui s'ignore et la foi qui sommeille au fond des cœurs n'y attend qu'une occasion favorable pour se réveiller. Dans ces conditions, la méthode à suivre ne peut être que de ne rien pousser au tragique, mais de temporiser, non sans faire pression sur l'État pour le persuader qu'il a fait fausse route et tenter de lui faire rendre gracieusement à l'Église les fonctions dont il l'a dépossédée. Nous ne voulons pas dire que ces hommes se trompent, d'abord parce qu'ils pourraient bien avoir raison, mais surtout parce que, eussent-ils cent fois tort, il ne dépend que de Dieu que tout se passe comme s'ils avaient raison. Prions donc et espérons avec eux, mais demandons-leur d'admettre qu'une autre hypothèse est possible, et

qu'il serait aussi imprudent de leur part d'exclure la nôtre qu'il le serait de notre part d'exclure la leur.

Nous sommes en effet un certain nombre à juger que le mal est plus profond et plus grave. Depuis le XVII[e] siècle finissant, la France fut soumise à un travail acharné de déchristianisation, d'abord des pensées, puis des consciences, auquel se sont employés d'abord certains de ses écrivains et de ses penseurs les plus illustres, puis ses hommes politiques, et dont la Franc-Maçonnerie, chaque fois qu'elle a pu se rendre maîtresse de l'État, a singulièrement renforcé l'efficace. Si l'on joint à cela les fautes que les catholiques français eux-mêmes ont commises, les compromissions politiques, économiques et sociales dans lesquelles ils ont parfois imprudemment engagé ou engagent encore l'Église, on ne s'étonnera plus qu'un adversaire vigilant et habile à profiter de ces erreurs, ait fait de la France catholique ce qu'elle est aujourd'hui. Des masses ouvrières qui voient dans le Christianisme le protecteur attitré de ceux qui les exploitent; des masses rurales progressivement gagnées par l'indifférence, quand ce n'est pas par la haine; une bourgeoisie sceptique, stérilisée par l'égoïsme, rongée par l'inquiétude de perdre ce qu'elle possède, et qui compte sur l'Église, comme sur le gendarme, pour interdire à ceux qui le convoitent d'y toucher. Dans ce conflit, où les appétits des opprimés, s'ils sont plus justes, ne s'expriment pas toujours sous une forme plus pure que ceux de leurs oppresseurs, on se demande ce que devient le Christianisme, et si la Providence, au lieu de sauver demain la France comme nous l'en supplions, n'a pas décidé de la laisser aller d'abord jusqu'au bout du châtiment qu'elle s'est elle-même préparé?

Pour répondre à de telles questions, Israël avait ses

prophètes et c'est un prophète qu'il faudrait pour nous départager. Mais peut-être n'est-il pas besoin que l'on nous départage pour que nous nous comprenions les uns les autres, pour que nous nous aidions, pour que nous nous aimions. Supposons en effet que les craintes qui viennent d'être exprimées soient vaines, ou même simplement exagérées, quel mal en pourra-t-il résulter? Ceux qui jugent, à tant de signes, que la déchristianisation de l'âme française est déjà profonde, n'auront d'autre ressource que de considérer la France comme ce qu'elle est aujourd'hui, si je ne me trompe : un pays de mission. Comme les premiers chrétiens au sein d'un monde païen, comme les premiers missionnaires qui évangélisèrent la Gaule, ils essaieront de créer, ou de recréer autour d'eux, cet ordre social catholique qui fut jadis florissant et que nous avons laissé dépérir. S'il est vrai que notre temps assiste à l'un des faits historiques les plus importants, et même le plus important qui se soit produit depuis la conversion de l'Europe au Christianisme : le refus du Christianisme proclamé pour la première fois par l'Europe, la décision consciente, prise par le monde moderne, non seulement de ne plus adhérer à la foi chrétienne, mais de ne plus vivre sur le capital moral que lui a légué le Christianisme, de s'organiser sur des bases nouvelles qui ne devront plus rien au Christianisme, tout se passe comme si l'œuvre de plusieurs siècles se défaisait sous nos yeux. Que nous reste-t-il à faire? Rien, sinon de la recommencer.

●

C'est une mesure radicale, mais si ceux qui la jugent

excessive sont dans le vrai, ils n'en seront pas moins les premiers à en bénéficier. Même si la conversion de la France était facile et proche, rien ne serait plus propre à la hâter. Mais si ceux qui la jugent excessive se trompent, quelle responsabilité n'encourront-ils pas en essayant de nous en détourner! Quelle responsabilité, surtout, n'encourrons-nous pas nous-mêmes, qui la jugeons nécessaire, si nous tardons à l'appliquer! Ce n'est pas que la France ne soit pleine d'apôtres admirables, riche d'un pullulement d'œuvres dont beaucoup, même parmi les plus ignorées de la foule, sont fécondes en résultats. Il ne s'agit pas de révéler à la France ce qu'est l'esprit apostolique, moins encore de le lui prêcher, mais simplement de le servir, en l'aidant à porter tous les fruits qu'il est capable de donner.

Créer un climat favorable aux œuvres catholiques, et qui en accroisse la fécondité, c'est d'abord aider une opinion publique chrétienne à prendre conscience d'elle-même et lui donner les moyens de s'exprimer. Il serait exagéré de dire que cette opinion publique n'existe pas, mais elle est encore à l'état embryonnaire et son action sur la vie du pays reste faible. Elle ne sait plus parler avec autorité, depuis qu'elle ne se sent plus soutenue par celle de l'État. Surtout, elle a peine à se former contre les forces hostiles qui travaillent sans cesse à la défaire. C'est en chacun de nous qu'à tout instant elle se déconcerte. Si nous oublions les principes de la foi catholique, et si nous ne les posons pas devant nous publiquement, comme la règle de notre vie, le paganisme moderne pénétrera en nous par une multitude de voies insoupçonnées et nous imprégnera chaque jour plus profondément à notre insu. L'État qui nous gouverne est païen, et il s'en

vante; l'Éducation Nationale est païenne, et elle se fait un devoir de l'être; la littérature, le théâtre, les journaux, les hebdomadaires de toute sorte, entretiennent autour de nous une propagande païenne, où l'exploitation financière des instincts de la bête humaine se donne libre cours. Et non seulement on nous démoralise en nous déchristianisant, mais on travaille avec succès à nous abrutir. Un monde littéraire dont les mœurs sont aussi répugnantes que celles du capitalisme bancaire, car ce sont les mêmes, s'emploie de son mieux à créer de fausses valeurs spirituelles et de fausses valeurs esthétiques, qu'une publicité grandie à l'échelle industrielle se charge de nous faire prendre pour vraies, tandis qu'une sorte de « bon ton » et de « qu'en-dira-t-on » intellectuels mettent à la mode une foule de dogmes, dont le caractère éphémère ne diminue pas l'intransigeance. Pour repousser l'invasion de ces dogmatismes d'un jour, pour résister à la pression qu'ils exercent, il faut d'abord reprendre l'habitude trop longtemps perdue de nous affirmer publiquement et collectivement, ce qui suppose que nous travaillions d'abord à restaurer en nous les valeurs chrétiennes dans toute leur intégrité.

Cela suppose en outre que les catholiques comprennent la nécessité de s'unir et de s'organiser. Rien n'est plus loin de notre pensée que de prêcher une sorte d'émigration à l'intérieur : la chose publique est nôtre; elle ne nous intéresse pas moins que ceux qui veulent la confisquer à leur profit. S'ils espèrent nous voir faire sécession et leur permettre ainsi de s'en emparer, qu'ils se détrompent; un catholique français a quelque droit de parler haut dans son pays, et nous ne nous priverons pas d'en user. Ce que nous devons faire, c'est bien plutôt prendre conscience de l'unité de l'Église

de France, qui n'est elle-même qu'un membre de l'Église. Nous ne pensons aucunement ici qu'il en faille altérer la structure. Il n'est pas question de détruire, ou même d'affaiblir sa vie diocésaine. Des diocèses, on se demanderait plutôt pourquoi nous n'en avons pas davantage et de moins étendus? Pourquoi nous nous contentons d'en avoir autant que l'État veut avoir de préfets, comme si nous pouvions assimiler, dans notre cœur, la juridiction d'un évêque à celle de quelque fonctionnaire religieux? Ce n'est pas là la question. Il s'agit simplement de faire que les cadres administratifs ne deviennent pas des cloisons étanches; de prendre conscience de ce fait, que si les intérêts spirituels d'un diocèse incombent premièrement à ses diocésains, tous les catholiques de France sont en même temps responsables des intérêts spirituels de la France tout entière. Une œuvre qui périclite par notre faute, où qu'elle soit; une école chrétienne qui se ferme faute de ressources, où qu'elle soit; une paroisse sans église ou sans prêtre, dans le village le plus minime et le plus éloigné de nous, sont autant de blessures infligées à l'Église de France, et par conséquent à l'Église tout entière. Pour remédier à cet état de choses, nous ne nous lasserons pas de demander une coordination des œuvres de toute sorte qui se sont multipliées chez nous, et, sans verser dans une centralisation à outrance qui n'aurait d'autre effet que de stériliser les initiatives, une organisation d'ensemble assez souple pour assurer à la charité catholique française son maximum de rendement. Dès qu'elle aura la certitude que ses efforts ne courent pas le risque d'être partiellement perdus, mais saura à qui donner, comment donner, pourquoi donner et ce que l'on fait de ce qu'elle donne, on peut être sûr de la voir s'épandre avec une inépuisable générosité.

●

Prendre conscience de nos principes, les affirmer, unir nos efforts pour les mettre en œuvre, telles sont donc les préoccupations premières des catholiques qui se groupent ici. Mais ils n'ont pas la prétention de « fonder un groupe » dont on compterait plus tard les adhérents, et qui se proposerait soit de s'ajouter aux autres, soit de les absorber. En fait de groupe, l'Église catholique leur suffit. Elle est même le seul qui soit à la mesure de leurs ambitions. Nous ne sommes un groupe que dans la mesure où nous voulons mettre en commun nos efforts et partager le fruit de nos réflexions. *Nous sommes au service de tous et nous demandons les services de tous, parce que nous avons tous besoin les uns des autres, comme étant les membres de Jésus-Christ.*

Nous faisons donc d'abord appel à nos prêtres, qui sont nos chefs spirituels et nos guides, pour leur demander de nous faire confiance et de compter sur nous, sans cesser de nous diriger. Je n'écris pas ces lignes à la légère, ni comme une simple clause de style. Je crois savoir quelle délicatesse de cœur, quels scrupules moraux et religieux, quelle crainte de paraître indiscrets, les retiennent souvent de pénétrer plus avant dans nos vies et dans nos familles. Je sais aussi que notre zèle doit leur paraître souvent naïf, encombrant et mal avisé : ils ont une expérience qui nous manque et il y a dans tout laïc quelque chose de Gros-Jean qui veut en remontrer à son curé. Qu'on ne se fasse pas faute de nous le dire, car nous saurons le comprendre et nous tenir à notre place, mais ne lais-

sons pas s'introduire entre nous, clergé et fidèles, je ne sais quelle barrière morale qui changerait les relations de prêtres à fidèles en relations d'administrateurs à administrés. Que les laïcs mesurent sur ce point leurs fautes et qu'ils comprennent leur devoir. Souvenons-nous de la solitude du prêtre, lorsque, après une longue journée, parfois une longue vie dépensée à notre service, il se voit seul avec Dieu, sans cette famille dont il a sacrifié pour nous les joies, en butte à tant de haine dont il porte douloureusement le poids par amour pour nous, sans même que nous sachions lui donner la consolation de sentir que, nous du moins, pour lesquels il monte ce calvaire, sommes sa famille et ses amis.

Que nos prêtres soient donc au milieu de nous, et qu'ils nous parlent sans crainte, car ils nous transmettront les paroles de la vie éternelle; mais aussi, qu'ils nous écoutent, car nous connaissons nos difficultés, nos besoins et nos misères; nous avons même parfois quelques idées, bonnes ou mauvaises, sur la méthode à suivre pour y remédier. Les catholiques ne sont pas *du* monde, mais ils sont *dans* le monde, et les dangers même qu'ils y courent ne sont pas sans les instruire de ce qu'il est. Sans doute le prêtre le connaît, puisqu'il travaille de toutes ses forces à le sauver, mais nous, qui travaillons et collaborons avec le monde pour y vivre, le connaissons d'une autre manière, et notre expérience mérite aussi d'être prise en considération. Ne serait-ce que par notre aptitude à lui parler sa propre langue, nous pouvons peut-être aider nos prêtres à se faire entendre de lui; nous pouvons peut-être surtout mettre nos prêtres en garde contre certaines manières infaillibles de ne pas se faire entendre de lui. Il y en a, et, soyons francs, plusieurs en usent; pourquoi ne servirions-nous pas parfois de truchements,

entre le monde où nous vivons et ceux qui travaillent à le sauver?

Cette intime et fraternelle collaboration entre les fidèles et leurs prêtres doit être confirmée, là où elle existe, et introduite là où l'on a négligé de l'établir. Pour qu'elle le soit, il faudra que les laïcs sachent obéir aux directions qu'ils reçoivent, mais aussi qu'on leur laisse l'initiative et la liberté d'action nécessaire, dont le refus découragerait leur zèle ou stériliserait leurs efforts. Il faut enfin que les laïcs eux-mêmes acceptent de s'instruire les uns les autres et de s'entr'aider. Nous ne pouvons plus compter sur l'État pour assurer notre culte, et peut-être vaut-il mieux, en France, qu'il en soit ainsi : c'est donc à nous de l'organiser. L'État ne nous donnera pas d'écoles chrétiennes; on l'a même vu, saisi d'une sorte de démence, fermer plus de 3000 écoles chrétiennes, catholiques ou protestantes, à Madagascar, et détruire dans cette île plus grande que la France, au nom de la philosophie des lumières, la liberté de conscience qui s'y était développée sous le règne de la reine Ranavalo. A supposer même que la bouffonnerie ne doive pas se mêler toujours au tragique, ce dont nous ne saurions aucunement être sûrs, nous savons parfaitement que ce n'est pas l'état qui nous aidera à fonder des foyers chrétiens et à les faire vivre; ce n'est pas lui qui créera des conditions chrétiennes de vie et de travail aux champs, à l'usine, dans les bureaux du banquier ou du commerçant, dans le cabinet de consultation du médecin ou de l'homme de loi. Mais ce n'est pas non plus l'un quelconque d'entre nous qui pourra poser à lui seul les données concrètes de ces problèmes, moins encore en trouver la solution. Le génie même n'y suffirait pas, il y faut la compétence : ce concours et cette union de toutes les compé-

tences désireuses de servir, que l'on nomme collaboration.

●

SEPT a précisément été fondé pour aider à cette collaboration, et d'abord pour la rendre possible. Il ne se prétend pas le premier et ne se croit pas seul à le faire : bien au contraire, lui aussi, lui d'abord, veut servir avec les autres, c'est-à-dire se servir d'eux et les servir dans une soumission absolue aux exigences du bien commun. Il le fait seulement, comme il est inévitable, avec une nuance particulière et selon les méthodes qui lui semblent les meilleures, dont il espère retirer les avantages et qu'il travaillera sans relâche à purifier de leurs inconvénients. Nous ne nous flattons pas de les éviter tous, nous nous engageons du moins à nous y employer. En revanche, pouvons-nous demander à nos amis, à ceux surtout de nos frères qui ne se sentent pas encore nos amis, de faire effort pour comprendre en quel esprit nous y abordons ces problèmes et cherchons à les résoudre?

En l'an de grâce 1935, le catholicisme français doit avoir atteint l'âge adulte : il a, derrière lui, une histoire assez longue pour savoir exactement où il en est. Comment se ferait-il illusion sur ce que pensent du catholicisme la plupart des États modernes et sur le degré de bienveillance qu'il peut raisonnablement espérer du sien? Dans une telle conjoncture, l'attitude la plus dangereuse qu'il puisse être tenté d'adopter, serait de se considérer comme un parti entre les autres, et d'en adopter les mœurs ou le langage. Comme parti,

les catholiques sont ou peuvent être partout vaincus: comme membres de l'Église, ils sont et restent à tout jamais invincibles, comme l'Église même, qui prie depuis bientôt vingt siècles sur la tombe de ses persécuteurs. Comportons-nous donc en membres de l'Église, à qui l'intransigeance d'une foi sans compromissions garantit une complète liberté.

Cette liberté, nous en userons avec une entière charité à l'égard des personnes, ou plutôt, nous en userions ainsi, si les personnes n'étaient par définition en dehors du champ de notre activité, qui ne concerne que les principes et les applications de ces principes. Mais nous en userons sans crainte, lorsqu'il s'agira de dénoncer les maux dont nous souffrons et dont on ne doit jamais oublier que celui qui les dénonce est le premier à s'accuser en les dénonçant. S'il y a chez nous quelques squelettes cachés dans des armoires, comme il arrive aux meilleures familles, nous les inviterons poliment à prendre un peu l'air, persuadés qu'il vaut mieux que nous les en sortions nous-mêmes, et que leur présence cessera de peser sur nous dès que nous les en aurons sortis. Ceux qui nous accuseront alors de nourrir en secret des intentions perfides perdront leur temps et leurs peines, car il ne faudra pas longtemps pour que l'on nous connaisse, et personne ne les croira. Les Pères de l'Église sans mandat, dont certains laïcs aiment parfois jouer le rôle, qui nous frapperont de leurs foudres chaque fois que nous dérangerons leurs habitudes sans même avoir su qu'ils existaient, n'auront pas plus de consolations à espérer de nous. Comme rebelles, nous sommes déplorables, et nous le deviendrons de plus en plus. On nous trouvera si prompts à reconnaître nos erreurs, et à le dire, que nous ne laisserons, à ceux qui se croient nos adversai-

res, que la médiocre satisfaction de nous frapper pour le plaisir de frapper.

En tout ceci, quels sont donc nos modèles? Les premiers chrétiens. Nous retrouvant des des conditions de vie semblables à celles qu'ils ont connues, nous voulons nous inspirer de leur exemple et leur ressembler. Pour restaurer l'œuvre qu'ils ont fondée, en d'autres temps et dans des conditions en partie nouvelles, il faut essayer de faire, dans l'esprit qu'ils y auraient apporté, ce qu'eux-mêmes feraient aujourd'hui s'ils étaient à notre place. Cherchons donc ensemble ce qu'il faut faire, avec la ferme conviction que ce qui semble nous diviser, et fait notre faiblesse, n'est rien au prix de ce qui nous unit, et fait notre force. Ce qui nous divise, c'est tout ce que nous prenons pour le catholicisme, et qui ne l'est pas; ce qui nous unit, c'est le catholicisme, dont l'inépuisable vérité peut seule nous tous contenir, nous unir, et nous montrer qu'elle nous unit parce qu'elle nous contient tous.

C'est donc sur elle seule que nous voulons nous fonder, avec la certitude que même les plus grands génies ne peuvent s'y soumettre sans se grandir. Comme sa Vérité, l'œuvre de l'Église dans le monde nous dépasse de toutes parts; la terre de France, sur laquelle nous sommes appelés à travailler, n'est qu'une parcelle, pour nous la plus chère de toutes, de la terre de Chrétienté. Travaillons-y de tout cœur, en union d'esprit avec le Père commun des fidèles, dont nous sommes tous les fils. Il n'est pas pour nous un étranger, lui qui n'est un étranger dans aucun pays du monde; mais il est le Père, et là où il est chez lui, nous sommes chez nous, comme les fils dans la maison du Père; là où nous sommes chez nous, qu'il soit donc aussi chez lui, comme le Père dans la maison de ses fils. Puisse le

sentiment de sa présence au milieu de nous, nous rappeler sans cesse qu'un autre encore est présent, Celui qui nous a confiés à lui pour ne pas nous laisser orphelins. Rien ne peut être plus efficace que ce double sentiment pour nous inspirer les pensées, les paroles et les actes qui conviennent : liberté chrétienne dans la discussion, discipline devant la décision, unité dans l'action.

Étienne Gilson,
Professeur au Collège de France.

●

Ce manifeste paraîtra prochainement chez Desclée et de Brouwer en tête d'un volume qui réunira les articles publiés jusqu'ici dans Sept *par M. Gilson. Ce volume est édité sous les auspices des* Amis de Sept, *groupement qui vient de se former pour aider à la diffusion des idées exposées dans notre hebdomadaire.*

NOTES ET RÉFLEXIONS

La situation présente du catholicisme aux États-Unis

(Suite et fin) (1)

La fin de la prohibition marqua à travers les États-Unis le début d'une ère nouvelle. Les églises protestantes qui, à l'exception des épiscopaliens, s'étaient désespérément cramponnées à la prohibition, avaient perdu la bataille. Pour imposer, maintenir et sauver la prohibition, elles avaient prodigué leurs ressources, leur zèle, et elles avaient compromis leur prestige. De 1900 à 1930 elles avaient accepté l'idée que le dogme n'intéressait plus personne, mais que la morale intéressait chacun, et que, si les religions avaient la sagesse de glisser sur le dogme tout en insistant sur la discipline sociale et morale, les œuvres de bienfaisance, d'hygiène et de progrès civique, elles retrouveraient une influence accrue et elles continueraient leur mission. Par malheur, en choisissant ce problème et ce terrain de la prohibition, qui devait leur valoir la collaboration de nombreux industriels et commerçants, elles s'étaient aliéné les élites intellectuelles, déjà mal disposées à leur égard, et les grandes masses populaires, mécontentes qu'on vienne leur retirer ainsi brutalement leurs plaisirs les plus ordinaires et les plus simples. La façon violente et maladroite dont la prohibition fut appliquée

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle*, 25 septembre.

acheva de la rendre odieuse et de déshonorer ceux qui la défendaient. Ce fut une lamentable débâcle.

Seul le Catholicisme en profita. Dès le début, les principaux chefs du Catholicisme Américain, et en particulier le Cardinal Gibbons, avaient pris position contre la prohibition, qui leur semblait une méthode indiscrète, fâcheuse et erronée pour imposer à l'individu une moralité collective, basée sur l'hypocrisie et la concussion. L'expérience prouva que cette vue était exacte, et ainsi les grandes foules catholiques se trouvèrent naturellement et cordialement groupées derrière leurs pasteurs en une opposition légale, correcte, mais ferme, à cette absurde loi.

Ces circonstances ajoutèrent au prestige déjà très grand dont jouissait le catholicisme américain dans certains milieux et en particulier dans les groupes cultivés. Beaucoup d'éléments à tendances hardies, à idées réformistes, à orientation socialiste, qui en Europe font presque partout une guerre systématique au catholicisme, en étaient arrivés à avoir aux États-Unis une sympathie sincère et un véritable respect pour les catholiques de leur pays. Ces hommes, en fait, se trouvaient amenés à combattre souvent aux côtés des catholiques contre l'aristocratie financière anglo-saxonne, et souvent les catholiques comme individus et en groupes étaient leur meilleur appui pour obtenir le vote d'une loi qui sans cela eût été rejetée. On ne pouvait certes point dire qu'il y eut alliance entre les catholiques et les radicaux, mais la façon dont l'état-major anglo-saxon et capitaliste du parti républicain traitait les catholiques avait amené une sorte de cordialité entre de nombreux éléments catholiques et les plus éclairés des chefs de l'opposition.

Jusqu'en 1930 environ il n'y avait pas aux États-Unis d'anticléricalisme conscient, mais on entendait souvent critiquer les clergés méthodistes, presbytériens, etc., qui irritaient de nombreux citoyens par la place qu'ils avaient prise en politique et dans la vie sociale. Ce qu'il y avait d'anticléricalisme latent dans le pays était dirigé contre eux, non contre le clergé catholique. Par ailleurs, la liberté de l'enseignement, l'orientation de la politique où

COLLEGE LIBRARY

tout se discutait sous forme de problèmes pratiques, éliminait de la vie publique les luttes d'idées. On ne rencontrait guère d'attaques contre la foi et elles ne pénétraient jamais profondément dans les masses populaires.

Depuis 1932 cela a changé; les dénominations protestantes, accablées par le désastre de la prohibition, sont en quelque sorte reléguées au second plan, et le Catholicisme tient la place d'honneur qui est aussi le centre de la bataille, parmi les religions d'Amérique. C'est lui désormais qui est le plus en vue, le plus actif, et le plus attaqué.

Il serait vain de nier que la crise économique a gravement ébranlé les esprits outre Atlantique; un désarroi profond s'est répandu dans les foules et une sorte de délire dans les élites. On se croyait si sûr de la grandeur, de la force et de l'inébranlable prospérité des États-Unis! Le réveil fut brutal, cruel. Un grand nombre de gens connaissent des privations contre lesquelles ils se croyaient protégés. Ils s'en indignent, ils se révoltent. Une vague de paganisme soulève les États-Unis, un vaste mouvement d'athéisme s'y développe.

La propagande malthusienne se répand d'année en année, et nombreux sont les pasteurs qui l'encouragent, plus nombreux ceux qui ferment les yeux, bien rares ceux qui luttent contre lui. Seul le Catholicisme l'attaque de front. C'est son devoir et c'est son honneur, mais ce n'est pas une des moindres causes de trouble pour beaucoup d'âmes faibles outremer. L'époque et l'atmosphère les préparent si mal à lutter contre leurs sens! La chute des républicains et l'abolition de la Prohibition semble avoir amené un relâchement général des mœurs; le gouvernement fédéral a pratiquement renoncé à interdire l'entrée et la vente des livres obscènes, contre lesquels jusqu'alors on avait sévi avec un zèle parfois indiscret. Les cinémas, se sentant moins surveillés, en ont profité... En un mot, partout la licence s'est efforcée de succéder au vieux puritanisme. Et partout le catholicisme, devant la carence des dénominations protestantes, a dû mettre le holà. Cet été, les évêques catholiques ont engagé une

action d'ensemble contre les cinémas malpropres et immoraux; et bon nombre de sectes protestantes se sont alliées à lui pour livrer ce combat.

Mais, à vrai dire, ce ne sont là qu'escarmouches; le danger véritable est ailleurs.

Depuis fort longtemps déjà, les Universités américaines avaient fait place dans leurs facultés à de nombreux éléments inféodés aux doctrines du radicalisme anglais. Une naïve adoration de la science, une vénération candide pour l'économie politique et de ce que l'on nomme, bien improprement, « les sciences sociales », s'étaient répandues dans les milieux de professeurs et d'étudiants. Mais en somme, si l'on entendait soutenir la doctrine de l'évolution sous sa forme la plus naïve et la plus grossière, si l'on voyait attribuer à la science un caractère et des domaines qu'elle est loin de pouvoir réclamer légitimement, l'atmosphère restait sereine, les esprits simples pouvaient ignorer le danger, et les âmes droites n'avaient rien à craindre.

Depuis quatre ans la Russie est à la mode aux États-Unis. M. Roosevelt l'a reconnue et lui a envoyé comme Ambassadeur l'un des plus brillants parmi ses conseillers intimes. La mission commerciale russe aux États-Unis est très active, elle organise de grandes tournées touristiques américaines au pays des Soviets, et comme c'est là un plaisir nouveau, c'est un plaisir alléchant et un plaisir recherché. Les milieux intellectuels, les salons mondains, les jeunes poètes en mal d'originalité et les vieilles dames en quête de nouveauté font fête à tout ce qui vient de Russie. Dans chaque université une cellule communiste se constitue; les petites revues communistes se multiplient, et certains éléments, depuis longtemps mécontents, mais que la crise pousse à bout, les nègres du Sud, par exemple, ou les fermiers du centre, sont un terrain particulièrement favorable pour la propagande communiste. Il est curieux aussi de voir le nombre de fils de pasteurs qu'attire la mythologie délirante de Karl Marx: ils y vont comme à l'aboutissement logique et final d'une évolution préparée depuis des générations. Il serait trop long ici de discuter ce problème, mais il faut constater que certaines

sectes protestantes paraissent fascinées par le Marxisme; et que certains synodes de pasteurs consacrent tout leur temps et le meilleur de leur soins à l'examen de ce problème. Pour la première fois on voit se développer aux États-Unis une campagne athée qui ose s'affirmer en plein jour et qui se poursuit avec ténacité. Il est douteux qu'elle pénètre encore bien profond dans les grandes masses bourgeoises et semi-bourgeoises d'Amérique qui constituent le noyau social des États-Unis, mais il est manifeste qu'elle a pris pied dans les élites intellectuelles, chez les étudiants, les professeurs et les pasteurs protestants.

La seule force capable de lui résister, c'est le Catholicisme. Mais jusqu'ici le catholicisme américain avait d'autres préoccupations, il lui fallait organiser ses cadres cléricaux, grouper et embrigader ses grandes masses laïques, constituer ses universités et ses œuvres sociales; et ces préoccupations absorbantes, ces tâches urgentes et accablantes ne lui laissaient point le temps de se préparer à la lutte intellectuelle. C'est elle pourtant qui sera désormais le problème principal du catholicisme aux États-Unis. Elle ne se présente point dans des conditions très favorables, car les erreurs des sectes protestantes ont jeté le discrédit sur tout ce qui touche à la religion; tandis que le communisme russe avec ses plans gigantesques, son art du mensonge, de la statistique et de la réclame produit sur l'esprit des américains une impression profonde. De plus il a pris de l'avance, il a constitué un état-major intellectuel qui, pour être baroque et disparate, n'en est pas moins bruyant, adroit et actif. Le catholicisme américain a des esprits plus solides, mais qui ne sont point entraînés à ce genre de controverse.

Pour la première fois le catholicisme américain va se trouver aux prises avec des difficultés identiques à celles que connaissent les catholiques d'Europe. Nous en savons trop bien la gravité pour ne pas suivre désormais avec un intérêt passionné tout ce qui arrivera outre-mer. Le danger est le même des deux côtés de l'Atlantique, et c'est une joie de penser que, si la même tâche ardue attend tous les catholiques du monde entier, la similitude du péril et des efforts doit les

amener à collaborer plus étroitement, à se connaître mieux et à mettre en commun leurs ressources intellectuelles et spirituelles.

De 1890 à 1914, beaucoup de braves gens de par le monde ne voulaient voir en France que l'impiété et les persécutions; nous savons à quel point ils se trompaient. Ne commettons pas aujourd'hui la même erreur à l'égard de l'Amérique. Catholique ou protestant, l'Américain est encore un des êtres chez qui l'instinct religieux est le plus fort et le besoin de prière le plus profond. Le communisme se présente à lui comme une tentation fort appropriée à son désir de bonheur et à certaines habitudes de matérialisme naïf qu'il a contractées en s'installant dans un continent neuf, mais le Marxisme répugne à un peuple chez qui le goût de la beauté fut toujours vif et le sens de la bonté toujours profond.

L'œuvre accomplie depuis cent cinquante ans par le Catholicisme américain prouve qu'il saura répondre à l'appel de Dieu, à la détresse des âmes.

Bernard Faÿ,
professeur au Collège de France.

Le centenaire de J. K. L.

Dans la cathédrale de Carlow, la première cathédrale érigée après l'atténuation des lois anticatholiques qu'il avait combattues si vaillamment durant toute sa vie, se trouve la tombe de Mgr James Warren Doyle, évêque de Kildare et Leighlin. Sa statue fière et digne, œuvre du sculpteur Hogan, rappelle le souvenir de ce grand Irlandais qui, à côté du héros national Daniel O'Connell, fut le champion de l'émancipation catholique dans son pays. Les innombrables brochures et pamphlets qu'il publiait sous la simple signature « J. K. L. » (initiales de son prénom et de ses titres épiscopaux) ont exercé une influence énorme sur l'opinion publique dans son pays comme aussi en Angleterre. En cette année 1934, l'Irlande a parfaitement raison de célébrer avec fierté le centenaire de sa mort.

Quand il monta, à l'âge de trente-deux ans, sur l'un des anciens sièges épiscopaux d'Irlande, il avait derrière lui une jeunesse pleine d'aventure. Fils d'un pauvre cultivateur, il avait été témoin de la grande rébellion des paysans de 1798 et du siège de la ville de New-Ross par les révoltés. Entré dans l'ordre des Augustins, il fut envoyé pour ses études à l'université de Coïmbre en Portugal. L'invasion des troupes de Napoléon l'arracha à ses études paisibles, et bientôt on voit le jeune moine interprète dans les tractations anglo-portugaises contre Napoléon. En cette qualité, il assista aussi aux négociations de paix qui menèrent au Traité de Cintra et à l'évacuation du Portugal. Le Frère Doyle y manifesta un talent si extraordinaire que le gouvernement portugais lui offrit un poste important dans sa diplomatie. Cependant il refusa et rentra en Irlande.

Daniel O'Connell était en pleine lutte pour l'émancipation

des catholiques et les droits du peuple irlandais, lorsque Mgr Doyle fut revêtu de la dignité épiscopale. Bientôt il ne se contenta plus de manifester une sympathie platonique, mais entra lui-même dans l'arène. L'archevêque protestant de Dublin, Dr Magee, lança des attaques farouches contre les catholiques. Mgr Doyle publia une réponse. La controverse qui en résulta excita un intérêt extraordinaire. En 1823, quand son ami O'Connell fonda l'Association Catholique, J. K. L. lança son principal ouvrage intitulé *Une justification des principes religieux et civils des catholiques irlandais*. Ce livre réussit à pénétrer aussi dans les milieux intellectuels de l'Angleterre protestante. Il était rédigé d'une façon si brillante, et ses formules étaient si nettes et convaincantes que beaucoup d'Anglais commençaient à admettre la justesse des revendications et la nécessité d'une émancipation des catholiques.

Le Parlement britannique décida la formation de deux commissions d'enquête, l'une pour la Chambre des Communes, l'autre pour la Chambre des Lords. Mgr Doyle s'adressa à ces commissions par ses *Douze Lettres sur l'État d'Irlande*. Ses arguments étaient si forts qu'il fut invité à venir à Londres rendre témoignage devant les commissions. Son séjour à Londres fut un véritable triomphe. Le duc de Wellington, Premier Ministre à cette époque, dit : « C'était plutôt le docteur Doyle qui interrogeait les commissions qu'un témoin qui déposait... » Un auteur anglais et protestant s'exprime ainsi : « Son interrogatoire devant la Commission des Lords, en 1825, suffirait à démontrer en lui un homme de qualités extraordinaires dont les talents et l'intelligence étaient consacrés à un magnifique but moral, à la régénération de son pays. »

Une loi, intitulée *Catholic Relief Bill*, fut adoptée par la Chambre des Communes, mais ne put entrer en vigueur, par suite de l'opposition de la Chambre des Lords et de la Couronne. En ce temps-là, aucun catholique ne pouvait faire partie du Parlement, parce que le serment imposé à ses membres comportait la déclaration que la doctrine catholique

est « impie et idolâtre ». Néanmoins, O'Connell se fit élire député en 1828. Ayant refusé le serment, il se vit interdire l'accès du Parlement, mais son attitude eut pour résultat l'émancipation des catholiques. Le gouvernement Wellington, qui craignait de nouveaux troubles en Irlande, proposa lui-même un *Catholic Relief of Emancipation Act* qui fut voté par les deux Chambres à de grandes majorités. O'Connell, qui s'était fait réélire par sa circonscription de Clare, prit la nouvelle forme du serment et fut le premier catholique entré au Parlement britannique.

Mgr Doyle continua son activité et concentra ses efforts surtout sur la lutte contre les « tithes », c'est-à-dire les impôts que les catholiques étaient obligés de payer pour le maintien des églises protestantes. Il n'obtint pas la suppression pure et simple de ces impôts, mais seulement leur réduction. Ce ne fut que trente-cinq ans après sa mort que l'église anglicane perdit en Irlande ses privilèges injustifiés.

Dr Wilhelm Solzbacher.

A TRAVERS LES REVUES

L'Action Catholique en Angleterre

En mai dernier, la presse catholique d'outre-Manche a annoncé la fondation d'un Office National d'Action Catholique destiné à « unir tous les catholiques du pays, de n'importe quelle opinion politique et quel rang social, sous la direction immédiate de leurs Ordinaires, dans une action commune pour la cause commune de la foi et de la morale catholiques » (Lettre pastorale de l'Episcopat anglais. *The Universe*, 25 mai 1934). Cet office s'est constitué apparemment sur le modèle de celui qui existe chez nous, unissant les œuvres susceptibles d'être englobées sous le vocable d'Action Catholique et leur donnant une orientation commune. Quoique le partage n'ait pas encore été fait en Angleterre entre les organisations qui, à des titres divers, se réclament de l'A. C., il est probable que la *Catholic Evidence Guild* et la *Catholic Social Guild*, pour ne mentionner que les plus en vue, joueront dans la nouvelle organisation un rôle de premier plan. On attendait du numéro spécial de *Blackfriars* (septembre 1934), consacré à l'A. C., des suggestions à ce sujet. En fait les auteurs se sont presque unanimement contentés de nous rappeler les conditions de droit de l'A. C. qui s'imposent à elle en tout pays sans se soucier des modalités particulières qu'elle doit revêtir en Grande-Bretagne pour mieux atteindre son but.

Nous relèverons cependant dans la même revue un bon article de Thomas Gilby, O.P., paru en juin : *Catholics and the national consciousness* : Les catholiques et la conscience natio-

nale. L'auteur part de cette constatation indéniablement vraie :

« *L'Église présente actuellement (en Angleterre) le spectacle d'une affaire qui marche, bien conduite et donnant toute sécurité, que les gens du dehors regardent d'un air jaloux et interrogateur, un corps homogène compact, ayant toutes les apparences d'une institution fermement établie et peut-être même solidement défendue.* »

D'où la question :

« *Le catholicisme anglais, si imposant qu'il paraisse au dehors, ne fonctionne-t-il pas actuellement comme un système fermé en ce qui concerne la vie générale du pays, et notre influence sur la vie nationale est-elle comparable à notre force? Je ne me réfère pas uniquement aux choses de la politique, mais à ce lot d'instincts, de goûts, d'habitudes d'esprit, de convictions secrètes, etc., qui s'unissent pour former la conscience nationale d'une période particulière.* »

Pour amener une rencontre du catholicisme avec la vie anglaise, le P. Gilby envisage deux tactiques possibles : soit la *confrontation* directe des deux éléments qui se heurtent, soit l'*infiltration* lente et progressive, inégale aussi, qui exige beaucoup plus de souplesse et de savoir-faire, d'une part, et qui comporte d'autre part une certaine mesure d'improvisation et de risques. Il adopte (en intention) la seconde méthode, car, dit-il,

« *Aucun intérêt humain ne doit être banni du champ où les catholiques ont affaire... Le triomphe de la civilisation chrétienne viendra au terme des efforts d'un laïcat catholique, intelligent et courageux, prêt à courir les risques nécessaires, dans l'assurance qu'il n'engage pas le prestige de l'Église par ses maladresses éventuelles, allant de l'avant à l'aventure chaque fois qu'un bien humain est en jeu, reconnaissant humblement que son action n'a rien d'officiel et préparant le terrain aux formations massives d'Action Catholique.*

Cette description ne vise donc pas l'Action Catholique telle qu'elle doit évoluer en Angleterre, mais ses préliminaires indispensables. Dans ce pays moins qu'ailleurs, l'apostolat officiel du laïcat organisé ne pourra se passer de cette préparation morale de l'opinion, qui est le plus souvent l'effet et le résultat d'efforts individuels minimes, chacun agissant

dans sa sphère selon ses convictions chrétiennes, c'est-à-dire dans un esprit de charité fraternelle et d'entr'aide sociale. Or il semblera à certains, et non sans raison, que, dans ce domaine des relations individuelles, la *mentalité* de la plupart des catholiques anglais, prêtres ou laïcs, est à changer et à renverser — on n'a pas vécu impunément pendant un siècle, ou même des siècles, sans se connaître et sans s'aimer, entre Catholiques, Anglicans, et Dissidents. Les catholiques anglais ont leur *excuse*, il faut aussi qu'ils aient leur *victoire*.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *Le plan Doumergue.*

J.-T. DELOS. *Une année d'efforts, une année de heurts à la Société des Nations.*

Professeur de Droit International Public à la Faculté libre de Droit de Lille.

Voici une vue d'ensemble des événements qui se sont déroulés récemment à Genève. Parmi eux, l'entrée de l'U.R.S.S. à la S.D.N. a posé aux catholiques de tous les pays un cas de conscience très délicat.

Le P. Delos, dont on connaît la compétence en matière internationale, n'a pas craint de traiter à fond le problème et de définir nettement quelle doit être la position des catholiques de France sur ce point. Il le fait avec une sûreté théologique et une information positive qui donnent à cet article une importance exceptionnelle.

●

Une série de documents vient compléter le dossier. Ce sont, avec le discours de Litvinov, les interventions de M. Motta et surtout de M. de Valera, dont les journaux n'ont pas assez souligné l'inspiration toute chrétienne.

Billet de Civis

Le Plan Doumergue

M. Doumergue a parlé. Il a parlé plusieurs fois. Nous ne sommes pas de ceux qui s'en offusquent. Il nous paraît, au contraire, excellent que le chef de l'État garde le contact avec le pays, pour y entretenir la force d'opinion dont il a besoin. Pourquoi cet avantage serait-il réservé aux dictateurs qui, par définition, devraient pouvoir s'en passer ? Le soin qu'ils prennent de se justifier à chaque occasion devant leur peuple, en l'instruisant de leurs desseins et de ses devoirs, est remarquable. Reconnaissons que la nécessité en est plus pressante encore dans un régime d'opinion, où la volonté du chef accepte et subit le contrôle de l'esprit public. Il est donc bon que M. Doumergue use du micro. J'ajoute que le Français est plus apte qu'un autre à goûter ce langage direct du pouvoir, et je pense aussi qu'il y est plus sensible.

Le Président du conseil donne sa préférence au ton de la conversation, où sa bonhomie naturelle est à l'aise. Peut-être a-t-il raison, et nous ne lui faisons pas grief de dédaigner l'éloquence. On aimerait cependant quelques formules mieux frappées, d'un métal dur et d'un relief accusé, susceptibles d'être monnayées et de s'empiler dans les cerveaux.

Après le redressement budgétaire, on attendait impatiemment l'annonce d'une réforme de l'État. L'impatience tournait à l'irritation. M. Doumergue reculerait-il devant l'étendue et la difficulté du problème ? Beaucoup commençaient à en exprimer la crainte. Elle était vaine, et c'est bien une solution qu'il apporte, ou plutôt suivant sa méthode un commencement de solution, comme s'il redoutait de la faire absorber d'une seule lampée, ou comme s'il n'était pas dans

son intention de la pousser aussi loin que le vœu en est communément exprimé. Il y a dans sa manière de la prudence, de la réserve, et un maniement très adroit des partis. Mais on y devine aussi quelque réticence et la volonté bien arrêtée de n'aller pas au-delà de sa résolution. Il faut le prendre comme il est.

Pour la première fois le Président du Conseil annonce la nécessité de modifier la constitution. Oh! l'annonce est discrète, ouatée de précautions qui ne satisferont pas l'ardeur révolutionnaire des violents, mais qui ménageront l'inquiétude des timorés. Certes, il n'est pas question d'une refonte des textes constitutionnels, du moins on s'en défend. Une retouche légère suffira, on voudrait nous le persuader. En réalité, un grand pas est fait qu'on hésitait à tenter. La retouche est une réforme profonde. De toutes façons il faudra convoquer les Chambres à Versailles. Une grosse partie est engagée.

Un paradoxe singulier impose aux Français, comme chef agissant et effectif, un personnage qui n'a pas d'existence constitutionnelle. L'homme qui gouverne l'État, le Président du Conseil des Ministres, est un expédient, à quoi nul n'avait songé... Les circonstances l'ont tiré du néant, disons plutôt qu'elles l'ont investi d'un rôle qui n'était pas prévu. Sa fonction, cependant capitale, s'exerce encore dans des conditions d'improvisation et de dénuement qui sont peu croyables. Nous l'avons montré, au mois d'avril dernier, on se le rappelle peut-être, en dépeignant « la grande pitié de l'Exécutif ». Le Président du conseil doit recevoir sa maison, son personnel, son outillage politique et économique. La constitution les lui donnera.

Cependant le gain resterait médiocre pour la restauration de l'autorité, si ce personnage, enfin doté d'un état civil et de ressources indispensables, demeurait soumis aux caprices du Parlement, jamais assuré du lendemain, aussi incapable de s'instruire de sa tâche que d'en prévoir l'accomplissement à long terme. L'intérêt bien compris du Parlement s'accorde avec les exigences fondamentales de l'État pour imposer la fin d'un jeu de massacre qui a trop duré. M. Doumergue y prétend remédier par la pratique rendue plus facile, et normalisée en quelque sorte, du droit de dissolution de la Chambre soustrait à l'obligatoire assentiment du Sénat. Le désaccord entre les députés et le Président du conseil sera porté

devant le pays. Le remède aura-t-il toute l'efficacité escomptée? Nous n'en sommes pas sûrs. Mais il n'est que juste d'y reconnaître une garantie supplémentaire qui n'est pas sans valeur.

Sur ce point la bataille sera dure. La haute Assemblée défendra son privilège, et la Chambre ne se verra pas de bon gré réduite à son rôle qui est seulement de légiférer et de contrôler, l'Exécutif ayant seul la charge de gouverner. Les résistances grandiront encore du fait que l'initiative en matière de dépenses est retirée au Parlement.

Elles ne seront pas moins vives de la part des fonctionnaires qui mènent le mouvement d'opposition aux pouvoirs publics, et qui ont pris dans l'État, pour combattre son arbitraire et en abusant de sa faiblesse, une habitude injustifiable de sommations et de menaces. Pour rendre aux fonctionnaires le sentiment de leurs devoirs, il convient de fixer leurs droits. Le statut des fonctionnaires, inséré dans la nouvelle constitution, y pourvoiera.

Par ces mesures, on espère mettre fin à la confusion funeste de l'Exécutif et du Législatif. La réforme demeurerait cependant bien incomplète si le pouvoir judiciaire ne retrouvait pas son indépendance et sa dignité. Ce ne sera pas le moindre bienfait de la revision projetée des textes constitutionnels, dont on n'oublie pas de quelle boue et de quel sang elle est issue.

On le voit, la réforme de l'État a été principalement envisagée par M. Doumergue sous son aspect politique. Il annonce, il est vrai, la mise en chantier d'une organisation économique destinée à renseigner et à conseiller le gouvernement. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'en connaissons pas le détail, mais nous doutons qu'elle corrige hardiment les vices et les abus où le régime capitaliste s'est laissé entraîner. La tâche est donc loin d'être terminée. Une partie de l'opinion publique reçoit satisfaction. Mais l'autre, où souffre le gros des chômeurs et des salariés les plus maltraités par la crise, se plaint qu'on la fasse trop attendre. Nous ne pensons pas qu'elle ait tort.

M. Doumergue, qui se montre à l'égard du front commun d'une juste sévérité, disposait d'un bon moyen de l'affaiblir. Nous constatons qu'il n'en a pas usé.

CIVIS.

Une année d'efforts, une année de heurts à la Société des Nations

La vie internationale vue de Genève

I. — La Société des Nations après un an de crise. — Efforts constructifs ou Politique d'intérêt?
II. — L'entrée de l'U.R.S.S. à la Société des Nations. — Positions catholiques.
III. — La Dénonciation unilatérale des Traités internationaux par la Pologne. — La Pologne entre deux voies. — La Protection internationale des Minorités.

L'année 1934 a été une année d'intense activité diplomatique. La sécession politique de l'Allemagne, son départ de la S.D.N. en octobre 1933, avaient creusé une brèche dans le réseau des positions politiques de l'Europe. Il fallait « bétonner » et lier d'autant plus solidement les parties restées vives de l'édifice, que l'attitude de l'Allemagne faisait craindre de nouveaux ébranlements.

Cette activité diplomatique part de Rome, de Londres, de Moscou, de Paris surtout, — mais elle aboutit à Genève, par conviction sincère, par nécessité temporaire, ou par intérêt. Il n'est donc pas étonnant que Genève ait été

un centre de tractations politiques importantes, pendant la Session de la XV^e^ Assemblée de la S.D.N. Avant même qu'elle ne s'ouvrit, on savait que l'intérêt se concentrerait moins dans les salles de séances que dans les couloirs, ou, comme le dit M. de Valera, dans les chambres d'hôtel.

C'est là peut-être une des caractéristiques de cette Session. Elle n'a point brillé par l'ampleur de la discussion générale sur l'œuvre accomplie depuis un an par la S.D.N., — sorte d'examen de conscience annuel que les États font subir à la Société. — Les grands problèmes juridiques, politiques ou humanitaires pendants devant les Commissions n'ont marqué aucun progrès : l'introduction dans le Pacte de la S.D.N. de la renonciation à la guerre stipulée dans le pacte Briand-Kellog (harmonisation des pactes), les problèmes d'arbitrage, de règlement judiciaire ou de conciliation, sont restés en sommeil ; la Commission d'études pour l'Union européenne, quand on rencontre son nom, fait figure de revenante.

Mais les conversations politiques n'ont pas chômé.

Nous n'avons pas dessein de débrouiller les fils de cette trame emmêlée. Les journaux ont marqué au jour le jour les étapes des négociations, et nous nous garderons bien de discuter des problèmes qui échappent à notre compétence. Mais la politique que s'est poursuivie à Genève est, par quelques-uns de ses enjeux, de la grande politique ; elle a mis en question, directement ou par ricochet, des intérêts qui affectent, — les choses vont jusque-là, — quelques-unes des positions fondamentales de notre civilisation. Vue sous cet angle, elle doit retenir l'attention de tout homme soucieux du sort de notre monde secoué par tant de crises.

I

La S.D.N. un an après la crise. Effort constructif, ou politique d'intérêt?

L'Assemblée de la S.D.N. en 1933 s'était ouverte dans une atmosphère de dépression, et une mentalité de crise ne cessa jamais complètement d'y régner. C'était l'époque où l'échec de la Conférence du Désarmement, jugé déjà inévitable, n'était cependant pas encore acquis et suspendait sur tous la menace de ses incalculables conséquences. L'Allemagne de Hitler paraissait pour la première fois à l'Assemblée, et la réprobation soulevée par certains de ses procédés de gouvernement créait un malaise qui paralysait le travail commun. L'orage qui allait éclater le 14 octobre se préparait; le départ de l'Allemagne, quittant la Conférence du Désarmement et la S.D.N., s'annonçait; à l'arrière-plan, celui de l'Italie devenait une hypothèse plausible. Cependant, les deux pays étaient dans la place; l'Italie se laissait attribuer des projets de réforme de la S.D.N. dans un sens « autoritaire », et son langage indiquait une volonté méprisante de bousculer des cadres vieillis, plutôt qu'un désir sincère d'améliorer une institution utile. — La menace de maux imminents est souvent plus déprimante que la lutte contre des difficultés présentes. C'est l'incertitude qui oppresse; on est allégé dès que l'orage a éclaté; — surtout si ses foudres frappent dans le vide.

De là sans doute, par contraste, l'atmosphère, sinon optimiste et rasserénée, du moins plus dégagée, qui a marqué la Session de 1934 dès avant son ouverture. Cette meilleure confiance en l'avenir immédiat est-elle justifiée?

I. — Il est indéniable tout d'abord que la menace portée contre les institutions internationales a provoqué dans nombre d'États une réaction en leur faveur. Les États convaincus de leur utilité leur ont témoigné un attachement pratique, et non seulement verbal ; ils se sont attachés à en faire le pivot ou l'instrument de leur politique, et leur activité les a affermies et vivifiées.

La bonne volonté des grands États a eu sa part dans le maintien des institutions genevoises. La politique française leur a toujours témoigné sa fidélité, *verbo et facto* ; l'Angleterre n'a jamais boudé la grande institution démocratique qui porte si nettement un caractère anglo-saxon. On connaît l'attitude changeante de l'Italie à l'égard de la S.D.N. Or, non seulement elle a retiré ses menaces de départ, cessé ses attaques hautaines et tu ses projets de réforme, mais la détente franco-italienne, le refroidissement des rapports de l'Italie avec l'Allemagne hitlérienne, la collaboration franco-anglo-italienne en faveur de l'indépendance autrichienne, la nécessité d'un règlement prochain de la question danubienne, qui ne se conçoit pas sans un certain rapprochement avec la Petite-Entente, ont nécessairement ramené l'Italie à Genève, plaque tournante de cette politique aux multiples tâches, et tremplin nécessaire de l'action italienne.

Mais si la S.D.N. ne serait rien sans les grandes Puissances, si elle ne peut se passer des États qui constituent la partie dirigeante de la communauté internationale, il faut se garder de sous-estimer le rôle qu'y jouent les petits États, et la vitalité qu'ils communiquent à la Société. Ils ne sont nullement réduits au rôle de figurants ou d'instruments de la politique des grands. S'ils ont en certaines matières une position subordonnée, ils remplissent par

ailleurs une fonction qui leur appartient en propre. Les intérêts des grandes Puissances se confondent parfois pratiquement avec les intérêts généraux d'une communauté composée de membres peu nombreux et fort inégaux. Ces Puissances ont donc tendance à poursuivre à Genève, comme jadis dans le Concert européen ou dans les Congrès, une politique de compensation d'intérêts privés qu'elles identifient avec une politique d'intérêt général. Les petites Puissances, au contraire, représentent souvent les idées d'égalité, de liberté, d'entr'aide, parce que l'application de ces idées est leur meilleure sauvegarde. Or ces idées sont à la base même des institutions de Genève. Là moins qu'ailleurs, une grande Puissance ne peut prétendre régenter le continent en se passant de la Petite-Entente, du bloc des Balkaniques, du bloc des États baltiques, de la collaboration des Scandinaves flanqués de la Finlande, ou de ces « petits » États qui comptent parmi les plus riches, les plus industrieux et les plus denses en population : la Belgique, la Hollande, la Suisse. C'est à Genève que leur action prend tout son poids, et leur attachement aux institutions internationales n'a pas peu contribué à fortifier celles-ci au cours de la crise qu'elles ont subie.

Il n'est pas enfin, jusqu'aux échecs multiples, constants et graves, subis par la politique extérieure de l'Allemagne depuis qu'elle a quitté Genève, qui n'aient, par contrecoup, instruit les ignorants et affermi les hésitants. Il suffit de suivre les travaux de l'Assemblée même en observateur peu informé pour voir tout ce que la S.D.N. perd par l'absence de l'Allemagne, mais pour s'étonner davantage encore de la persistance avec laquelle l'Allemagne renonce à une politique de présence qui lui rapporterait gros dans l'état troublé du monde.

Ainsi la crise de 1932-33, en mettant à l'épreuve la

Société des Nations, a-t-elle manifesté sa force de résistance:

II. — Mais en même temps que sa solidité intérieure résistait à un ébranlement malheureusement indéniable, la S.D.N. étendait son action vers le dehors. Sans qu'il puisse être question de l'entrée des États-Unis de l'Amérique du Nord dans la S.D.N., une collaboration plus intime s'établissait entre eux et la Société. Le département d'État à Washington prenait nettement position à cet égard; et, — fait considérable, — les États-Unis adhéraient au B.I.T., qui, pour n'être pas juridiquement un organe de la S.D.N., n'en est pas moins, dans son statut et dans ses buts, en étroite connexion avec elle (1).

Enfin, au moment où s'ouvrait l'Assemblée, l'entrée de l'U.R.S.S. dans la S.D.N. était un fait certain. Comment l'accession d'un pays de 170 millions d'habitants, dont le territoire couvre une large partie de l'Europe et de l'Asie,

(1) Un autre fait, d'importance politique moindre, mais jalon peut-être d'un rapprochement futur, s'est produit depuis l'Assemblée de 1933. A la VII[e] Conférence Panaméricaine, qui s'est tenue en décembre 1933 à Montevideo et à laquelle participaient tous les États du Nouveau Monde, une commission envoyée par la S.D.N. a été reçue solennellement, et la Conférence Panaméricaine s'est déclarée disposée à collaborer avec elle pour rétablir la paix, si lamentablement rompue en Amérique du Sud. — A la séance de l'Assemblée du 14 septembre 1934, M. Yepes, délégué de la Colombie, soulignant l'importance de ce premier essai de collaboration entre les deux grandes institutions internationales, proposait d'établir entre elles un lien permanent. « La Conférence de Montevideo a déjà fait un grand pas dans ce sens. La résolution approuvée par elle le 16 décembre 1933 est un véritable programme d'action internationale. Le devoir de l'Assemblée me semble être de chercher la manière de compléter le travail entrepris sagement de l'autre côté de l'Atlantique. » L'Assemblée a inscrit à l'ordre du jour de sa Session de 1935 la question des rapports avec l'Union Panaméricaine.

d'un État dont la politique depuis dix-huit mois a puissamment contribué à stabiliser l'Est européen, ne fût-elle pas apparue comme une source de forces nouvelles pour la Société? Nous reviendrons tantôt sur le problème moral soulevé par l'entrée des Soviets dans la S.D.N. Mais, mis en balance avec les démissions du Japon et de l'Allemagne qui pesaient sur l'Assemblée de 1933, la collaboration des États-Unis et la candidature de la Russie ne pouvaient que donner une impression de réconfort.

III. — Une autre série de faits doit être inscrite à l'actif de la situation actuelle de la S.D.N. — Nous voulons parler d'activités qui sont dues à l'initiative personnelle des États, qui se déroulent par conséquent en marge de la Société, mais qui contribuent à sa vitalité, parce qu'elles ont pour but le respect des engagements et l'application des principes sur lesquels repose la Société.

C'est à bon droit que M. Bénès, dans son remarquable discours d'ouverture du 10 septembre 1934, a insisté sur ces événements. Mais notre formule, qui lui est empruntée presque littéralement, semblera sans doute énigmatique. Rappelons donc les faits, avant de justifier l'importance que nous leur attribuons.

Il faut placer au premier rang, — chronologiquement du moins, — les traités d'amitié et de non-agression signés en juillet 1933 par la Russie avec tous ses voisins. Ils n'ont pas été seulement l'une des premières et des plus éclatantes manifestations de la nouvelle politique russe; ils ont pour la première fois introduit dans un acte juridique une définition précise de l'agresseur, en reprenant l'une des meilleures qui aient été élaborées. M. Politis s'en était fait le champion à la Conférence du Désar-

mement, mais ni à cette Conférence, ni dans les tractations en vue de conclure des Pactes d'assistance mutuelle, les Puissances n'avaient pu se décider à l'adopter. Sera reconnu comme agresseur dans un conflit international, l'État qui le premier aura déclaré la guerre, — ou envahi par des forces armées, même sans déclaration de guerre, le territoire d'un autre État, — ou bloqué ses côtes ou ses ports, — ou donné son appui à des bandes armées qui de son territoire auront envahi le territoire d'un autre État. On peut dire sans exagération que les traités signés par la Russie avec tous les États limitrophes cimentent leurs frontières communes, et y assurent la paix. Pour la première fois, une notion claire et précise de l'agression est adoptée, l'obstacle auquel se heurtait la rédaction des traités de garantie est surmonté ; c'est la porte ouverte à de nouveaux progrès dans l'organisation de la sécurité.

Mais il y aurait lieu peut-être d'insister davantage encore sur d'autres traités, signés depuis peu, ou en préparation, et qu'on peut appeler des *traités de collaboration à caractère organique.*

Le Pacte d'organisation de la Petite-Entente est antérieur à l'Assemblée de 1933 ; mais il mérite d'être rappelé, parce qu'il prend rang dans une série. D'autres l'ont aujourd'hui suivi, — plus lâches, sans doute, créant des situations moins précises, mais néanmoins véritablement organiques. C'est d'abord le Pacte balkanique, par lequel les États de la Péninsule, sauf la Bulgarie, à qui pourtant le traité est ouvert, se garantissent leurs frontières balkaniques. C'est, plus récemment, le Pacte qui unit les États baltes (Esthonie, Lettonie, Lithuanie). Paraphé il y a plusieurs mois, il a été signé à Genève pendant la Session de l'Assemblée (13 septembre 1934). Ces pactes, qui mériteraient une étude détaillée, ont pour trait commun d'obliger leurs signataires à se concerter et à avoir une ligne

de conduite unique sur les questions politiques d'importance commune. Les États partie au Pacte donnent à leurs représentants diplomatiques ou à leurs délégués aux Conférences internationales des instructions qui leur permettent d'avoir une action concertée et d'apparaître même, sur le plan international, comme « une unité internationale » (1). Des mesures sont prises pour liquider à l'amiable les questions qui pourraient opposer les signataires entre eux et mettre en péril l'unité de leur groupement. Enfin, un organe lui est donné sous forme de bureau ou secrétariat permanent (Petite-Entente) ou de réunion périodique des ministres des affaires étrangères (2).

On ne peut, dans une revue des forces constructives qui sont aujourd'hui à l'œuvre en Europe, passer sous silence les *projets de pactes régionaux d'Assistance mutuelle*, qui font aujourd'hui l'objet de négociations actives. Ils ont

(1) C'est ainsi que pendant la présente Session de l'Assemblée le Conseil de la Petite-Entente, d'une part, le Conseil Permanent de l'Entente Balkanique, d'autre part, se sont réunis à Genève, et ont pris officiellement position, au nom du groupement qu'ils représentaient, sur les problèmes politiques alors en discussion.

(2) De ces Pactes d'organisation, peut-on rapprocher les Accords de Rome signés le 17 mars 1934 par l'Italie, l'Autriche et la Hongrie? On sait qu'ils comprennent un pacte consultatif, et des accords économiques. — La différence est flagrante. D'un côté (pactes de collaboration et d'organisation), des États d'égale importance, unis par le voisinage géographique, et constituant une « région », s'organisent sur un pied d'égalité. De l'autre côté, une grande Puissance, désireuse d'étendre son influence politique, signe un pacte consultatif avec deux Puissances moindres qui ont besoin de protection, — ne disons pas de « protectorat », le mot serait déplaisant. L'on sait ce que signifie un pacte consultatif qui met en présence des Pays inégaux. — Cependant, si grande que soit la différence qui sépare les Pactes organiques de la Petite-Entente, des pays balkaniques et des États baltes, d'une part, et les accords de Rome d'autre part, il n'en reste pas moins que ces derniers ont, pour la région danubienne, une certaine valeur constructive.

pour but d'assurer la sécurité en organisant l'assistance mutuelle dans les diverses régions les plus menacées. La sécurité une fois garantie, la Conférence du Désarmement pourrait sortir de son sommeil : elle attend la conclusion de ces Pactes de sécurité pour reprendre ses travaux.

Le premier de ces Pactes est le Pacte de l'Est ; c'est celui qui a fait l'objet des négociations les plus avancées. Il est un élément important de la politique constructive, entreprise par la France pour assurer la sécurité, — la sienne, et celle de l'Europe. — Désiré par la France, la Russie et la Tchécoslovaquie, appuyé par l'Angleterre et l'Italie au nom de la solidarité qui les unit en ce moment à la politique française, accepté par les États baltes, ce projet, si l'Allemagne et la Pologne s'y ralliaient, aurait des répercussions profondes sur la situation de l'Europe ; il donnerait sans doute le branle à plusieurs autres, — à un Pacte du Sud-Est d'abord, englobant les États balkaniques et la Tchécoslovaquie, — puis à un Pacte méditerranéen, en faveur duquel le Conseil permanent de l'Entente balkanique s'est déjà prononcé dans sa résolution de Genève (1).

A vrai dire, le Pacte d'Assistance mutuelle entre les États de l'Est européen semble aujourd'hui menacé par les résistances de l'Allemagne et de la Pologne. Va-t-il à un échec, ou à un succès retardé et amoindri ? l'avenir le dira. Mais les négociations en vue de la conclusion de ces divers Pactes marquent l'effort le plus considérable et le

(1) « Quant aux Pactes de sécurité projetés ou actuellement en cours de négociation, le Conseil permanent les envisage avec faveur. Il tient spécialement à souligner l'importance qu'aurait pour le maintien de la paix du monde un pacte liant les États européens voisins d'une mer commune, tel que le pacte méditerranéen, et souhaite sa conclusion à bref délai. » *Déclaration du Conseil permanent de l'Entente Balkanique*, 14-15 sept. 1934.

plus proche du succès qui ait été poursuivi depuis longtemps pour résoudre le problème de la sécurité par l'Assistance mutuelle en cas d'agression.

Il faut ajouter enfin que, depuis leur déclaration du 17 février 1934, trois grandes Puissances : l'Italie, la France, l'Angleterre, n'ont cessé de poursuivre leurs démarches communes pour assurer le respect de l'indépendance de l'Autriche. A elles est dû le salut de la liberté autrichienne. L'action de ces Puissances aura-t-elle sa conclusion normale? L'indépendance de l'Autriche pourra-t-elle être ancrée dans le droit public européen, et placée, comme le voudrait actuellement la politique française, sous la garantie de la S.D.N., selon un mode à déterminer? Les conversations engagées à Genève pendant la Session de la XV^e^ Assemblée se poursuivent, et il est impossible d'en prévoir le résultat à l'heure où nous écrivons ; mais le rôle joué par les grandes Puissances dans la question d'Autriche au cours de cette année est déjà à lui seul un fait politique de signification remarquable : il atteste, comme le montrait M. Bénès, que les grandes puissances ont compris que la sauvegarde de la paix en Europe est liée à la solution de certains grands problèmes — tels que le problème autrichien —, et que la solidarité internationale les force à intervenir, pour assurer la solution satisfaisante de ces problèmes.

Tels sont les faits qu'il fallait rappeler afin de comprendre leur signification possible dans l'évolution de la S.D.N.

Celle-ci était arrivée l'an dernier à un point de sa courbe qui mettait en lumière la faiblesse de la Société et les causes de son inaptitude à résoudre certains problèmes politiques nouveaux. Nous en rendions alors responsable pour partie, l'idéologie politique incomplète du Pacte : idéal trop abstrait et trop juridique ; société universaliste

mais débile, parce que l'individualisme et l'égalitarisme rongent sa solidité intérieure ; méthodes lentes et verbeuses, qui transposent de façon mécanique et servile celles de la démocratie parlementaire sur le plan international.

Certes, il s'en faut que ces conceptions soient à rejeter ; mais ce qu'elles ont d'incomplet se traduit dans la structure et dans l'activité de la S.D.N. par deux traits essentiels : ce que nous appellerions volontiers son *absence de caractère organique*, sa structure purement formelle et juridique, — et en second lieu, son *incapacité à harmoniser le principe de l'égalité démocratique des États, et celui de leur hiérarchie.*

Mais croire que le caractère organique d'une institution puisse lui être donné par un réformateur en chambre, c'est proprement une *contradictio in adjecto.* — Et quand un vent soufflant d'Italie, assez âpre parfois, nous apportait des bruits de réforme dans un sens « *directorial* », leur origine nous les rendait fortement suspects. Car ce n'est pas réaliser l'idée de hiérarchie, que de confier le gouvernement du monde à un Directoire de grandes Puissances, qui se syndiquent pour poursuivre en commun ou pour compenser leurs propres intérêts. Un tel Directoire du reste ne trouvera jamais devant lui personne à gouverner, car il suffirait que ces projets prissent corps pour faire sauter l'institution de Genève, et mettre en fuite toutes les Puissances, moyennes ou petites.

Réforme nécessaire donc, mais qui exclut l'intervention des réformateurs. Sur qui compter ? Sur la vie et sur ce « déterminisme du bien », qui n'a de déterminisme que le nom : car il résulte de l'effort modeste et persévérant des volontés particulières attachées à la poursuite de buts généraux. C'est ainsi que, sous la pression des circonstances et des nécessités de la vie quotidienne, s'opère une

œuvre réformatrice ou constructive au sein des institutions.

Aucun miracle ne s'est produit depuis un an, aucune œuvre prodigieuse. Il est toujours loisible de parler de la crise de la S.D.N., de l'appeler la moribonde, l'illustre malade. — *Quotidie morior.* — Mais que sont ces Pactes d'organisation et de collaboration qui groupent entre eux les États de la Petite-Entente, d'une part, les Puissances Balkaniques, ou les pays Baltes d'autre part, et à une poussière de petits États substituent des « unités internationales » organisées, sinon des essais de construction « régionaliste » à l'intérieur de la Société des Nations universelle?

De même les Pactes de l'Est, du Sud-Est, ou le pacte méditerranéen, objets des négociations actuelles, cherchent-ils à résoudre par la voie du régionalisme le problème de l'assistance mutuelle et de la sécurité qui depuis 1923 apparaissent comme les pièces maîtresses de l'organisation de la paix et d'un futur désarmement. L'expérience a montré qu'il faut sérier les obligations d'assistance mutuelle, qu'il faut les adapter aux conditions politiques et géographiques des diverses zones menacées, pour arriver au but général : la sécurité pour tous. Celle-ci ne peut pas être obtenue par des mesures universelles, imposant à tous les États des obligations identiques ; elle doit résulter du fonctionnement organique d'une série de pactes régionaux complémentaires.

D'autre part, le rôle directeur assumé dans la question d'Autriche par les trois grandes Puissances, conscientes, en dépit de leurs divergences d'intérêts, de leurs responsabilités à l'égard de la paix, et unies pour faire de l'indépendance autrichienne un axiome de la politique européenne, n'est-il point une application vivante du principe de *hiérarchie*? Ce qui le distingue du principe directorial,

dangereux pour la liberté des peuples et pour la paix elle-même, c'est qu'il s'inspire objectivement d'une pensée de solidarité internationale. S'il confie à certains États un rôle directeur, ce n'est point parce que leur force leur confère des droits spéciaux, c'est afin qu'ils remplissent une *fonction* au profit de tous, et plus spécialement en faveur de la paix.

Même si les négociations en cours n'aboutissent pas à placer l'indépendance de l'Autriche sous la protection de la S.D.N. (1), elles auront néanmoins assaini la situation et renforcé la S.D.N., dans la mesure où ces démarches particulières ont été faites dans l'esprit, en conformité avec les buts, et sans renoncer aux organismes de l'institution genevoise, c'est-à-dire dans la mesure où les puissances qui les ont entreprises auront rempli, au sein de la Société, une *fonction* hiérarchique (2).

(1) La session de l'Assemblée et celle du Conseil se sont terminées sans que le problème autrichien ait été résolu. — L'Angleterre refuse de prendre sur le continent des obligations nouvelles. La France cherche à obtenir pour l'Autriche la garantie de la S.D.N. — L'Italie aspire à recevoir un « mandat » sur l'Autriche. — La Yougoslavie s'oppose à toute mesure qui accroîtrait l'influence de l'Italie dans la région danubienne. — Il n'a pas eté possible encore de faire converger tant de volontés diverses vers un but commun qui assure à chacun un minimum de satisfactions. L'Angleterre, l'Italie et la France se sont donc contentées de renouveler leur déclaration du 17 février en faveur de l'indépendance autrichienne et de la laisser ouverte à l'accession de la Petite-Entente.

(2) L'influence des petites Puissances, dont nous signalions plus haut le rôle important, peut s'exercer très heureusement pour maintenir l'action des grands Etats dans la ligne de leur fonction, et les ramener à l'esprit et aux méthodes de la S.D.N. Leur intervention fait contrepoids à la tendance naturelle qui entraîne les grandes Puissances à n'user de leur pouvoir qu'au profit de leurs intérêts propres.

C'est ainsi qu'en prenant position à Genève en face du problème autrichien, le Conseil de la Petite-Entente a pris soin de déclarer que, pour l'avenir, la meilleure garantie de l'indépendance de l'Autriche serait assurée par la S.D.N.

IV. — Ces faits montrent, par des exemples concrets, les conditions réelles d'un travail constructif sur le plan international, et révèlent un aspect important de la vie de la S.D.N. — L'activité de celle-ci n'est pas concentrée tout entière et exclusivement dans ses organes ; la Société des Nations agit par ses membres, dès lors que leurs initiatives individuelles tendent à réaliser ses buts. La S.D.N. offre à la politique individuelle des États un point de concentration et un principe d'ordre. Elle canalise vers des buts généraux l'activité particulière des États, inspirée par le souci de leurs intérêts personnels.

Travailler au bien général, en effet, ce n'est pas se porter sur un plan abstrait, idéal, désintéressé et artificiel, d'où est bannie toute pensée d'intérêt. C'est poursuivre ses intérêts particuliers, mais préalablement harmonisés avec les intérêts généraux, et mis, si l'on peut dire, dans leur ligne. C'est parce qu'elles y avaient personnellement intérêt, que l'Italie, la France et la Grande-Bretagne ont pesé de tout leur poids en faveur de l'Autriche ; si l'Italie s'est mise en flèche, la France au second rang, et enfin l'Angleterre, c'est que leurs intérêts offrent la même gradation. Mais le devoir des Puissances est de ne poursuivre que ceux de leurs intérêts privés qui s'accordent avec l'intérêt général, et d'adapter les modalités de leur action aux nécessités du bien collectif. Les intérêts particuliers restent le moteur de la politique des États : ils doivent seulement être mis dans la ligne de l'intérêt général, en sorte que, visant le premier, on atteigne le second à travers eux.

Presque toute la morale internationale tient dans cette règle d'or. Presque toute l'hypocrisie internationale, — et la somme en est considérable, — vient de la falsification de cette règle ; le nom de bien commun couvre alors

une pure recherche d'intérêts égoïstes. Entre la rectitude parfaite et l'hypocrisie cent pour cent, il y a place pour toute la gamme des actes politiques où la vertu se mêle à la nécessité et l'insincérité. Dans la mesure où monte la courbe de la vertu, s'accroît aussi le caractère constructif de la solidité politique, et la solidité de ses résultats.

Vérités fort banales, mais qu'il est bon de se rappeler quand on philosophe sur les événements récents, et qu'on ne veut ni en diminuer la valeur, ni être dupe de la philosophie. Il est certain en effet que les pactes dont nous venons de parler conservent quelque pointe d'intérêt égoïste. Celui de la Petite-Entente tourne la sienne contre l'Italie — à moins que ce soit la politique italienne qui ne soit en pointe acérée contre la Petite-Entente. Le Pacte balkanique, en dépit d'efforts sincères, doit à la nature des choses d'être tourné vers la Bulgarie, et sans doute contre l'Italie. La récente campagne diplomatique française donne à l'Allemagne une impression d'encerclement, qui n'est pas tout à fait étrangère à certains milieux politiques anglais. A vrai dire, ce n'est pas la faute de la France si l'Allemagne souffre d'une fièvre obsidionale incurable, et si, en boule au centre de la politique européenne, elle se met à rebrousse-poil de presque tout l'univers. Il est certain aussi que si notre politique vise à consolider et à mettre en quelque sorte sous la garantie internationale les frontières nées de la défaite allemande, elle coïncide avec une vraie politique de paix ; car la paix n'est possible, pour le moment du moins, que sur la base du *statu quo* et du respect des traités. Il reste vrai cependant que, dans son intérêt comme dans l'intérêt général, notre politique doit se garder de toute apparence d'hostilité préconçue à l'égard de qui que ce soit : elle doit être grande, dans ses buts, dans les modalités dont elle s'entoure, et dans la façon dont elle est ressentie

et approuvée par l'opinion publique. Nous sommes à un moment rare, où la coïncidence de nos intérêts avec ceux de la paix est particulièrement sensible et plus volontiers reconnue. C'est à de telles heures qu'on reconnaît les opinions publiques dont le sens politique international est formé. C'est à de telles heures aussi que les responsabilités sont plus grandes. La solidité et la durée des constructions aujourd'hui ébauchées dépendent de la rectitude avec laquelle on maintiendra la recherche des intérêts particuliers dans la ligne de l'intérêt collectif.

On se demande à certaines heures si la politique internationale actuelle est une politique largement constructive, ou si elle est la seule politique de paix aujourd'hui possible, tout en menant droit à la guerre. Question dont le sens réellement tragique peut apparaître dans des années toutes proches ; et qui pourrait lui donner aujourd'hui une réponse assurée?

II

L'entrée des Soviets dans la S.D.N.

L'entrée de l'U.R.S.S. dans la Société des Nations accroit-elle la force de la Société? et, si l'on élargit le problème, l'admission, sur un pied de parfaite égalité, de révolutionnaires militants, ennemis déclarés de toutes les valeurs spirituelles sur lesquelles repose notre civilisation, n'est-elle pas un acte qui révolte le sens moral, et qui dénote le fléchissement de la conscience internationale?

L'Assemblée de la S.D.N. et avec elle, on peut le dire, le monde civilisé, se sont trouvés placés, par la candidature soviétique, devant un angoissant problème moral.

Les catholiques ont dû le sentir plus que d'autres. La civilisation pour eux n'inclut pas seulement des valeurs humaines, mais des valeurs divines; l'injure faite à l'homme rejaillit à leurs yeux sur son Créateur et Rédempteur.

V. — Peut-être l'opinion, même catholique, a-t-elle été moins troublée en France par ce problème moral, qu'elle ne l'a été en d'autres pays. Est-ce parce que l'entrée des Soviets dans la S.D.N. était au terme de la voie suivie depuis quelque temps par notre diplomatie? L'opinion publique, catholique ou non, y avait été préparée sans le savoir par les démarches et les succès de notre politique. La presse avait de son côté semblé subir une synchronisation sans violence, qui ne s'était pas produite au même degré dans d'autres pays. En tout cas, c'est en Suisse, semble-t-il, puis en Belgique, au Portugal, dans certains Dominions, que les susceptibilités du sens moral ont été le plus éveillées. Il est vrai que des considérations de politique intérieure et des polémiques de parti s'y sont mêlées ; elles ont pu faire dévier le débat de sa pure ligne spirituelle, elles ne lui ont point enlevé son importance morale.

Les États partisans de l'entrée des Soviets devraient être heureux de l'opposition vigoureuse qu'ils ont rencontrée à Genève : c'est grâce à elle que l'entrée de l'U.R.S.S. s'est faite dans des conditions de dignité qui font honneur à la Société et sert les vrais intérêts de tous. Cette respectabilité morale eût subi une atteinte si l'on avait cédé à la hâte dont semblaient animées certaines délégations de grandes puissances. Non contentes d'accueillir les Soviets, elles eussent semblé vouloir aller les chercher. De peur que des mots déplaisants pour les

nouveaux venus ne fussent prononcés lorsqu'on examinerait leurs titres, elles s'ingénaient à trouver des artifices qui permissent d'échapper à la procédure normale (1). Grâce à la résistance des petites Puissances, et de certains Dominions, grâce à l'intervention de M. de Valera, tout empressement inconvenant fut évité, et les droits de libre discussion furent sauvegardés. L'entrée nécessaire de l'U.R.S.S. dans la Société des Nations s'accomplit comme elle le devait : après une franche discussion qui

(1) On sait en quoi consiste cette procédure : demande d'admission, examen des titres du candidat aux termes du Pacte, rapport de la Commission chargée de cet examen, — vote de l'Assemblée à la majorité des 2/3. Des amis trop zélés auraient voulu épargner à la Russie la peine d'une demande d'admission, l'Assemblée prenant l'initiative de l' « inviter » à venir prendre place dans son sein. L'examen des titres de l'U.R.S.S. devant la VI[e] Commission eût du même coup été supprimé, et tout risque de discours désobligeant évité. Le Mexique avait jadis été ainsi « invité » à entrer dans la Société par une démarche particulièrement flatteuse : c'est que l'on voulait réparer l'exclusion dont il avait été l'objet en 1919 sur la volonté expresse des États-Unis d'Amérique.

En ce qui concerne la Russie, l'Assemblée ne fit aucune démarche qui l'engageât officiellement. Mais un certain nombre d'États membres — (trente) — adressèrent à l'U.R.S.S. une lettre collective l'invitant à entrer dans la Société et à « lui apporter son précieux concours ». Lettre dont la brièveté voulue fut, dit-on imposée par certains Dominions. En même temps, les Puissances scandinaves et la Finlande, qui se refusaient à « inviter » la Russie, lui faisaient savoir par la voie diplomatique ordinaire qu'elles voteraient pour son admission.

A cette démarche des Puissances invitantes, la Russie répondit par une lettre au Président de l'Assemblée, dans laquelle, considérant que, « venant d'une très grande majorité des membres de la Société, l'invitation (traduisait) la véritable volonté de paix de la Société, et (reconnaissait) la nécessité de collaborer avec l'U.R.S.S. ». Le gouvernement soviétique se déclarait donc prêt « à répondre à cette invitation, et à devenir membre de la Société des Nations en y occupant la place qui lui revient ».

Conformément à la procédure en vigueur, cette « demande » d'admission fut renvoyée à la VI[e] Commission; c'est devant celle-ci que s'engagea le débat auquel nous faisons allusion plus loin.

par sa dignité, sa loyauté et son ampleur, permit de maintenir les événements dans leur vérité et leurs justes proportions.

Entrée nécessaire, disons-nous : qu'on nous permette de justifier cette affirmation et de dire pourquoi elle ménage selon nous à la fois la vérité politique et les exigences du sens moral.

VI. — M. Motta s'est fait à la VI[e] Commission l'interprète écouté et respecté des adversaires de l'admission des Soviets. Son discours valut à l'éminent homme d'État suisse les injures méprisantes de la presse soviétique. Mais son accent de conviction, sa grandeur morale, sa densité lumineuse, lui rallièrent les applaudissements sincères de tous ceux qui l'entendirent, — partisans ou adversaires de sa thèse.

L'État bolchévique, dit-il, s'identifie avec le communisme. Or ce « communisme est, dans chaque domaine, — religieux, moral, social, politique, économique, — la négation la plus radicale de toutes les idées qui sont notre substance et dont nous vivons... Le communisme soviétique combat l'idée religieuse et la spiritualité sous toutes ses formes... la liberté de conscience n'est plus qu'une apparence... les temples sont désaffectés et tombent en ruine... les Églises chrétiennes du monde entier se sentent frappées dans l'esprit et dans la chair de tous ceux qui là-bas clament et professent leur croyance dans le Christ... Le communisme dissout la famille, il abolit les libertés individuelles, il supprime la propriété privée, il organise le travail en des formes qu'il est difficile de distinguer du travail forcé ».

Argument aggravant : au tableau du communisme en général, il faut ajouter un trait caractéristique du com-

munisme russe : il aspire à s'implanter partout. « Sa nature, ses aspirations, sa poussée, le mènent à la propagande extérieure. Sa loi vitale est l'expansion qui déborde les frontières politiques. Si le communisme y renonce, il se renie lui-même ; s'il lui demeure fidèle, il devient l'ennemi de tous, car il nous menace tous. » Dès lors, il est aussi dangereux qu'immoral d'introduire dans l'Assemblée et de faire asseoir à la table du Conseil un État qui est un péril permanent pour la civilisation.

On ne saurait concevoir plaidoyer plus serré. Et pourtant, la conclusion de M. Motta sort-elle nécessairement de ses prémisses ? On peut croire que non, puisque M. de Valera, qui tint à l'Assemblée le discours le plus chrétien qui y ait jamais été prononcé (1), se déclara partisan de l'admission des Soviets.

Nous le sommes nous-mêmes, mais, disons-le franchement, en rejetant un argument dont a usé M. Barthou, et qu'il faut combattre d'autant plus vigoureusement qu'il exerce, croyons-nous, une plus forte emprise sur nombre d'esprits, même catholiques.

Il ne faut pas, dit-on, confondre les plans. Il y a celui de la morale, il y a celui de la politique ; il y a celui de la politique intérieure, il y a celui de la politique extérieure. Sur le plan moral, qui ne stigmatiserait les odieuses persécutions, les procédés iniques, les visées révolutionnaires du gouvernement des Soviets ? Mais la politique n'est pas la morale ; et le monde n'a rien à gagner, il a tout à perdre, à les voir confondre l'une et l'autre. La politique internationale a ses buts, ses nécessités, ses lois. La première d'entre elles est le respect de la liberté et de la souveraineté interne des États. L'État qui brigue l'entrée

(1) Nous publions en annexe ce remarquable discours, ainsi que celui de M. Motta et de M. Litvinov.

dans la S. D. N. ne se présente pas comme candidat à un prix de vertu ; la Société n'a pas à juger ses idées et son ordre social interne, mais à apprécier l'opportunité politique et les intérêts internationaux qui recommandent son admission.

Cette argumentation enferme la vérité dans un dangereux tissu de sophismes. C'est sans doute parce qu'ils n'arrivent pas à démêler le vrai du faux que tant de gens, — les plus empressés parfois à se plaindre de l'immoralité de la politique, — se résignent cependant, acceptent d'utiles vilenies, et courbent la tête devant les mystères de la « nécessité » politique. Que de citations de la presse la plus honnête et la mieux intentionnée nous pourrions accumuler !

C'est une attitude contre laquelle il ne faut cesser de réagir.

En réalité, toute activité politique s'inspire d'une conception de la destinée de l'homme, d'une notion de la justice, et du droit des individus, des peuples et des États. C'est pourquoi la politique inclut toujours une morale. Elle a pour but d'assurer le bien temporel des peuples ; mais comment se faire une idée de ce bien, si on ne se prononce d'abord sur le sens de la vie humaine, si on ne trace la ligne de partage du bon et du mauvais? — Une conception morale forme le substrat spirituel de tout acte politique.

Il faut le maintenir énergiquement à l'encontre de toute politique prétendument réaliste ou utilitaire : la Société des Nations ne peut subsister que si ses membres professent un certain nombre de principes communs, et si ces principes ont une valeur humaine réelle et permanente. Et si la politique intérieure et la politique extérieure ont des organes différents et poursuivent des buts distincts, elles s'inspirent nécessairement d'une unique

conception de l'homme, de sa destinée et des règles de la vie sociale. Il n'y a pas de « nécessité politique » qui puisse nous contraindre, sauf celle de faire une œuvre constructive solide et morale.

Si donc l'entrée de l'U. R. S. S. dans la S. D. N. nous semble un acte avouable, c'est parce que, sur le plan de la S. D. N., est en voie de s'établir un « minimum de conformisme moral et politique » qui rend possible, voire nécessaire, la collaboration avec la Russie.

La Société des Nations est un système politique qui a pour but le maintien de la paix. Dans l'état actuel du monde, ce but ne peut être obtenu que par le respect d'un certain ordre territorial et politique fixé par les traités, et par l'acceptation pour l'avenir de certaines obligations et procédures inscrites dans le Pacte. Cet ordre et ces obligations peuvent évoluer et se modifier; ils donnent pour l'instant à la vie internationale et aux rapports des États leur substrat moral. Or, il est clair que l'U. R. S. S. a repris parmi les États européens une politique active dont les buts sont compatibles avec ceux de la S. D. N. Sa collaboration avec les institutions de Genève, où elle est depuis longtemps représentée, la signature des accords de Londres et sa politique la plus récente enfin, en sont la preuve. Elle a accepté sans réticence ni réserve (1) toutes les obligations inscrites dans le Pacte de la S. D. N. Dès lors, le « minimum de conformisme moral et politique » est atteint sur le plan de la

(1) « Le gouvernement soviétique s'engage à observer toutes les obligations internationales et toutes les décisions ayant un caractère obligatoire pour les membres, conformément à l'article I du Pacte de la Société des Nations. » Lettre adressée au Président de l'Assemblée par le Gouvernement de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes. — *Doc. A. 34. Communication relative à l'entrée de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes dans la Société des Nations.*

Société des Nations. Il devient imprudent d'arrêter une évolution politique qu'il faut encourager, de rejeter hors de la communauté des peuples, dans un isolement hostile, et par un acte blessant, une puissance de 170 millions d'habitants, qui peut peser de tout son poids sur le plateau de la guerre ou celui de la paix. Ce serait un manque de prudence politique, non seulement au sens utilitaire du mot, mais au sens moral : car si le minimum d'entente sur les buts de la Société est réalisé, le principe de l'universalité, inhérent à la S. D. N., reprend ses droits, et doit ouvrir à la Russie les portes de la Société. Ainsi l'U. R. S. S. devait-elle entrer dans la S. D. N., et il est incontestable que, dans l'état présent des affaires internationales, la Société en reçoit un surcroît de force, et la paix une assurance momentanée.

VII. — Mais on voit en même temps que l'entrée de l'U. R. S. S. risque de saper les bases spirituelles de la communauté internationale. Ce risque affaiblit la S. D. N. elle-même, et y introduit une cause de désintégration et un danger.

Si en effet une communauté de vues existe, qui permet l'entrée de la Russie dans la S. D. N., l'accord ne s'établit que sur les formes concrètes que revêtent aujourd'hui les exigences de la paix internationale. L'abîme paraît rester aussi profond entre les conceptions politiques, sociales, religieuses des Soviets, et les principes de notre civilisation. Désaccord essentiel entre les membres de la Communauté internationale, accord sur les buts plus précis de la Société des Nations. Mais la Société des Nations n'est que la Communauté internationale elle-même, délimitée par des cadres juridiques, des buts restreints, des compétences précises. Chaque fois donc que, pour atteindre

dre les buts qui sont de sa compétence, la S. D. N. devra demander aux peuples un effort qui exigera leur accord réel et leur foi en un même idéal de civilisation, elle pourra se trouver paralysée. Sous ce rapport, l'entrée des Soviets est pour la Société une cause de faiblesse et de désintégration, qui produira ses effets aux heures critiques de la vie internationale.

Cet affaiblissement réel, quoique indirect, s'accompagne d'un danger. Non pas tant le péril de la propagande soviétiste (à voir les choses dans le concret, les craintes que l'entrée de la Russie dans la S. D. N. a fait naître nous semblent avoir quelque chose d'illusoire); mais un danger de contamination. Le fait de la collégialité joue à Genève comme partout ailleurs. Ce n'est pas en vain qu'un État, qu'un peuple, acceptent de prendre place dans une société d'États civilisés qui a ses traditions, ses règles, ses procédures, son conformisme. S'asseoir à la table au tapis vert, c'est admettre déjà que certaines questions soient posées dans un cadre déterminé; et la façon de poser un problème international commande souvent sa solution. Pour les peuples comme pour les hommes, il est vrai de dire qu'on ne devient pas, sans se lier, l' « honorable collègue », ou « le collègue et ami », de tant d'autres honorables collègues. On compte sur cette collégialité pour accentuer l'évolution politique de la Russie. Mais dans quel sens s'exercera l'influence? Car c'est une arme à deux tranchants. Donnant, donnant.

Cette simple question nous met en face du véritable danger de contamination que présente l'entrée de la Russie dans la S. D. N. Ce danger ne résulte pas tant de la virulence des idées révolutionnaires des Soviets, que *de la faiblesse spirituelle des Puissances qui représentent l'idéal moral de notre civilisation occidentale*. N'est-ce pas Pie XI qui, à propos d'un traité célèbre, disait que pour atteindre

ses buts spirituels, « il se mettrait à table avec le diable »? A quoi l'on a fait remarquer avec humour que le procédé était bon, à condition de s'être assuré une cuiller au manche plus long que celle du Malin convive. — Il faut, pour fréquenter le diable, être sûr de sa foi et de ses convictions.

Ce manque de foi est la grande faiblesse de la S. D. N. Conduite par de vieux routiers, assujettie à des buts d'intérêt particulier, la politique des Puissances, et souvent des plus grandes, est au sein de la S. D. N. sans rayonnement civilisateur, parce qu'elle est sans conviction profonde. Si les discours de M. Motta et de M. de Valera ont produit une si forte impression, c'est qu'une conviction s'y exprimait, et non pas celle d'un homme, mais celle d'un peuple. Indépendamment de toute considération confessionnelle, il était pénible d'entendre M. Barthou opposer à l'homme de conviction qui venait de parler, le « libre penseur que je suis » ; l'un n'a pas réussi à égaler l'autre, car la verve ou l'art oratoire n'y suffisaient pas.

Dès lors, si l'entrée des Soviets dans la S. D. N. nous semble une juste nécessité politique, elle est de celles qu'on accueille sans joie, et non sans inquiétude, à cause des devoirs nouveaux qu'elle impose. Grosse de risques, elle exige un effort égal aux dangers qu'elle comporte. Il faut donc que l'opinion, — et nous songeons surtout aux catholiques, — ne se laisse pas désaxer en consentant secrètement, au nom de l'utilité politique immédiate ou de je ne sais quelle nécessité, à un acte dans lequel leur conscience verrait, — à tort du reste, — une abdication morale. Il ne faut pas davantage qu'elle se laisse entraîner par les voix insinuantes, qui tantôt sur un mode mineur, tantôt plus ouvertement, commencent à endormir les consciences et berner le public, en chantant les louanges du régime soviétique. Il faut avoir le courage de voir clair dans une situation complexe, et en accepter, avec les

dangers, les charges nouvelles. L'une des principales est de renforcer notre foi dans les principes spirituels de notre propre civilisation, et d'en assurer le rayonnement. N'appartient-il pas aux catholiques de jouer, sur le plan national et international, ce rôle de ferment et de levain?

III

La Protection internationale des Minorités. — La dénonciation unilatérale des Traités internationaux par la Pologne. — « Quo vadis, Polonia? »

Un coup direct a été porté pendant la Session aux institutions internationales et au système de traités sur lequel elles reposent ; et c'est la Pologne qui le leur a infligé. Sa démarche a suscité dans la presse des commentaires parfois acerbes et inconsidérés, bien faits pour envenimer les blessures d'amour-propre et les rendre incurables. Il faut le regretter, sans renoncer pourtant à apprécier objectivement les faits.

VIII. — La discussion générale se traînait, faute d'orateurs — (toute l'activité utile étant consacrée aux négociations qui devaient aplanir aux Soviets l'entrée de la S. D. N.) —, lorsque, le 13 septembre, le Colonel Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne, monta à la tribune de l'Assemblée pour fixer la position de son gouvernement à l'égard de la question des minorités.

On sait que le système institué par les traités crée un droit d'exception : seules sont soumises aux stipulations des traités certaines Puissances, — États nouveaux ou États vaincus, — sur le territoire desquelles vivent des minorités. Par contre, ce sont les grandes puissances,

libres de toute obligation de ce genre, qui, à titre de membres permanents du Conseil de la S. D. N., contrôlent en fait l'application des traités. Les États liés ont de tout temps trouvé injurieuse cette différence ; ils y ont vu une restriction à leur souveraineté, et n'ont jamais cessé de réclamer, soit la suppression, soit plutôt la généralisation de leurs obligations. A cette demande, les grandes Puissances ont toujours opposé une fin de non-recevoir qui ne laissait aucun espoir pour l'avenir.

On savait, par une démarche antérieure de la Pologne auprès du Secrétariat de la S. D. N., que ce pays avait l'intention de se faire particulièrement pressant. On pensait qu'il irait jusqu'à l'extrême limite du droit. On ignorait qu'il la franchirait.

Après avoir renouvelé les critiques adressées habituellement au système en vigueur, le colonel Beck, au nom de son gouvernement, demanda à l'Assemblée de se prononcer clairement sur deux questions :

1) sur la reconnaissance immédiate de la nécessité d'une convention générale sur la protection des minorités,

2) sur la convocation à cet effet d'une conférence internationale.

Puis il ajouta : « Le gouvernement polonais attendra une réponse claire et libre de toute équivoque à ces deux questions... Les informations qui me sont parvenues depuis l'Assemblée de l'année dernière ne sont pas faites pour m'inspirer de l'optimisme. On m'assure que l'opinion de la plupart des gouvernements représentés ici n'a pas évolué... En attendant la mise en vigueur d'un système général et uniforme de la protection des minorités, *mon gouvernement se voit obligé de se refuser à partir d'aujourd'hui à toute collaboration avec les organes internationaux, en ce qui concerne le contrôle de l'application par la Pologne du système de la protection des minorités.* »

En Pologne, la démarche du colonel Beck semble avoir soulevé un véritable enthousiasme. Tous les partis s'accordèrent pour féliciter le gouvernement d'avoir fait tomber les dernières chaînes qui liaient la souveraineté polonaise; et sur la table du colonel Beck, dit-on, les télégrammes de félicitations s'accumulèrent. — Mais le 14 septembre, à l'Assemblée, Sir John Simon, M. Barthou, le baron Aloisi, continuant d'affirmer une solidarité anglo-franco-italienne qui ne se démentit pas un instant au cours de cette session, vinrent prendre position et, avec un égal souci de laisser la porte ouverte à une future retraite polonaise, affirmèrent, avec une force et une clarté égales, que la dénonciation unilatérale d'obligations internationales était inadmissible. — Lorsque, quelques jours plus tard, la proposition polonaise tendant à convoquer une conférence internationale pour élaborer une convention générale sur la protection des minorités vint en discussion devant la VI^e^ Commission, elle reçut un tel accueil que la Pologne demanda elle-même qu'on ne consultât pas la Commission par vote. C'était retirer sa proposition. En définitive, la démarche polonaise a créé une situation assez imprécise : comment interpréter maintenant le refus polonais de collaborer avec les organes internationaux, puisque c'est la Pologne elle-même qui, en retirant sa proposition de Conférence internationale, a renoncé pour le moment à une généralisation, qui justifiait la dénonciation de ses obligations internationales?

IX. — Telle est la situation. Elle appelle quelques remarques. Un examen objectif doit distinguer nettement deux problèmes soulevés par la démarche polonaise : l'universalisation de la protection internationale des minorités; le refus de collaborer avec les organes internatio-

naux qui contrôlent l'application des traités en vigueur.

La Pologne a signé le traité du 28 juin 1918 et accepté les stipulations qu'il contient sur la protection des minorités. L'art. 93 du Traité de Versailles consacre cette acceptation. D'accord avec la Pologne une procédure a été établie par la S. D. N. : elle implique sa coopération. « Ces résolutions, dit Sir John Simon, sont devenues obligatoires pour la Pologne..., il est évident qu'aucun pays ne saurait se libérer d'obligations de ce genre, par une action unilatérale. » Tout traité est susceptible de modification, surtout quand ce traité même pose le principe de sa propre revision ; mais il ne peut appartenir « à une seule puissance de procéder par voie unilatérale à ces modifications, et moins encore à une dénonciation en dehors des procédures prévues ou des négociations avec les autres puissances contractantes ». L'Italie, qui s'est constamment proclamée revisionniste, tint à déclarer que « si c'est là le meilleur moyen pour assurer le maintien de la paix... nous avons en même temps toujours affirmé que cette adaptation doit s'opérer *dans la légalité*... les engagements existants doivent être respectés jusqu'au moment où ils seront remplacés par de nouvelles stipulations ». Il est impossible de mieux exprimer le jugement de la conscience juridique sur cette partie de la démarche polonaise.

X. — Mais on a moins fait remarquer, peut-être, qu'en l'occurrence la Pologne reste fidèle en somme à une ligne de conduite politique qu'elle suit depuis longtemps, et qui est devenue particulièrement manifeste depuis son accord avec l'Allemagne et depuis la déclaration germano-polonaise du 26 janvier 1934.

Elle témoigne une certaine défiance aux organismes

internationaux, organes de contrôle ou institutions judiciaires. Elle montre une réserve marquée à l'égard des Pactes régionaux collectifs, et montre au contraire sa préférence pour les accords bilatéraux. En matière de solution de conflits, elle donne le pas à l'arbitrage sur le règlement judiciaire, c'est-à-dire aux tribunaux dont la composition et les pouvoirs sont librement déterminés par les parties elles-mêmes. En d'autres termes, (et nous pensons ne pas faire un procès de tendance sans fondement), la préférence semble accordée à toute mesure qui affirme davantage la souveraineté de l'État, et qui, dans chaque cas particulier, assure mieux sa liberté et son indépendance à l'égard des obligations internationales. Cette préférence a pour contre-partie un certain éloignement à l'égard des organismes internationaux qui ont une valeur institutionnelle, et par lesquels se fait sentir une contrainte sociale exercée par la collectivité au nom d'intérêts généraux objectifs. — Régression vers l'individualisme dont le dogme de la Souveraineté est l'expression classique. Sur ce point, la politique polonaise s'est souvent inspirée d'une mentalité dont aucun État n'est indemne, mais dont l'Allemagne s'est toujours recommandée avec le plus de naturel, et si l'on peut dire *« mit Naïvität »*.

Pourquoi cette attitude de la Pologne? Il serait injuste de condamner les rechutes dans le vieux péché du droit public moderne, sans essayer de comprendre la tentation qui sollicite la Pologne.

On a écrit que le dogme de la souveraineté externe, dont notre monde risque de mourir, a sans doute joué un rôle historique nécessaire. En lui s'est exprimé, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, le besoin de l'État moderne, qui, s'arrachant à la confusion médiévale, prenait conscience de lui-même, affirmait sa personnalité, et réalisait son unité en

s'opposant. S'il y a là une loi historique, la Pologne créée par les traités semble bien en être à cette étape de son évolution. Donner le *sens de l'État* à la masse tripartite, morcelée, et amorphe, qui constitue la Pologne de 1919, n'est-ce point l'une des idées dominantes de la politique pilsudskiste? Or, la face externe de cette politique, n'est-ce pas l'affirmation enthousiaste soutenue par la nation entière, de l'égalité, de la personnalité, de l'indépendance de l'État sur le plan international? Un État qui prend seulement conscience de son autonomie et de sa personnalité internationale, éprouve le besoin de jouer des coudes, pour se faire place et habituer les autres à le traiter en égal.

Aussi faut-il comprendre le désir de la Pologne de n'être plus soumise à des traités réputés inégaux, à des obligations unilatérales. Il faut tenir compte de susceptibilités qui sont normales aux heures d'ascension sociale. — Mais le tort des États jeunes est de ne pas comprendre que la soumission à une règle de droit n'est point une limitation de leur indépendance légitime. — Le tort de la Pologne est aussi de laisser croire qu'elle désire moins l'extension des règles du droit public et du contrôle international, que sa propre libération à leur égard. C'est enfin de poursuivre cette politique par des procédés qui la condamnent moralement, et d'y apporter un souci de prestige qui est une dangereuse déformation du juste sentiment de fierté des peuples libres. M. de Madariaga a parlé, à l'Assemblée, des Puissances qui étaient dans la S. D. N., mais « la face tournée vers le dehors », et il les a invitées à des réflexions salutaires qui leur fassent mieux comprendre les lois et les nécessités de la solidarité internationale. Pensait-il à la Pologne? Il est permis, en tout cas, d'y penser pour lui, dans un sentiment d'amitié envers la Pologne, mais pour s'éviter des étonnements inutiles.

XI. — Il reste à formuler une appréciation sur la proposition polonaise tendant à généraliser la protection des minorités. On nous saura gré d'être brefs sur ce point, ayant eu déjà l'occasion d'exprimer notre pensée (1).

Les partisans — et nous en sommes — d'une évolution du régime en vigueur, et de sa transformation en un système de protection internationale des droits de l'homme, auraient pu concevoir quelque espoir lorsque la Pologne fit connaître, dès ce printemps 1934, son intention de provoquer un large débat, et de soumettre des propositions concrètes. Espoir rapidement déçu. Les dispositions d'esprit réelles de la Pologne ne laissaient aucune illusion sur la façon dont elle engagerait le débat ; et le texte de sa proposition du 13 septembre 1934 ne permit pas un instant de douter, non seulement de son inefficacité pratique, mais de sa nocivité.

En effet, continuer à poser le problème sur le terrain de la protection des minorités nationales, c'est fermer la voie à tout progrès réel. Les minorités sont en fait des *résidus politiques*, établis sur une base *territoriale*. Si ces groupements ne constituent pas des États dans l'État, ils y tendent nécessairement, car l'État est une formation politique à base territoriale. Les minorités rompent donc l'unité de l'État. Les protéger contre une assimilation despotique peut être un devoir d'humanité, et un acte de prudence internationale, mais c'est sans conteste donner un caractère permanent à une situation dont les tendances unitaires de l'État ne s'accommoderont jamais.

(1) On nous permettra de renvoyer à notre étude sur *Le Problème des Minorités Nationales*, dans *Les grandes activités de la Société des Nations devant la Pensée chrétienne*, 1932, pp. 113-147 ; cf. également : *La Vie Intellectuelle* du 25 octobre 1933, *La Crise de la Société des Nations*.

Il en va différemment de la protection des droits de l'homme et du national : droit à l'exercice de la religion nationale, à l'usage de la langue, formes diverses de l'usage du droit d'association... Ce n'est pas le lieu de montrer ici comment on pourrait graduellement passer sur ce plan nouveau. Une chose est certaine : l'évolution serait lente, et on ne peut espérer la mener rapidement à terme à notre époque d'États totalitaires. Mais nous pensons qu'il ne serait pas chimérique de l'amorcer de façon concrète. Malheureusement, rien, ni dans la démarche de la Pologne, ni dans les déclarations des grandes Puissances qu'elle a suscitées à la VI[e] Commission, ne peut être considéré comme un jalon posé en vue de cette évolution. Maladroitement engagé par la Pologne, le débat ne pouvait que s'enliser dans les redites. La politique a toujours tenté d'accaparer les traités de minorités et de les utiliser à des fins intéressées ou troublionnes ; elle a cette fois encore nui à une cause qui n'est pas sans grandeur, mais qu'il faut laisser sur son plan humanitaire.

J.-T. Delos,
Professeur de Droit International Public
à la Faculté libre de Droit de Lille.

DOCUMENTS

I. — Discours de M. le Conseiller Fédéral Motta

Ce que sont le régime et le gouvernement soviétiques

Voici, si j'essaie de m'attacher à ses éléments substantiels et si je néglige ceux qui me semblent secondaires, voici comment le problème de l'admission de l'U.R.S.S. dans la Société des Nations se pose pour nous.

Un régime, un gouvernement dont la doctrine et la pratique d'État est le communisme expansif et militant, remplit-il les conditions nécessaires pour être admis parmi nous?

Je ne m'arrête ni aux termes du Préambule, ni aux dispositions littérales de notre Pacte. Les arguments que je pourrais en tirer seraient très forts, mais ils demeurent secondaires si je les confronte avec les raisons supérieures du Pacte, avec son but primordial, avec ce qu'il contient d'inexprimé parce que trop naturel et donc nécessairement supposé.

Le communisme cherche a détruire tout ce qui nous est le plus sacré

Ce communisme est dans chaque domaine — religieux, moral, social, politique, économique — la négation la plus radicale de toutes les idées qui sont notre substance

et dont nous vivons. La plupart des États interdisent déjà la simple propagande communiste, tous la considèrent comme un crime d'État dès qu'elle cherche à passer du champ de la théorie à celui de l'action.

Le communisme soviétique combat l'idée religieuse et la spiritualité sous toutes ses formes. Lénine a comparé la religion à l'opium. La liberté de conscience n'est plus qu'une apparence. Les serviteurs du culte et leurs familles sont privés des cartes alimentaires. Les temples sont désaffectés et tombent en ruines. Il y avait à Moscou cinq cents églises et chapelles; il en resterait encore quarante. Les Églises chrétiennes du monde entier se sentent frappées dans l'esprit et dans la chair de tous ceux qui, là-bas, clament et professent leur croyance dans le Christ. Une pétition qui s'appelle « des martyrs » a recueilli en Suisse, l'an dernier, plus de deux cent mille signatures.

Le communisme dissout la famille; il abolit les initiatives individuelles; il supprime la propriété privée ; il organise le travail en des formes qu'il est difficile de distinguer du travail forcé. La Russie est visitée par le sombre fléau de la famine, et les observateurs les plus impartiaux se posent la question de savoir si cette famine est un phénomène purement naturel ou s'il est la conséquence d'un système économique et social vicié dans ses racines.

Mais ces caractéristiques du communisme, telles que j'essaie de les tracer objectivement, ne donneraient pas encore une idée suffisante du communisme russe. Il faut y ajouter un autre trait essentiel et saillant qui achève de le mettre en opposition avec un des principes les plus indispensables et universellement reconnus quant aux relations des États. Le communisme russe aspire à s'implanter partout. Son but est la révolution mondiale. Sa nature, ses aspirations, sa poussée, le mènent à la propagande extérieure. Sa loi vitale est l'expansion qui déborde les frontières politiques. Si le communisme y renonce, il se renie lui-même; s'il lui demeure fidèle, il devient l'en-

nemi de tous, car il nous menace tous. Il me serait aisé d'étayer chacune de ces affirmations sur des textes authentiques puisés dans la littérature bolcheviste officielle, mais je vous ferai grâce de citations superflues. Il s'agit de vérités incontestées et incontestables...

Objections

... J'entends une deuxième objection : elle est plus importante. Je voudrais d'abord l'énoncer, et puis l'examiner.

L'U.R.S.S. constitue, observe-t-on, un immense territoire de cent soixante millions d'êtres humains. État tourné d'un côté vers l'Asie, de l'autre vers l'Europe, à cheval en quelque sorte sur deux continents, il serait dangereux de l'ignorer et de le tenir délibérément à l'écart. La Société des Nations n'est qu'une nouvelle forme de la collaboration internationale; elle n'est pas un institut de morale, elle est une association politique qui vise surtout et avant tout à empêcher les guerres et à maintenir la paix. Si l'admission de la Russie peut servir la cause de la paix, il convient de s'y adapter, quels que soient les craintes, les scrupules,les répugnances que beaucoup de gouvernements éprouvent. Il n'est pas défendu d'espérer que la collaboration continue de la Russie soviétiste avec les autres États au sein de la Société des Nations facilite une évolution bienfaisante pour tous et, en première ligne, pour la Russie elle-même.

Vous seriez à juste titre étonnés, Mesdames et Messieurs, si je pouvais refuser toute valeur à cette manière d'envisager la question. Les gouvernements de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie avaient déjà porté à la connaissance du Conseil fédéral, par les moyens ordinaires de la diplomatie, c'est-à-dire par leurs représentants à Berne, des opinions analogues. Ces conversations entre eux et moi-même, comme chef du département po-

bâtique fédéral, se sont déroulées dans l'amitié et dans la confiance. Je n'ai jamais eu l'impression d'une pression même indirecte, et je tiens ici à le déclarer pour dissiper toute équivoque possible dans l'intérêt commun.

Il est impossible de croire à l'évolution du bolchévisme

Mais si nous avons compris les points de vue des autres gouvernements, et notamment ceux des trois grandes puissances, nous avons dû nous placer sur un autre plan. Un pays comme la Suisse, qui ne peut et ne veut jouer de rôle dans la grande politique, subit nécessairement des conceptions à lui. L'opportunisme même le plus élevé et le plus légitime, nous est parfois défendu. Nous ne pouvons rivaliser avec les autres États que dans la recherche ardue de la grandeur morale.

Or, cette évolution du régime bolchéviste, que nous souhaitons avec vous, nous ne pouvons y croire. Nous ne pouvons sacrifier l'idée d'un minimum de conformisme moral et politique entre les États au principe de l'universalité. La Société des Nations est ou devait être, à nos yeux, une des choses les plus grandes que les hommes avaient imaginées et réalisées. Lorsque le 16 mai nous, le peuple et les cantons suisses, en surmontant tous les obstacles qui leur venaient de la tradition, adhérent que le Conseil fédéral entrerait dans la Société des Nations, ils obéirent généreusement à l'appel de l'idéal.

Aujourd'hui, le sentiment commun de tous les Suisses qui se tiennent sur le terrain patriotique et national est que la Société des Nations reste une entreprise risquée. Elle ne craint pas de marier l'eau et le feu. Si la Russie soviétique cesse tout à coup d'injurier la Société des Nations, alors que Lénine l'avait définie une entreprise de brigandage, l'explication de sa nouvelle attitude s'inscrit dans les signes qui affolent le ciel de l'Extrême-Orient.

Nous n'avons pas confiance. Nous ne pouvons pas coopérer dans l'acte qui conférera à la Russie soviétiste un prestige qu'elle n'avait pas encore.

NOUS VEILLERONS. —
IL FAUDRA PARLER AU NOM DE LA CONSCIENCE HUMAINE

Mais les dés sont jetés. *Alea jacta est.* Nous préférons jouer le rôle de celui qui avertit et met en garde. Nous souhaitons que l'avenir nous accuse de méfiance exagérée. Nous comptons que tous les autres États nous aideront à empêcher que Genève puisse se transformer en un foyer de propagande dissolvante. Nous veillerons. Tel est notre devoir. Il nous suffit, en attendant, que la Russie soviétiste n'aura pu entrer dans la Société des Nations à l'unanimité des voix, dans l'oubli de son passé et avec des couronnes triomphales.

II. — Discours de M. de Valera (État libre d'Irlande) à l'Assemblée du mardi 18 septembre 1934 à 18 heures

Hier soir, dans son discours, M. Motta, en des termes que chacun doit avoir compris, a indiqué très clairement au monde entier les causes de cette inquiétude soulevée par l'admission de la Russie dans la S.D.N.. En parlant comme il l'a fait, M. Motta a exprimé l'inquiétude, non seulement du peuple suisse seul, non seulement des quelque trois cents millions de personnes qui appartiennent à l'Église catholique, mais celle d'un beaucoup plus grand nombre de millions, — plus d'un tiers des habitants du globe, — qui se proclament les adeptes du Christ

et qui placent tout leur espoir, ici et au-delà de cette vie, dans la vérité de son enseignement.

Puis-je me permettre de le dire, le discours de M. Barthou a été loin d'apaiser nos craintes ou de donner une réponse satisfaisante. Il ne suffit pas de dire que nous nous occupons seulement ici de politique. Aucune politique réelle ne peut exclure les considérations du but de la vie humaine et de la fin de l'existence de l'homme sur cette terre. Il n'y a qu'une seule façon pour calmer la conscience de ces millions de personnes auxquelles j'ai fait allusion : ce sont les assurances données librement et par l'action du gouvernement russe lui-même.

Je suis sûr que les Délégués m'excuseront si j'insiste sur l'importance et la gravité de cette question. Je ne crois pas pouvoir rendre un plus grand service à la Société des Nations. Si la Russie entre dans la Société, et si elle ne fournit pas d'assurances dans le genre de celles dont je viens de parler, quoi qu'il puisse advenir après l'entrée de la Russie dans la Société des Nations, je suis sûr que ce ne sera pas la paix. La paix ne peut être assurée que sur la base de la bonne volonté des peuples les uns envers les autres. N'est-il pas évident qu'il ne saurait y avoir de bonne volonté lorsque les hommes voient les choses auxquelles ils attachent le plus d'importance en cette vie, les choses qui dépassent la vie même, attaquées. Le bon sens déclare que cela est vrai, et toute l'histoire de l'humanité le confirme. Des centaines de millions de chrétiens, au nom desquels M. Motta a parlé, croient que si l'on prive un homme de sa religion, on enlève tout sens à son existence. Si l'on exclut la religion du domaine de la conduite humaine, on prive la morale et l'éthique de toutes les sanctions qui leur servent d'appui contre la pression de l'avidité individuelle ou nationale. Le simple dévouement à un idéal abstrait ou à des principes abstraits doit nécessairement s'effondrer devant les attaques des passions humaines, à moins qu'un motif surnaturel n'intervienne à son secours. Est-ce que notre expérience quotidienne ne prouve pas qu'il en est ainsi ?

Les chrétiens croient que le seul moyen d'arriver à l'établissement de la paix parmi les hommes, c'est l'obéissance au commandement élémentaire selon lequel les hommes doivent s'aimer les uns les autres pour l'amour de Dieu. Si les chrétiens perdent confiance en la Société des Nations comme moyen de favoriser la paix, la Société des Nations ne pourra réussir dans sa tâche.

... Ayant eu moi-même un grand espoir dans la Société, en ma qualité de représentant d'une nation qui n'a aucun conflit politique avec la Russie, et qui n'a aucun intérêt à ménager dans ses relations extérieures, en dehors de ceux dont le but est de favoriser le bien-être et le bonheur de l'humanité, je voudrais insister auprès du Gouvernement russe pour qu'il saisisse cette occasion pour proclamer que les garanties qu'il a récemment accordées aux États-Unis d'Amérique, lors de la reprise des relations diplomatiques avec ce pays, soient rendues universelles, et que le droit à la liberté de conscience et de culte, dont jouissent les citoyens des États-Unis d'Amérique en vertu de ces garanties, soit immédiatement accordé aux nationaux de tous les pays résidant en Russie et au peuple russe.

III. — Discours de M. Litvinov prononcé à la séance de l'Assemblée du 18 septembre

Un État nouveau

Nous représentons ici un État nouveau, nouveau non pas au point de vue géographique, mais bien dans ses apparences extérieures, dans son organisation interne politique et sociale, dans ses aspirations et dans son idéal. L'apparition sur l'arène historique d'un nouveau régime a toujours rencontré l'hostilité des autres organisations plus anciennes.

Hostilités

Il n'est donc pas surprenant que l'institution d'un nouvel État, dont le régime social et politique différait radicalement de tout ce qu'on avait connu jusqu'alors, se soit heurté à un vif sentiment d'hostilité de la part des autres; hostilité qui s'est manifestée pour ainsi dire dans tous les autres pays du monde. Cette hostilité n'est pas demeurée cantonnée dans la théorie ; elle s'est traduite aussi par des interventions militaires; elle a pris la forme de tentatives organisées de l'extérieur, tentatives prolongées d'intervenir dans les affaires internes du nouvel État, en vue de le faire rentrer dans les anciens errements. Au moment où la Société des Nations s'est constituée pour proclamer l'organisation de la paix, le peuple de mon pays n'avait pas encore joui des bienfaits de la paix. Il devait encore faire face à des attaques dirigées contre la paix intérieure par les armes, et il devait lutter pour son droit de décider librement de son organisation interne et pour son indépendance extérieure. Même après que ces formes les plus aiguës de l'intervention dans les affaires de notre État furent apaisées, l'hostilité du monde extérieur continua à se manifester à des degrés divers et sous les formes les plus différentes.

Conséquences naturelles

Pour toutes ces raisons, il est évident que les rapports entre l'Union soviétique et la Société des Nations ne pouvaient différer des rapports qui existaient entre cet État et les autres États membres de la Société des Nations.

Bien plus : il était naturel que les peuples de l'Union soviétique craignissent que ces États, groupés dans la Société des Nations, ne traduisent par une décision collective leurs sentiments d'hostilité à l'égard de l'Union soviétique et ne joignent leurs efforts antisoviétiques...

Après avoir exposé quelles objections l'U.R.S.S. aurait à faire au pacte de la S.D.N., l'orateur ajoute :

Toutefois, ces objections ne sont pas d'une telle importance que l'Union soviétique doive se détourner de la Société des Nations, surtout étant donné que chaque membre de l'organisation ne peut être moralement tenu comme responsable des décisions prises avec sa collaboration et avec son assentiment.

Rien d'inadaptable

Pour qu'il ne plane aucun doute sur notre attitude, je voudrais également déclarer que l'idée d'une association entre les nations n'a rien en soi et au point de vue théorique qui soit inadaptable pour la Société des Nations, pour l'Union soviétique et pour l'idéologie que cet État représente...

Les conditions de l'association

Nous estimons que pour qu'une association puisse s'établir, les conditions essentielles sont d'abord que chaque État appartenant à cette association reçoive la liberté de préserver ce que je pourrais appeler sa personnalité comme État, ainsi que le système social et économique qu'il a choisi ; en d'autres termes, que soit reconnu le principe de la non-intervention dans les affaires internes des États ainsi associés. La seconde condition, qui me paraît essentielle, c'est la présence de buts communs.

En ce qui concerne la première condition, que j'ai appelée la coexistence paisible de systèmes sociaux et politiques différents arrivés à une étape historique donnée, nous avons réussi à ce que ce principe fût reconnu dans certaines des résolutions de ces Conférences ; mais des

événements devaient encore se dérouler avant que ce principe puisse obtenir une application plus large.

L'invitation qui a été adressée à l'État soviétique de se joindre à la Société des Nations peut, à bon titre, être considérée comme un nouveau progrès vers la reconnaissance de ce principe.

L'Union soviétique entre aujourd'hui à la Société des Nations comme le représentant d'un nouveau système social et économique. Elle ne renonce à aucune de ses particularités et, comme les autres États ici représentés, elle entend conserver intacte sa personnalité.

Quant aux buts communs qui doivent être la raison d'être de cette Association, ils sont reconnus depuis longtemps dans nombre de domaines. Nos savants, nos artistes et ceux qui, dans l'Union soviétique, s'intéressent aux activités sociales, ont collaboré avec fruit depuis longtemps déjà, soit à titre personnel, soit suivant des principes organisés, avec les représentants d'autres États dans tous les domaines de la science, de la culture, et sur toutes les questions ayant un caractère humanitaire.

. . . . . .

Un but commun majeur

Il était toutefois nécessaire qu'un but commun majeur, prédominant, s'établît pour prouver sans conteste à toutes les nations, y compris celles qui forment l'Union soviétique, l'utilité, voire la nécessité, d'une collaboration plus étroite entre l'Union soviétique et la Société des Nations, et même l'entrée de l'Union soviétique à la Société des Nations. Les événements qui se sont produits depuis deux ou trois années ont grandement facilité la recherche de ce but commun.

Trente délégations à l'assemblée, qui comprennent la plupart des membres de la Société et qui représentent tous les grands États, ceux qui jouent un rôle important

dans la vie internationale, ont déclaré, dans la communication adressée à l'Union soviétique, que la mission de la Société des Nations était l'organisation de la paix et que, pour mener à bien cette mission, il était nécessaire d'obtenir la collaboration de l'Union soviétique.

Ces délégations savaient que l'État auquel elles s'adressaient n'avait pas ménagé, pendant les dix-sept années de son existence, ses efforts pour réaliser de meilleures relations avec ses propres voisins, sur les bases les plus solides, pour obtenir des rapprochements avec tous les États qui le désiraient, et qu'il était ainsi devenu un facteur puissant de la paix internationale.

De son côté, le gouvernement soviétique, suivant attentivement toutes les manifestations de la vie internationale, devait observer que la Société des Nations reconnaissait une activité de plus en plus grande de la part des États dans la recherche de la paix et leur lutte contre les éléments militaristes et agressifs.

Au surplus, le gouvernement soviétique avait constaté que ces éléments agressifs eux-mêmes semblaient gênés par la tutelle de la Société des Nations et essayaient de se dérober à ces engagements. Tous ces événements ne pouvaient naturellement pas manquer d'assurer une répercussion sur l'attitude qu'ils prenaient à l'égard de la Société des Nations dans la recherche constante qu'ils faisaient de nouveaux moyens pour assurer et organiser la paix.

Organisation de la paix et de la guerre

L'organisation de la paix ! Peut-il y avoir une mission plus noble, une mission plus pratique et plus urgente qui se pose à la collaboration de toutes les nations ? Les mots d'ordre politique ont leur jeunesse et leur vieillesse. Si on les emploie trop souvent, sans leur donner une application réelle, ils finissent par perdre de leur pouvoir. Il faut leur insuffler une nouvelle vie en leur donnant un sens nouveau. Les mots « organisation de la paix » doi-

vent également, pour l'oreille et l'intelligence, avoir un sens différent qu'il y a douze ou quinze ans. Alors, pour beaucoup de membres de la Société des Nations, la guerre paraissait un danger théorique, lointain, et il ne semblait pas qu'il fût urgent de rechercher les moyens de la prévenir.

Actuellement, pour nous tous, la guerre doit apparaître comme le danger menaçant de demain. Actuellement, l'organisation de la paix pour laquelle on a si peu travaillé jusqu'à présent doit être opposée à l'organisation de la guerre qui est extrêmement active. Autrefois, beaucoup pensaient que l'on pourrait exorciser l'esprit de guerre par des adjurations, résolutions et déclarations.

Actuellement, tout le monde sait que les partisans de la guerre, ceux qui veulent ouvertement refaire la carte de l'Europe et de l'Asie par l'épée, ne seront pas appuyés par des tranchées de papier. Les membres de la Société des Nations le savent par leur expérience. Maintenant, nous devons aborder cette tâche qui nous amènera à rechercher la prévention de la guerre par des moyens plus efficaces.

L'échec de la Conférence du désarmement, en laquelle on avait placé autrefois tant d'espoir, nous oblige, à son tour, à rechercher des moyens plus efficaces. Nous devons accepter le fait incontesté que dans l'état compliqué qui existe actuellement quant aux intérêts politiques et économiques, aucune guerre sérieuse ne peut être localisée et qu'aucune guerre, quelle qu'en soit l'issue, ne pourrait qu'ouvrir toute une série de guerres nouvelles.

Nous devons nous dire que tôt ou tard toute guerre apportera le désastre à tous les pays belligérants ou neutres. La leçon de la guerre mondiale dont les belligérants et les neutres doivent encore souffrir ne doit pas être oubliée. L'appauvrissement du monde entier, l'abaissement du niveau de vie des travailleurs manuels et des travailleurs intellectuels, le chômage qui enlève à tous la confiance dans le lendemain, sans parler de la chute des

valeurs culturelles, le retour de certains pays à un idéologisme moyenâgeux, telles sont les conséquences de la guerre mondiale qui sont actuellement ressenties très vivement seize années après que cette guerre est terminée.

Enfin, nous devons comprendre, une fois pour toutes, qu'aucune guerre qui se propose des buts politiques et économiques ne peut restaurer ce qu'on appelle la justice historique, et que tout ce que l'on pourrait faire par cette guerre serait de substituer des injustices nouvelles et plus éclatantes à des injustices anciennes, et que tout nouveau traité de paix porte en lui les germes d'une nouvelle guerre.

Pas de mots

En outre, nous ne devons pas perdre de vue le nouvel accroissement des armements qui s'effectue sous nos yeux. Le fait que la guerre aérienne a si rapidement atteint l'égalité avec la guerre terrestre et la guerre navale est une preuve suffisante de ce que j'avance.

Je n'estime pas que le moment soit venu de parler d'une manière précise des moyens efficaces pour prévenir les menaces de guerre ou les guerres déclarées ouvertement. Il est bien certain toutefois que la paix et la sécurité ne peuvent être fondées sur les sables mouvants des promesses et des déclarations verbales. Les nations ne peuvent pas être apaisées par des assurances d'intentions pacifiques quel qu'en soit le nombre, surtout lorsqu'il y a des raisons d'attendre des manœuvres d'agression dans les pays où la veille on parlait de la guerre de conquête et où l'on écrivait tant de choses la concernant.

Sécurité

Il faut établir d'une manière évidente que tout État a le droit d'exiger de ses voisins, proches ou lointains, les garanties de sa sécurité, et qu'une telle demande ne doit

pas être considérée comme l'expression d'un sentiment de défiance. Les gouvernements dont la conscience est nette, et qui n'ont vraiment aucune intention agressive, ne peuvent refuser de donner, au lieu de déclarations, des garanties plus efficaces qui leur seraient également accordées en retour et qui leur assureraient le sentiment d'une complète sécurité.

Les limites de la Société des Nations

Loin de moi la pensée de surestimer les possibilités et les moyens dont dispose la Société des Nations pour garantir la paix. Je comprends peut-être mieux que personne quelles limites sont imposées à ses moyens; je sais que la Société des Nations ne possède pas les moyens d'abolir complètement la guerre. Toutefois, je suis convaincu que si l'on en a la volonté ferme et si tous les membres sont désireux de collaborer étroitement, on peut faire beaucoup de choses pour réduire au minimum le danger de guerre. C'est la tâche suffisamment noble et suffisamment honorable et qui apportera, si elle est achevée, des bienfaits incalculables à l'humanité.

LES SCIENCES

ANDRÉ GEORGE. *Les Nébuleuses spirales et l'expansion de l'univers.*

Un article passionnant comme un roman... Qui de nous, s'il n'est pas suffisamment initié aux sciences de notre temps, ne regrette de ne pouvoir suivre les étonnants progrès de l'astronomie contemporaine? Ce clair et pénétrant exposé met à la portée des moins savants les travaux les plus récents : spécialement la géniale théorie de l'abbé Georges Lemaître.

A. VINCENT. *Une nouvelle méthode d'exploration archéologique.*

C'est la prospection par avion. Méthode qui renouvellera l'archéologie romaine en Syrie et en Mésopotamie.

F.-M. BERGOUNIOUX, O.F.M. *La France au-dessus des races.*

Une thèse audacieuse aux yeux de certains, mais la meilleure réponse aux erreurs racistes.

BERNARD GUYON. *Le dernier des Humanistes.*

Peyresc.

Les Nébuleuses spirales et l'expansion de l'univers

Come, distinta da minori in maggi
Lumi, biancheggia tra i poli del mondo
Galassia, si che fa dubbiar ben saggi.
DANTE, *Paradiso*, XIV.

I. — LES NÉBULEUSES SPIRALES

Les Anciens savaient inventer des histoires charmantes pour expliquer les choses de la Nature. La Voie lactée, par exemple, c'était quelques gouttes de lait échappées du sein de Junon, du temps qu'elle nourrissait Hercule. Et Tintoret nous peint cette aventure, dans un mouvement superbe, avec des raccourcis fougueux, en ce tableau qui se voit à la National Gallery. A vrai dire, on peut douter s'il s'agit de Junon et d'Hercule. En d'autres fables, ce n'est plus que lait de chèvre, le lait de la chèvre Amalthée, laquelle nourrit Zeus.

D'ailleurs et si poétiques soient-ils, ces contes me paraissent largement dépassés par le lyrisme des théories modernes de l'astronomie stellaire. Ces gouttes laiteuses et qui dans presque toutes les langues portent en effet le nom de Voie lactée, Galilée avec son télescope y discernait dès 1609 un immense nuage d'étoiles, il résolvait la nébuleuse en astres, comme l'on dit. Aujourd'hui, les astronomes, rectifiant et développant une intuition de

William Herschell, considèrent la Voie lactée comme un univers propre, un univers-île, un monde distinct des autres, dont le peuple est fait d'étoiles, le soleil n'étant que l'une d'entre elles et qui n'est principale qu'à nos yeux. La Voie lactée se trouve donc être notre patrie, notre univers personnel. Mais des mondes comme celui-là, des *galaxies* indépendantes, le télescope en révèle plus d'un million, la théorie sait en prévoir 100 milliards. Chaque galaxie elle-même comprend une centaine de milliards d'étoiles.

La distance des spirales

Vous savez qu'on appelle ces galaxies des *nébuleuses spirales*, en raison de la forme que, sous un certain angle, elles offrent à notre vue. La plus lumineuse des spirales est la grande nébuleuse d'Andromède, au quart environ du chemin qui va de β d'Andromède à β de Cassiopée. Saluez la grande nébuleuse d'Andromède, la seule visible à l'œil nu de cet océan de spirales, petite lueur pâle venue d'un monde éblouissant et qui frappe notre rétine après un fabuleux voyage. En effet, sa lumière a mis quelque 900.000 années pour arriver des profondeurs de l'Espace jusqu'à notre œil de chair.

La plus proche des nébuleuses, Messier 33 (c'est-à-dire le numéro 33 du catalogue de Messier), dans la constellation du Triangle, est encore à 850.000 années-lumière, et l'année-lumière, vous le savez, c'est l'unité de distance que prennent les astronomes pour leurs énormes « chiffres astronomiques », la distance parcourue par le rayon lumineux en une année, à 300.000 km. en une seconde, c'est-à-dire 10 millions de millions de kilomètres. Eh bien! vous imaginez... — ou plutôt, non, elle est dénombrable mais inimaginable la distance de la plus proche des spira-

les. Sir James Jeans dans son admirable livre sur *Les étoiles dans leurs courses*, nous dit que si Adam avait construit un appareil de T. S. F. et appelé toutes les stations de l'univers, pour savoir s'il existait quelque part des êtres intelligents, son radio n'aurait pas encore touché la plus proche des nébuleuses. J'ajoute qu'il faut cependant moins de temps à un tel message pour aller d'une ville de la Terre à son antipode, qu'au son pour parcourir une salle tant soit peu vaste, et que l'habitant de Melbourne devant son diffuseur entend le concert de la salle Pleyel avant l'auditeur placé dans le fond de la salle.

Et remarquez qu'il ne s'agit encore que des spirales les plus proches. Pour les plus lointaines, c'est par 300 millions d'années-lumière au moins qu'il faut compter leurs distances. Quant à leurs dimensions, l'on peut s'en faire quelque idée si l'on sait que la lumière met 300.000 ans à traverser la Voie lactée de part en part.

N'est-ce pas que cela vaut bien la chèvre Amalthée ou même Junon et ces contes auxquels nous prenions un plaisir extrême?

La fuite des spirales

Mais je vous sens pris de vertige et je vous mène en un lieu plus reposant. Nous voici sur notre petite Terre si rassurante, en Californie, à côté de Pasadena, près de la frontière mexicaine. Les nuits sont si belles, l'air est si serein et les Américains eurent tant d'argent, que les astronomes construisirent là, sur le Mont-Wilson, à quelque 1750 m. d'altitude, un observatoire fameux, plus puissamment muni que n'importe lequel du monde. *The best in the world.*

Dès 1914, les savants du Mont-Wilson, Slipher particulièrement, remarquaient que les nébuleuses spirales

paraissent s'éloigner dans l'espace, et fuir avec des vitesses radiales, c'est-à-dire des vitesses selon le rayon visuel, d'autant plus grandes qu'elles sont plus éloignées. Mais comment, objecterez-vous, peut-on apprécier la vitesse d'objets si fabuleusement éloignés? Voici. Lorsqu'une source de vibrations s'éloigne, la longueur d'onde de ces vibrations augmente et d'autant plus que la vitesse est plus grande. C'est le phénomène bien connu de Döppler-Fizeau : vous êtes dans une gare, un rapide approche, il siffle, le son paraît de plus en plus déchirant, aigu, à mesure que la locomotive accourt, puis il devient de plus en plus grave en s'éloignant. Pour la lumière il en est de même, et l'effet Döppler-Fizeau s'y traduit par un déplacement des raies spectrales vers les grandes longueurs d'onde, c'est-à-dire vers le rouge.

Comme on photographie les spectres des corps célestes, les nébuleuses spirales peuvent laisser sur les plaques photographiques leur identité lumineuse et déceler leur course par le décalage des raies vers le rouge. Mais ces univers sont si lointains, avons-nous vu, si pâles pour les observatoires terrestres, que la mesure de leur spectre présente d'extrêmes difficultés. La photographie, heureusement, permet l'accumulation sur la plaque d'actions lumineuses dont chacune est faible mais dont la somme finit par être importante. C'est ainsi, selon Henri Mineur, qu'une photographie d'un degré carré de la sphère céleste, dans une région riche en étoiles et avec les meilleurs instruments, nous donne :

pour une pose de	1 minute,	56 étoiles
— —	10 minutes,	1000 —
— —	1 h. 30,	10.000 —
— —	10 heures,	73.500 —

Pour les spirales, Hubble et Humason montèrent une

série de spectrographes sur le télescope géant du Mont-Wilson, — 2 m. 50 d'ouverture, — et firent durer les poses jusqu'à 40 heures en plusieurs nuits. Les résultats sont nets : les nébuleuses s'éloignent et les vitesses radiales de fuite sont d'autant plus grandes que les nébuleuses sont plus faibles, c'est-à-dire plus lointaines. Les Américains précisèrent en établissant la relation qui lie ces vitesses à ces distances. Pour quelques nébuleuses isolées, relativement proches, la vitesse de fuite est de 630 km. par seconde ; pour la plus éloignée qu'on ait pu étudier jusqu'ici, la nébuleuse du Lion, elle est de 19.600 km. par seconde, à peu près celle des rayons α du radium, le 15e déjà de la vitesse de la lumière !

Ces mesures sont hors de doute, aussi bien ne les conteste-t-on pas. Mais leur interprétation peut faire surgir une objection qu'un contradicteur formulerait ainsi : Le seul fait expérimental, après tout, c'est le déplacement des raies vers le rouge. Vous l'interprétez à l'aide du principe de Döppler comme la conséquence d'une vitesse radiale d'éloignement. C'est possible, mais bien d'autres causes peuvent donner le même effet, abaisser la fréquence des raies. Particulièrement un phénomène d'absorption : si des masses absorbantes, dans les espaces interstellaires, font écran, « étouffent » la lumière des spirales, il est évident que le spectre de cette lumière sera dévié vers le rouge.

Mais l'absorption ne paraît pas jouer, hors certaines régions connues du ciel, et l'argument reste improbable. L'opinion dominante, c'est que la fuite des nébuleuses, la *récession des spirales*, disent les astronomes, est un fait d'expérience aussi sûr que n'importe quel autre fait astronomique.

Comme le déclare Eddington, en son admirable livre

sur *l'Univers en expansion* : « Je crois, dans ces conditions, que nous n'avons aucune excuse à douter de l'authenticité des vitesses observées, — sinon dans la mesure où elles sont affectées par ce caractère général d'incertitude qui frappe tous nos essais pour percer les secrets de la Nature. »

II. — L'éloignement des spirales et les théories de l'Univers

L'éloignement des nébuleuses, et à cette allure folle, quelle énigme pour la science dans ces dernières années encore! Le fait étant là, il fallait l'expliquer. Or, il ne paraissait pas de nature à se laisser facilement encadrer dans les théories existantes.

L'univers « fermé » de la Relativité

La structure de l'Univers a toujours passionné les hommes et c'est l'un des plus hauts problèmes que notre intelligence se puisse poser. Chacun sait qu'avec la Relativité générale, c'est-à-dire l'extension cosmologique apportée par Einstein à sa théorie vers 1915, la question prenait un visage nouveau.

L'Univers newtonien se faisait traditionnellement d'un espace absolu à trois dimensions — un « continu euclidien » — et d'un temps absolu qui venait s'y dérouler des infinis du passé aux infinis de l'avenir ; ou, plus mathématiquement, le temps était une variable allant de $-\infty$ à $+\infty$. Cet espace et ce temps formaient une manière de décor, c'était le théâtre des événements. Avec la Relativité, — j'en emprunte la remarque au grand savant hollandais que nous retrouverons, De Sitter, — l'espace et

le temps n'étaient plus seulement *la scène*, ils devenaient *acteurs*. L'Univers einsteinien est un amalgame à quatre dimensions ou Espace-Temps : géométriquement, il est sphérique dans l'espace et rectiligne dans le temps, raison pour laquelle on a pu l'appeler univers cylindrique, et si je dis « géométriquement », vous ne devez plus l'entendre de la géométrie d'Euclide mais de la géométrie de Riemann.

Tout ceci est bien abstrait, je ne l'ignore pas. Vous pouvez n'en retenir qu'une image : assimilez l'espace classique à un plan, à une feuille de papier ; pour imaginer l'espace nouveau, c'est à la surface d'une carafe que vous devez songer, à un ballon si vous voulez, de préférence un ballon de rugby, c'est-à-dire un œuf. A la réflexion, vous constaterez qu'une feuille de papier, un plan, se prolongent à l'infini dans toutes les directions, ce sont des espaces « ouverts ». Une carafe, un œuf, ce sont des espaces « fermés », non plus infinis, mais *finis* et cependant *illimités* : vous partez « en ligne droite » sur ces surfaces, rien ne vous arrête, mais vous revenez bientôt au point de départ, après votre « tour du monde », — tel Philéas Fog, dans Jules Verne, — ayant parcouru un chemin fini mais non limité, car vous ne vous êtes heurté à nulle borne. Imagerie bien connue de tous ceux qui, peu ou prou, pratiquèrent la Relativité. Je n'insiste pas. Je note seulement ceci (car, en ces matières, dès qu'on s'en tire avec une comparaison facile, il faut la corriger d'un trait qui montre la difficulté du problème réel) : nous avons raisonné sur un plan — deux dimensions — au lieu de trois pour l'univers traditionnel ; sur une surface sphérique — trois dimensions — au lieu de quatre pour l'univers einsteinien...

Naturellement, ces représentations de l'Univers sont à

une échelle astronomique ; les « objets » n'y gardent pas plus d'individualité que les grains de sable d'une plage immense, et les nébuleuses elles-mêmes n'y sont plus considérées que comme le sont les molécules d'un gaz à notre échelle humaine.

Les deux formes d'Univers relativiste : Einstein, De Sitter

Aucun fait, aucun argument (Dieu sait pourtant si les attaques furent acharnées) n'a pu jusqu'ici ruiner l'édifice relativiste. La seule théorie reçue, concernant l'architecture du monde, étant la Relativité, force était d'y loger le phénomène nouveau de l'éloignement des spirales.

On avait d'ailleurs le choix entre deux formes d'Univers relativiste, la théorie se dédoublait, il y avait deux solutions aux équations d'Einstein : l'Univers d'Einstein proprement dit, et l'Univers de De Sitter, l'auteur du second système étant l'illustre astronome de Leyde que nous avons déjà mentionné. Il ne s'agit pas ici de les différencier mathématiquement, ce qui nous conduirait sans doute à parler formes linéaires de différentielles, vecteur torsion, plurivecteurs de courbure, etc...

L'Univers d'Einstein et celui de De Sitter sont tous deux en équilibre, la matière et l'énergie s'y trouvent reparties uniformément à travers l'espace. Seulement ils diffèrent par la façon dont ils envisagent la densité de matière présente dans l'Univers et le mouvement qui l'affecte. L'Univers d'Einstein est purement *statique* : les vitesses radiales des spirales n'y pourraient qu'être nulles, la théorie n'y admet pas de vitesse systématique. Avec De Sitter, ces vitesses s'expliquent, mais l'Univers cette fois est *vide*. Notez que cette hypothèse d'un univers vide est moins absurde qu'elle le peut sembler au profane. Par

rapport au plus parfait des « vides poussés » que puissent réaliser nos laboratoires, l'Univers est vide. L'espace est si vaste que les astres y sont éparpillés, comme dit Jeans, à la manière de trois guêpes occupant seules la superficie de l'Europe et même davantage. En première approximation, il n'était donc pas absurde de supposer l'univers vide. Mais il reste que la matière y existe, et que la masse des spirales, par exemple, est telle qu'elle correspond presque à l'univers statique d'Einstein.

Ainsi, cruelle énigme : avec Einstein nous avons de la matière, mais pas de mouvement, et la fuite des spirales y contredit ; avec De Sitter, du mouvement, mais pas de matière, et les nébuleuses, les étoiles, les corps, vous, moi, y contredisons.

La science paraissait jusque environ 1927 dans une de ces impasses où elle se heurte périodiquement et dont seul le génie, en général, la fait sortir.

III. — L'Expansion de l'Univers

L'abbé Georges Lemaître

C'est en Belgique cette fois que nous conduit notre voyage scientifique, auprès du jeune abbé Georges Lemaître — il n'a pas encore quarante ans — au nom désormais illustre.

L'abbé Lemaître est un savant qui a pris partout le meilleur. En 1924, la Fondation Universitaire de Bruxelles envoie à Cambridge, chez Eddington, ce jeune docteur en sciences physiques et mathématiques, lauréat du concours des bourses de voyages. Mais le pays de l'astronomie d'observation, nous le savons, c'est l'Amérique. Lemaître vient aux États-Unis, est reçu *Doctor of Science*

au *Massachusetts Institute of Technology*, avec une thèse non publiée mais où il prélude à ses travaux sur l'Univers, et couronne enfin ses années d'apprentissage par un séjour au Mont-Wilson. La formation des savants belges est beaucoup plus variée que la nôtre, ils prennent volontiers leurs titres ailleurs, au lieu de recevoir uniformément le bonnet carré des Facultés nationales comme en France (1).

A son retour, Lemaître fut nommé professeur à Louvain. C'est alors qu'il fit à la Société Scientifique de Bruxelles, dans la séance mémorable du 25 avril 1927, et publia aux Annales de la Société un court mémoire intitulé : « Un Univers homogène de masse constante *et de rayon croissant* rendant compte de la vitesse radiale des nébuleuses extragalactiques. » Je souligne : *et de rayon croissant*, car c'est bien là le coup de génie, l'extraordinaire nouveauté.

La théorie de Lemaître

Revenons à notre ballon, je veux dire à l'univers fermé, fini mais illimité, de la Relativité. La science décide jusqu'à Lemaître que l'univers ne peut être qu'en équilibre. Deux solutions et deux seulement répondent à la donnée du problème : l'univers d'Einstein, l'univers de De Sitter ; mais le premier n'explique pas la vitesse systématique des nébuleuses, le second n'explique pas la présence de la matière dans le monde. Enfin Lemaître vient et conclut : l'univers n'est pas en équilibre.

Comme c'est simple ! dira-t-on. L'œuf de Colomb est toujours une chose simple, après que Colomb l'a trouvé.

(1) Le physicien de Louvain, Charles Manneback, est également docteur ès sciences des Etats-Unis.

En l'espèce, d'ailleurs, il se peut que la théorie de Lemaître s'exprime partiellement en quelques phrases, mais je vous prie de croire que ce n'est pas une chose simple et que les mathématiques, comme dans toute la Relativité générale, y sont malaisées.

La Bulle de savon

Ainsi, l'Univers en équilibre conduit dans ses deux solutions possibles à un résultat qui ne s'accorde point avec l'expérience. Lemaître pose l'hypothèse que l'Univers n'est pas en équilibre : il se dilate, il s'épand constamment, c'est-à-dire que son rayon augmente au cours du temps. Notre ballon n'est pas gonflé une fois pour toutes, mais ne cesse au contraire de grossir. L'Univers est une bulle de savon. C'est décidément un symbole profond qu'une bulle de savon. François Bacon disait déjà que le monde en est une. Newton y découvrit bien des secrets de l'Optique, et M. Jean Perrin de fort jolies choses atomiques. Lord Kelvin vous déclare l'éminente dignité scientifique de la bulle de savon : « Gonflez une bulle de savon et regardez-la : vous pourrez l'étudier pendant toute votre vie peut-être sans cesser d'en tirer des enseignements sur la science physique (1). »

Comme sur le ballon qui se gonfle, comme sur la bulle de savon qui grossit, les poussières, les points semblent s'éparpiller en tous sens, fuir en toutes directions à mesure de la dilatation ; notre Univers en expansion, dont les spirales sont les poussières, explique bien la fuite de ces spirales. Ce n'est pas nous, — petite planète Terre, — qu'elles fuient systématiquement : nous n'avons pas droit

(1) *La Grandeur des Atomes*, Conférence à l'Institution Royale de la Grande-Bretagne, 3 février 1883 (*Proceedings of Roy. Inst.*, X, p. 1).

à cet honneur anthropocentrique. La diffusion est en tous sens, comme les particules d'une fumée qui se répandrait partout, comme les poussières du ballon que l'on gonfle. L'expansion de l'Univers a la même image que l'expansion d'un gaz.

La Constante cosmologique

Mais, direz-vous, qui gonfle le ballon, ou qui souffle dans la bulle? Les savants ne s'embarrassent pas d'une réponse sibylline et répondent en chœur : c'est *lambda*! et je n'échappe pas à vous présenter *lambda*, la *constante cosmologique*, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

Voici. Nous avons dit que toutes nos théories modernes sur la structure de l'Univers sortent des équations d'Einstein. Or, dans ses équations, le grand savant a été conduit à introduire une constante qu'il nomma cosmologique, car elle n'intervient vraiment que dans les problèmes relatifs à l'ensemble de l'Univers, et qu'il désigna par λ dans son formalisme analytique. Pour le système solaire, par exemple, λ est nul (1), car la densité matérielle peut être considérée comme relativement négligeable dans un si petit coin de l'Univers, et l'espace y pourrait également être tenu pour euclidien.

Mais enfin, qu'est-ce que λ? Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que λ correspond à une force opposée à la gravitation : par la gravitation newtonienne, les corps s'attirent et cette attraction tend à diminuer le rayon de

(1) Note pour les mathématiciens. — La loi de gravitation d'Einstein était d'abord (en symbolisme tensoriel) $G_{\mu\nu} = 0$ ($\mu, \nu, = 1..4$).

La loi amendée, avec introduction de lambda, donne

$$G_{\mu\nu} = \lambda\, g_{\mu\nu} \qquad \text{(univers en équilibre)}$$

Et pour le système solaire ($\lambda = 0$) : $G_{\mu\nu} = \lambda\, g_{\mu\nu} = 0$

l'Univers ; par λ au contraire, semble se superposer à cette attraction une force répulsive qui tend à augmenter le rayon. D'où dilatation de l'Univers, à partir du moment où ces deux forces contraires ne se neutralisent plus comme dans l'Univers en équilibre d'Einstein et De Sitter.

Du point de vue mathématique, λ est une constante arbitraire. Les équations sont complètes sans elle, nous avons vu qu'elle pouvait être nulle. Mais la généralité entière du point de vue mathématique l'exige, et Einstein n'a pu l'éviter. Elle est nécessitée par la liaison relativiste entre l'énergie et la matière, seulement ce n'est pas à l'énergie ou à la masse totale qu'elle s'ajoute, mais c'est à la densité.

Et c'est λ qui a pour effet de rendre l'espace fini, c'est-à-dire, comme l'explique De Sitter, d'en faire un espace du genre de la surface de l'œuf et non du genre de la surface du papier. λ est essentiellement lié au fait que l'Univers est fermé.

Pas d'Univers phénix

Un esprit rigoureux aura sans doute noté que la dilatation de l'Univers n'est pas obligatoire, même si l'Univers n'est plus en équilibre. En effet, il peut aussi bien y avoir contraction, et l'examen des équations traduit analytiquement cette alternative qu'impose la logique. On peut prendre le rayon R positif ou négatif (1), ce qui revient à admettre la dilatation ou la contraction.

Mais justement, c'est ici qu'intervient le fait expérimental sur lequel se fonde la théorie : la vitesse d'éloi-

(1) Note pour les mathématiciens : plus exactement, on peut supposer $\frac{dR}{dt} > 0$ ou < 0.

gnement des spirales. Cet éloignement prouve que l'Univers se détend au lieu de se comprimer, l'expérience lève l'option que permettait le formalisme analytique. Lemaître trouve toute une série de solutions, avec tous les cas intermédiaires possibles (nous y reviendrons tout à l'heure) : parmi ces solutions possibles l'expérience physique particularise celle qui restitue la vitesse d'éloignement observée, en même temps que la densité convenable de la matière dans l'espace.

Et n'en est-il pas toujours ainsi, notons-le chemin faisant : la Physique nous apparaît surtout, aujourd'hui, comme une restriction apportée à l'offre mathématique. Parmi toutes les solutions rationnellement possibles, le réel fixe notre choix en ne permettant que certaines d'entre elles. *L'offre mathématique dépasse la demande physique.*

Une troisième solution et bien pittoresque était encore admissible : c'est celle d'un Univers *pulsant*, d'un univers en oscillation qui se serait tour à tour contracté et dilaté, renaissant de ses cendres tel le phénix... Mais l'hypothèse ne pouvait tenir pour des raisons techniques dont la place n'est pas ici ; l'abbé Lemaître envisage la solution oscillante et l'écarte dans un mémoire récent dont je cite du moins la jolie conclusion : « D'un point de vue purement esthétique, on peut peut-être le regretter. Ces solutions où l'Univers se dilatait et se contractait successivement en se réduisant périodiquement à une masse atomique des dimensions du système solaire, avaient un charme poétique incontestable et faisaient penser au phénix de la légende (1). »

(1) *L'Univers en Expansion*, Annales Soc. Scientif. de Bruxelles, Série A, LIII, p. 85 (Louvain, 1933).

IV. — Le Passé et l'Avenir de l'Univers

De l'Univers d'Einstein à l'Univers de De Sitter

Dès lors, c'est à une vaste synthèse que nous conduisent les travaux de l'abbé Lemaître. Comme il se doit dans une théorie bien faite, la sienne englobe les résultats acquis : les solutions de ses équations admettent à titre de cas particuliers, de valeurs-limites, les propositions d'Einstein et celles de De Sitter. A l'origine l'Univers est de la forme einsteinienne : il renferme autant de matière que possible, il est purement statique, aucune vitesse systématique n'y court, attraction et répulsion s'y neutralisent. Mais Lemaître observe que cet équilibre est essentiellement instable : dans le duel entre les deux forces antagonistes, l'attractive et la répulsive — G et λ si vous voulez —, la moindre cause (un souffle, une ombre, un rien... à l'échelle astronomique) va donner la prédominance à l'une sur l'autre et mettre tout en branle. Les faits nous montrent que c'est la répulsion qui l'emporte : pas de contraction ! Quand les deux actions s'opposaient exactement, le rayon de l'Univers avait rigoureusement sa valeur d'équilibre. La répulsion l'emportant, ce rayon croît, l'expansion de l'Univers commence, la bulle grossit, le ballon se gonfle. Les nébuleuses s'éloignent, d'une vitesse radiale toujours plus grande, tels les dessins ou les lettres que l'on a peints sur l'enveloppe d'un ballon, avant le gonflement. Nous savons le nombre imposant d'années au bout desquelles le rayon de l'Univers a ainsi doublé.

Puis, si nous continuons l'histoire, les vitesses augmentent, l'éparpillement grandit toujours, les nébuleuses s'effilent, de plus en plus ténues dans cet univers immensément détendu, jusque-là que l'univers se vide, la densité

de la matière y tendant vers Zéro à mesure que le rayon y tend vers l'infini. Nous parvenons ainsi, pour la fin des âges, à l'Univers de De Sitter.

Et les équations de Lemaître nous distribuent toutes les valeurs intermédiaires, en expliquant à la fois le mouvement des spirales et la proportionnalité de leur vitesse radiale d'éloignement à la distance (1).

L'atome primitif de Lemaître

Cet Univers de départ, ce monde einsteinien, bulle non encore soufflée mais pleine de matière et contenant tout le possible, — les spirales, les étoiles, la Terre, vous, moi, — quel est-il et pouvons-nous avoir quelque idée de sa forme? A cette question cosmogonique, les idées de Lemaître complétées par celles d'Eddington nous proposent une réponse.

Dans l'hypothèse traditionnelle de Kant et de Laplace, on le sait, l'origine du monde était tirée d'une nébuleuse primitive, dont le gaz détendu à l'extrême était uniformément réparti dans l'espace. Par l'attraction universelle, des condensations se formaient, de plus en plus fortes, donnant ainsi progressivement lieu à nos systèmes stellaires ou planétaires. Lemaître fit remarquer d'abord (2) que l'hypothèse de Laplace même aboutit à l'expansion de l'Univers : car la nébuleuse primitive est en équilibre instable, elle aussi, il y suffit d'une légère condensation locale pour entrainer le mouvement de dilatation universelle.

(1) Pour le mathématicien : le coefficient de proportionnalité est l'augmentation relative du rayon de l'Univers dans l'unité de temps. (On a : $v = \frac{1}{R}\frac{dR}{dt}r$ v, vitesse d'éloignement; R, rayon de l'univers, distance de l'astre considéré). [vers;

(2) *Monthly notices of Royal Astronomical Society*, mars 1931.

Puis, un peu plus tard (1), Lemaître, suivi par Eddington, donna lui-même sa solution propre au problème cosmogonique. Au lieu de la nébuleuse imaginée par Laplace, il tient plus vraisemblable l'existence originelle d'un atome primitif dont les produits de désintégration forment le monde actuel. Hypothèse bien en accord à la physique d'aujourd'hui ! Changement aussi de point de vue dans l'histoire du monde : Kant et Laplace considéraient l'évolution du *diffus* au *condensé*, Lemaître et Eddington la voient du *simple* au *composé*.

La radioactivité aurait été gigantesque, dans cette préhistoire universelle que Lemaître nomme l'ère préastronomique, et qu'il compare volontiers à quelque inimaginable feu d'artifice.

L'homme est venu au bon moment pour entrevoir quelques lueurs du grand éblouissement originel, et connaître çà et là quelques faits de la prodigieuse aventure. Les corps radioactifs ne sont pas encore épuisés, les nébuleuses extragalactiques n'ont pas encore franchi ces bornes au-delà desquelles, à jamais, elles nous resteraient inconnaissables, car ces bornes existent. Certes, le télescope fait des prodiges : *le télescope*, dit admirablement Lemaître, *est un instrument qui voit loin dans le passé.* Recueillant la lumière des spirales, il nous raconte l'histoire d'il y a cent quarante millions d'années.

Mais le télescope, serait-il même infiniment puissant, aura ses limites, son : « tu n'iras pas plus loin ». Puisque l'accélération continue, qui gonfle l'univers et fait fuir les mondes stellaires, un jour viendra où le rayon augmentera si vite que la lumière ne pourra plus faire son tour d'univers : il lui faudrait accomplir un plus grand trajet que celui pour lequel elle était partie. Essayer de voir

(1) *Nature* (Londres), 9 mai 1931.

autour de l'univers, Jeans nous le dit, ce serait alors essayer d'attraper un train qui se déplace plus rapidement que nous ne pouvons courir.

Nous voilà fort essoufflés. Sans doute un jour viendra où nous ne verrons plus aucune spirale, et ce jour est déjà là, selon les calculs, pour des mondes engouffrés dans le trop lointain espace. Mais le moment est encore bon, répétons-le, de voir beaucoup de choses. Notre univers porte les marques de la jeunesse, comme parle encore l'abbé Lemaître, nous ne sommes pas venus trop tard dans un monde trop vieux. Au Mont-Wilson, les regards, armés du télescope, atteignent 140 millions d'années-lumière, avec les plus éloignées des nébuleuses visibles.

Soir de fête

Et qu'arrivera-t-il ? Notre gros atome s'est monnayé en une pluie d'étoiles depuis l'aurore des âges astronomiques. La fête est à son terme, mais le radieux souvenir nous en est conservé dans la lumière des nébuleuses, et la science fait revivre ce souvenir. Écoutons ici le grand savant dont nous évoquons les hypothèses, et qui est aussi un poëte : « L'évolution du monde, écrit l'abbé Lemaître (1), peut être comparée à un feu d'artifice qui vient de se terminer. Quelques mèches rouges, cendres et fumées. Debout, sur une escarbille mieux refroidie, nous voyons s'éteindre doucement les soleils et cherchons à reconstituer l'éclat disparu de la formation des mondes. » Et, comme il faut écarter la contraction — la solution négative; comme dans le match attraction-répulsion

(1) *L'Expansion de l'Espace*, Revue des Questions Scientifiques (Louvain), 20 novembre 1931.

nous avons vu triompher la seconde sur la première, l'histoire du monde évoluera « doucement » vers cet univers évaporé, *vide*, calculé par De Sitter. « En ce cas, nous ne devons plus nous attendre à rien de sensationnel : les soleils se refroidiront, les nébuleuses s'éloigneront, cendres et fumées du feu d'artifice originel achèveront de se refroidir et de se disperser. »

Ne songe-t-on pas au soir de fête contemplé par Hugo :

La nuit vint, tout se tut, les flambeaux s'éteignirent.

V. — L'Évolution et l'Astrophysique

Le conflit

Mais la poésie de la science est toujours une poésie inachevée. De ce tableau grandiose, la perfection est absente. Je ne dis rien de la théorie des rayons cosmiques, greffée par Lemaître sur son hypothèse générale. Pour lui, les rayons cosmiques sont les documents qui retracent l'histoire du monde ; les espaces interstellaires, c'est la bibliothèque de l'Univers où se conservent ces documents. Les rayons cosmiques seraient ainsi les témoins de l'ère prodigieuse où la radioactivité géante atteignait à une ampleur qui donnait à la désintégration atomique son paroxysme.

Mais je ne parle ici des mystérieux rayons que pour mémoire, pour ainsi dire, car ils nous entraîneraient vraiment trop loin et c'est là une autre histoire.

Ce qu'il faut signaler encore, au contraire, c'est la difficulté qui surgit désormais sur la voie royale de la théorie nouvelle.

Déjà, la question de savoir si l'univers se dilate à la

formidable vitesse que la course infatigable des spirales indique, ou bien à une moindre allure, cette question doit être précisée. Mais la technique n'en est pas inabordable et les savants sauront avant longtemps à quoi s'en tenir.

Le vrai conflit vient d'éclater entre la théorie moderne de l'Évolution des étoiles et notre doctrine de l'Univers en expansion.

Où l'astronome manquerait de temps

Bien que le feu d'artifice soit éteint déjà, le monde de Lemaître, avons-nous vu, est encore jeune : les nébuleuses sont toujours à portée du télescope. Dès 1929, Eddington étudiant la rotation de la Galaxie venait à penser que l'Univers n'est pas si ancien qu'on le croyait. Les étoiles ne sont plus des vieillards décrépits, disait-il, avec son humour habituel. Lemaître arrivait à la même conclusion : l'expansion des nébuleuses implique moins de milliards d'années que n'en réclame l'évolution des étoiles, telle du moins qu'on l'imaginait jusqu'ici. Nous obtenons, avec la théorie de l'expansion, quelques pauvres deux milliards d'années seulement, — même plus de quoi placer la durée d'évolution de notre petite Terre !

Les Astronomes, jusqu'ici, ont eu le temps à leur disposition. Ils en ont fait une effroyable consommation, pour absorber le long destin des étoiles. C'est un peu comme les transformistes qui ont toujours accumulé des milliers d'années pour transformer quoi que ce soit. L'évolution a toujours le temps devant elle et, comme parle *Eupalinos* songeant ironiquement à cette scientifique échappatoire : « Les siècles ne coûtent rien, qui en dispose peut changer ce qu'il veut en ce qu'il veut. »

Or, voici que les siècles coûtent quelque chose. La

théorie de Lemaître en mesure le nombre. Nous voici fort dérangés dans nos habitudes.

Que décider? Question de commodité personnelle, répondrait Poincaré; question de goût, assure pareillement Jeans. Pour Lemaître, la notion d'évolution en Astrophysique a besoin d'être assouplie : elle a donné des résultats remarquables, mais sans doute lui a-t-on demandé trop de précisions.

Pour d'autres, plus traditionnels, c'est la vitesse des spirales qui a besoin d'être autrement comprise.

Pour tout le monde en tous cas, semble-t-il, (et que le proche avenir confirme ou non les vitesses mesurées, avec l'interprétation qu'on leur donne), le fait vraisemblable reste que l'univers ne peut pas être immuable, qu'il augmente de volume et que les mathématiques de Lemaître ont raison.

***

Ainsi la théorie de l'abbé Lemaître a conquis son droit de cité dans la science. Elle n'a toujours pour base expérimentale que la « récession des spirales ». Mais n'en est-il pas souvent ainsi pour d'imposantes constructions théoriques? Et la Relativité elle-même n'y fait pas exception. Il y a quelque chose d'émouvant dans cette disproportion, presque d'humain dirai-je, ne me piquant point d'échapper à l'anthropomorphisme, étant homme et m'adressant à l'honnête homme.

La théorie de l'Univers en expansion couronne en quelque sorte la Relativité, complétant, corrigeant et englobant les théories d'Einstein et de De Sitter.

Sans doute le savant russe Friedman avait-il obtenu un début de résultat dès 1922, sans que Lemaître le sût. Mais la question de l'éloignement des spirales n'y figu-

rait aucunement, et d'ailleurs comme le déclare De Sitter : « La conviction que l'Univers ne pouvait être en équilibre... peut bien avoir été vaguement éprouvée par certains d'entre nous, mais le fait que son évolution a été prouvée nécessaire, et mathématiquement décrite, et plus encore le fait que par la nouvelle théorie les données de l'observation sont conciliées et expliquées, consacrent cette théorie comme l'une des plus importantes... »

Après un sommeil de quelque trois ans, aux *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles*, le génial mémoire de Lemaître, découvert par Eddington, adopté en gros par Einstein, par De Sitter, par Langevin, a bientôt fait son tour du monde. En septembre 1931, la *British Association for the advancement of Sciences* le prenait pour un de ses sujets de discussion, lors d'une réunion où la Société célébrait son centenaire, et conviait, avec l'abbé Lemaître, Jeans, Eddington, De Sitter, Milne, Millikan. En 1932, à Leicester, la *British Association* reprenait la discussion. L'Institut de synthèse en mai, notre Sorbonne en décembre 1934, ouvrent leurs portes au savant belge pour quelques conférences sur sa théorie.

Elle est de celles qui n'apportent pas seulement une solution aux problèmes mathématiques ; elle satisfait aux équations, elle n'enchante pas moins nos imaginations. Certains la tiennent trop poétique. Mais la science entière, souvent, et l'Astronomie, toujours, ne sont-elles pas dans le même cas ?

André George.

Note bibliographique. — Principaux textes de G. Lemaître, *Annales de la Soc. Sc. de Bruxelles*, t. XLVII (A), p. 49, séance du 25 avril 1927. — *Monthly notices of Roy. Astron. Soc.*, vol. 91, p. 490,

mars 1931. — *Rev. des Ques. Scient.*, 20 nov. 1931. — *Annales de la Soc. Sc. de Bruxelles*, t. LIII (A), p. 51, 1933.

Nous avons particulièrement utilisé les travaux de Henri MINEUR qui a fait beaucoup pour la théorie de Lemaître en France : Cours d'Astronomie stellaire (1930-31), Cours sur la Dynamique des masses variables et l'Univers en Expansion (1931-32), à la Faculté des Sciences de Paris. — *L'Univers en Expansion*, Exposés de Phys. théor., dirigés par L. de Broglie, n° VIII (Hermann, 1933).

Le lecteur trouvera l'essentiel dans l'admirable petit livre d'EDDINGTON (*The expanding Universe*) *L'Univers en Expansion* (trad. chez Hermann, 1934), ou dans la très claire conférence de Ch. Manneback au *Cercle des Alumni* (Bruxelles, Fond. Univ., 1934).

V. aussi JEANS (*The stars in their courses*) *Les Etoiles dans leurs courses* (trad. chez Hermann, 1933), excellent ouvrage d'ensemble; DE SITTER, *L'Univers en Expansion*, art. (en anglais) *Scientia* (I, 1031).

La discussion de la *British Association* (Lemaître, Jeans, Eddington, etc.) a été excellement traduite et présentée par Paul COUDERC (Gauthier-Villars, 1933).

De P. LANGEVIN, voir *L'œuvre d'Einstein et l'Astronomie* (*L'Astronomie*, juillet 1931).

Enfin, dans la seconde édition revue et corrigée de ses si claires et remarquables *Dix Leçons d'Astronomie* (pet. 8°, 115 p. avec 21 planches, Gauthier-Villars, 1934), E. ESCLANGON consacre une annexe (pp. 111-115) aux idées de Lemaître, en mentionnant d'ailleurs les objections qu'on y peut faire, et en alléguant d'autres interprétations du fameux phénomène de décalage vers le rouge des raies spectrales, pour les spirales.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Une nouvelle méthode d'exploration archéologique

Lorsqu'en 1918 je proposais le R. P. Poidebard pour une mission au Caucase, je ne me doutais guère que cette tentative d'entrer en relations avec des éléments français isolés dans le sud de la Russie allait changer la vie du Révérend Père. Je le savais missionnaire ardent, voyageur endurant, linguiste consommé, mais l'archéologie n'avait guère jusqu'alors troublé ses rêves et les traces de Rome dans le Proche-Orient ne le préoccupaient pas.

L'ouvrage que le R. Père vient de faire paraître (1) sur le *Limes* romain dans le désert de Syrie, de Trajan à la conquête arabe, nous apporte la preuve que ses belles qualités de courage et d'intelligence n'ont fait que changer d'objet et qu'il y avait en lui un savant qui s'ignorait.

On a parlé, lors des premiers articles du P. Poidebard dans l'*Illustration* sur l'exploration du désert syrien, de la découverte d'une archéologie aérienne. L'auteur lui-même s'en défend et il en attribue la gloire aux aviateurs qui, durant la grande guerre, ont su déceler les camouflages savants des ouvrages ennemis et interpréter les variations de teintes du

(1) A. Poidebard, *La trace de Rome dans le désert de Syrie. Le Limes de Trajan à la conquête arabe. Recherches aériennes (1925-1932)*. Introduction de Franz Cumont. Paris, Geuthner, 1934. Un volume de texte grand in-4° de xxiv-213 pp., un atlas de viii + 11 pp. + cl.xi planches.

terrain et de sa verdure. Des savants sont venus depuis qui ont utilisé l'avion pour la prospection archéologique, la découverte et l'exploration des ruines. Le mérite propre de l'auteur est d'avoir fixé les principes de cette science nouvelle et d'en avoir fait l'application magistrale sur un terrain particulièrement difficile, le désert de Syrie.

Dans son Avant-Propos le R. P. Poidebard a rendu un hommage mérité aux pilotes du 39e régiment d'aviation. Leur courage et leur habileté technique ont permis la réussite de l'œuvre entreprise. Lui-même s'était réservé le rôle de photographe, et son livre nous fait voir comment peu à peu l'expérience lui a révélé les conditions du travail les plus favorables : à quelle hauteur moyenne il convenait de voler, à quels moments la lumière était la plus propice, la limpidité de l'atmosphère opportune, ou son opacité prohibitive. Aux heures matinales ou tardives, quand les ombres s'allongent sur la steppe nue, les rayons du soleil rasent la terre et l'éclairage oblique, qui fait d'un caillou une montagne, permet de distinguer des reliefs qu'un piéton n'eût pas discernés. Ailleurs un écran de nuages a maintenu en faisceau parallèle au sol les rayons solaires ; la photographie révèle alors des ombres pâles qui accusent les moindres accidents du terrain. Certaines conditions atmosphériques semblaient rendre la photographie impossible : soleil de face, luminosité excessive, tourbillons d'air torride au voisinage du sol. Écoutons l'auteur décrire l'une de ses réussites : « Le vol avait lieu vers neuf heures du matin, le soleil déjà haut et en pleine force. Le franc contre-jour et la proximité du sol permettaient d'avoir les moindres ombres se détachant, nettes, en noir sur blanc. Le soleil montant, l'obliquité de l'éclairage nécessaire pour rehausser les détails du site est conservée en abaissant proportionnellement la hauteur de vision de l'opérateur. Le contre-jour vient à son tour sertir les moindres plissements du terrain » (p. 11-12).

Ainsi la plaque photographique peut retracer la ligne d'un vallum, l'enceinte rectangulaire d'un camp ou percevoir le

tracé d'une ancienne route romaine depuis longtemps oubliée. Bien mieux, l'objectif perçoit ce qui échappe à l'œil humain et la plaque est impressionnée par des rayons lumineux auxquels notre rétine reste insensible. Ainsi se trouve révélée la présence de ruines enfouies sous une couche de terre, car l'actinisme d'un sol remué ou mélangé de chaux n'est pas celui d'un sol vierge. Ou encore, lorsque les pluies d'automne font reverdir le désert ou que les ardeurs de l'été commencent à en roussir les herbes, la couleur différente de la végétation décèle des murailles qui courent sous la glèbe.

Mais, dira-t-on, de cet immense travail, de ces efforts, de ces constatations curieuses, quel est l'aboutissement scientifique réel? Ce n'est rien moins que le renouvellement de toute l'archéologie romaine en Syrie et en Mésopotamie.

Lorsque Pompée établit l'autorité de Rome en Syrie, le cours de l'Euphrate formait à la fois la ligne de frontière et la ligne de défense de l'Empire contre les Parthes. Plus au sud, une série de petits états tampons s'intercala entre la nouvelle province et le désert. Mais le destin de Rome, en ces temps, était de pousser toujours plus loin. Au cours du I^er^ siècle de notre ère, toutes ces principautés, Arabes, Ituréens et autres dont Rome utilisait la mobilité et la connaissance du pays, furent abolies. En 75 après Jésus-Christ un légat, le père du futur empereur Trajan construisait la grande voie de rocade qui va de Palmyre à Soura. Trajan conquiert la Mésopotamie, puis, en 107, après avoir annexé l'Arabie, il trace hardiment, du Nord au Sud, une longue chaussée *a finibus Syriae ad mare rubrum*. Alors commence l'organisation du *limes*, non pas une muraille de Chine, purement et uniquement défensive, mais bien plutôt un immense système offensif, conçu pour servir de base à des opérations sur le territoire ennemi.

Dans une préface remarquable, qui synthétise tous les résultats historiques de l'exploration du P. Poidebard, M. Franz Cumont distingue en deçà et au delà de l'Euphrate

deux périodes différentes dans l'œuvre grandiose des ingénieurs romains (p. VIII et ss.). Aussi longtemps que Palmyre alliée ou sujette de Rome domine sur la région, ses cavaliers et ses méharistes font la police du désert et il n'y a pas de véritable *limes* le long de la frontière parthe.

Par contre, après la destruction de Palmyre par Aurélien en 273 et la crise politique et sociale du III^e^ siècle, la rude énergie de Dioclétien dut pourvoir au salut de l'Empire. Il construit cette interminable *Strata Diocletiana* qui de Soura à Palmyre et à Damas et jusqu'à la Mer Rouge permet aux légions et aux cohortes de se porter rapidement vers les points menacés. Ainsi le désert est coupé du Nord au Sud.

Mais contre les cataphractaires sassanides, cavalerie bardée de fer, d'une endurance et d'une mobilité extrêmes, contre les rezzous jaillis subitement des sables de l'Arabie, il ne suffisait pas d'un vallum et d'une palissade, il fallait des défenses en profondeur, et le génie romain crée de toutes pièces un système de routes fortifiées courant parallèlement et reliées par d'autres voies perpendiculaires qui s'enfoncent dans le désert et s'en vont, à plusieurs journées de marche en avant, occuper les points d'eau et les pâturages.

Le tracé de l'artère principale est admirablement choisi pour offrir le maximum de sécurité. Entre Bostra et Damas, la chaussée s'accroche aux massifs basaltiques du Hauran et du Safa, bastions inexpugnables de laves volcaniques; au delà, jusqu'à Palmyre, la *Strata Diocletiana* suit la chaîne abrupte du Djebel Rawâq, puis, entre Palmyre et l'Euphrate, s'appuie aux hauteurs, coupées par un petit nombre de cluses, du Djebel Bichri. De Soura à Circesium, la voie fortifiée côtoie le cours profond de l'Euphrate et plante ses ouvrages stratégiques sur les hautes falaises qui forment le rebord du plateau désertique, puis elle remonte le Khabour, dont les eaux intarissables, même au cœur de l'été, coulent abondamment dans un lit encaissé. Enfin elle rejoint le Tigre en escaladant le Djebel Sindjar, dont les rares passes sont impropres aux vastes mouvements de la cavalerie. Même sur les hauteurs arides, cette ligne se maintient toujours dans

une région où la chute des pluies est suffisante pour qu'on n'y risque point de mourir de soif. D'autre part, elle coupe les pistes de transhumance des tribus nomades et de leurs immenses troupeaux et permet ainsi de surveiller et de contenir leurs migrations saisonnières. Partout, la condition des routes est conditionnée par la nature du sol : simples voies de terre aplanie, aménagées entre deux bordures latérales, quand le terrain est sec et résistant ; solides chaussées, pavées de dalles épaisses, partout où les eaux hivernales pourraient les couper de fondrières. En dehors des grandes places fortes comme Bostra, Damas, Palmyre ou Nisibe, centres urbains ceints de solides remparts, et entre les camps occupés par les légionnaires, les voies sont gardées par des postes échelonnés tous les dix ou tous les vingt milles, avec un château plus important au trentième et qui correspond à une étape chamelière. Des ouvrages, dont le plan et même l'architecture, avec leurs tours et leurs courtines, ont pu souvent être reconnus, bloquent ainsi toutes les passes et tous les gués. Autour des postes ont été multipliés les travaux pour assurer le ravitaillement en eau potable : puits profonds qu'alimentaient des nappes souterraines et dont le cuvelage est maçonné en appareil régulier, bassins et citernes qu'emplissaient les pluies de l'hiver, sources distantes amenées par des conduites ou des aqueducs, *fogaras* allant capter sous terre des veines lointaines. Sur les sommets, des tours de garde et de signalisation optique permettaient aux guetteurs d'alerter les garnisons à la moindre menace. Enfin de vastes enceintes polygonales de murettes, projetant de leurs portes deux antennes divergentes, se présentent parfois au voisinage des *castella* : elles offraient aux hommes de la tente un refuge pour eux et leurs troupeaux, et donnaient aux partisans Scénites, appartenant aux tribus soumises, le moyen de concourir avec les troupes régulières à la défense des frontières (1).

(1) P. XI SS.

Cette merveilleuse organisation militaire avait sans doute pour but d'assurer la sécurité de l'Empire, mais elle permettait en même temps le commerce de Rome avec l'Orient. Des prospections aériennes de l'auteur lui ont fait reconnaître, au delà du *limes*, à travers le désert, vers l'Arabie au Sud, vers le Tigre et l'Euphrate à l'Est, la trace des pistes caravanières qui assuraient le transit du Golfe Persique à la Méditerranée. C'est par ces routes qu'arrivaient sur le marché romain les épices et l'encens d'Arabie, les tissus de l'Iran, les perles de l'Océan Indien, les gemmes et les ivoires de l'Inde et les précieuses soies de Chine. Ce ne sont que de simples pistes, mais avec des tours de guet et des points d'eau qu'il suffira de déblayer pour que nos mécharistes, succédant aux *sagittarii* et aux *dromedarii* palmyréniens, reprennent l'œuvre de paix et de civilisation de la Rome antique.

Jusqu'ici, par la *Notitia Dignitatum*, la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, les géographes et les historiens anciens, Ptolémée, Procope, Isidore de Charax, etc., par les travaux modernes de Fabricius et de Dussaud, les explorations de Musil, l'on était arrivé à identifier seulement quelques-uns des camps principaux qui protégeaient le *limes* romain dans le désert de Syrie. Désormais les postes sont relevés de 15 en 15 kilomètres, les inscriptions des milliaires nous renseignent sur les constructions, les dates, les circonstances ou le nom des cohortes en garnison. Les archéologues vont savoir désormais sur quels points diriger leurs explorations. Il sera possible d'apporter des précisions sur la politique générale de l'Empire à l'égard des Parthes et des Sassanides et sur les motifs particuliers de telle ou telle occupation, sur la composition de l'armée et l'administration en ces contrées. Des découvertes du plus haut intérêt scientifique et religieux ont été faites cette année dans le *praetorium* de Doura-Europos : une église chrétienne du début du III^e^ siècle, une synagogue, un mithraeum, ces trois monuments avec fresques et inscriptions. On peut espérer que d'autres

castella réserveront aux fouilleurs d'heureuses surprises, et ainsi l'on saisira mieux comment les vétérans et les soldats ont introduit la latinité dans les villes helléniques et les campagnes sémitiques de Syrie, mais aussi comment, par contre, les légions sont allées en s'orientalisant tous les jours davantage, et, en perdant l'esprit romain, ont compromis la solidité de l'Empire.

L'importance des résultats obtenus par la méthode d'exploration archéologique aérienne du R. P. Poidebard, les vastes espoirs scientifiques que ces travaux autorisent, excuseront cet article trop long.

A. VINCENT.

La France au-dessus des races

C'est autour d'un tombeau que s'est lentement cristallisée l'âme chrétienne d'un peuple. C'est en vénérant les reliques de saint Martin de Tours que les races diverses qui devaient plus tard constituer la France ont fusionné et ont appris les premières leçons d'unité nationale. C'est parce qu'une pauvre femme de reine déjà chrétienne obtint de son mari Childéric encore païen une attitude de respect en ce lieu de pèlerinage de tout un peuple que les foules implorantes acheminèrent peu à peu la royauté franque vers le baptistère de Reims. Michelet n'a-t-il pas écrit : « Tours fut pour la Gaule ce que Delphes fut pour la Grèce, l'*umbilicus terrarum* »?

Mystique de l'histoire! Il a fallu des siècles pour comprendre qu'une nation est plus une âme collective qu'une mise en commun d'intérêts disparates, et qu'à coup sûr ceux-là ont fait plus de besogne que les chefs d'armée ou les politiques qui ont su placer les âmes dans le sillage lumineux du même idéal chrétien. Ce sont donc les saints qui ont fait la France, fille de l'Esprit plutôt que synthèse de races réagissant les unes sur les autres après de premiers et brutaux contacts. Ce sont les grands évêques, convertisseurs de foules et défenseurs de la cité, docteurs de l'éternelle vérité et gardiens intransigeants d'une morale sévère, qui ont affiné les âmes païennes et rendu possible leur unification dans le Christ. Thèse osée(1), objectera-t-on, car nous ne pouvons pas ne pas constater que ces fusions raciales ont eu lieu et que nos vraies richesses nationales sont faites d'apports

(1) *La France au-dessus des races*, par M.-M. Gorce, professeur à l'Institut Catholique de Toulouse. Payot, 1934.

divers sublimement amalgamés. Aussi bien nul ne songe-t-il à le nier; mais la raison même de cette combinaison d'apports, de telles interréactions fécondes, où donc la trouver? Ce fut la grandeur de Fustel de Coulanges de découvrir la religion à la base de la Cité Antique. Il faut donc nous féliciter aujourd'hui que quelqu'un ait osé dire — à l'encontre sans doute de beaucoup d'historiens officiels et patentés — que la même constatation vaut pour la France et que la supériorité de la Cité Moderne sur la Cité Antique découle de la supériorité du Christianisme sur le paganisme romain.

Ce qui n'empêche nullement qu'au cours des siècles à cette union spirituelle des cœurs ne s'ajoute le sentiment national, conscience d'une vie sociale collective, en même temps que les rois achèveront l'unité politique du territoire. Mais c'est toujours à un élément spirituel qu'il faut se référer : peu à peu le Nord envahira le Midi et à partir de XIV[e] siècle l'influence septentrionale sera prépondérante, mais qui ne sent que l'homme du Midi n'est pas pour autant devenu l'homme du Nord, et qu'au-dessus de toutes ces diversités réelles, une harmonie supérieure s'est cependant établie qui marie les qualités des deux races : la chaleur du Midi et la clarté du Nord qui sont, dit joliment l'auteur, « les deux prérogatives de l'esprit plus encore que du feu ». Le sang, l'élément matériel de la race, ont peu de chose à faire ici. La nationalité n'est-elle pas en définitive une sorte de corollaire du principe spirituel de libre association, même quand le désir du cœur est étouffé par la violence? Le concept racial absolu et brutal rapetisse l'humanité, l'animalise presque, en la réduisant à un clan. Il faut faire large la part de l'esprit dans le monde, car c'est en fin de compte la Vérité qui délivre. Et ce n'est pas avoir peu travaillé à la libération de l'esprit que d'avoir montré dans le christianisme l'élément fondamental de la nation française.

F.-M. Bergounioux, O. F. M.

Le dernier des Humanistes

M. Pierre Humbert, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier, chez qui se trouvent unis, en une rencontre rare, une culture littéraire étendue, un goût d'artiste raffiné et de fortes connaissances scientifiques, après avoir étudié l'admirable type de savant et de croyant que fut Pierre Duhem (1), a remis récemment en pleine lumière la figure injustement oubliée d'un provençal illustre : Claude Peyresc, le dernier des humanistes.

Quel beau livre il nous a donné! Dédié « aux Fontaines d'Aix », ce livre est en effet tout parfumé de thym, tout illuminé de soleil; écrit avec amour, dans un style élégant et rapide, il s'appuie sur une érudition très sûre et que les spécialistes ne sauraient prendre en défaut. Cependant M. P. Humbert ne s'embarrasse pas de cette érudition : elle n'est pas pour lui une fin, mais un moyen. La fin qu'il poursuit — et qu'il atteint — est de nous restituer, vivante et attachante, cette personnalité si originale de Peyresc (2).

Le voici, encore enfant, à peine âgé de treize ans, élu « Prince d'Amour » aux traditionnelles réjouissances de la Fête-Dieu dans la capitale de la Provence. L'enfant est déjà un savant en herbe. Jeune étudiant en droit, futur Conseiller au Parlement d'Aix, il s'intéresse plus à ces vieilles pierres et à ces vieilles monnaies qu'on trouve en un si grand nombre dans cet antique sol de la Provence, qu'à ses études juridiques. Et le voilà parti bientôt pour ce voyage qui lui donnera à lui comme à tant d'autres le grand éveil de l'esprit,

(1) P. Humbert, *Pierre Duhem* (Collection « Les maîtres d'une génération »), Paris, Bloud et Gay, 1933.

(2) P. Humbert, *Un amateur, Peyresc* (*1580-1637*), Desclée de Brouwer.

le grand émoi de la sensibilité artistique : le voyage d'Italie. Il en rapporte, quelques mois plus tard, peu de connaissances juridiques, mais de lourdes caisses bourrées d' « antiques ». Cette fois la vocation est bien établie. Si bien... qu'il refuse tout net le mariage fort beau que lui ont préparé ses parents pour « conserver entièrement sa foi à Minerve et aux Muses ».

Dès lors, sa vie est celle d'un érudit, d'un humaniste. Dans ses voyages, à Paris, à Londres, en Hollande, en Belgique, où il rencontre tout ce que l'Europe compte d'illustrations scientifiques : les Gassendi, les Scaliger, les Naudé, les Moretus; à Aix où, dans son vaste et confortable hôtel, qu'il appelle son « estude », il entreprend les recherches les plus curieuses et les plus variées d'histoire naturelle, d'archéologie, d'astronomie; à Belgentier, sa maison de campagne du Var, où s'arrêtent tous les érudits et savants qui font le voyage d'Italie et où le temps s'écoule agréablement partagé entre les conversations érudites et les travaux d'horticulture — car ce savant a la passion des fleurs! —; partout, l'homme nous apparaît avec sa vive intelligence, sa curiosité toujours en éveil, une certaine naïveté parfois, inévitable et charmante rançon d'un tel appétit de savoir, mais toujours une exquise politesse et une parfaite générosité de cœur.

Gentilhomme, conseiller au Parlement, naturaliste, archéologue, astronome, ami délicat, chrétien fervent, amateur de jardins, administrateur énergique et habile d'une abbaye, tels sont les différents aspects sous lesquels M. P. Humbert nous fait apparaître avec tant de talent ce personnage auquel il donne ce titre synthétique d' « amateur » qui comporte, nous semble-t-il, un jugement un peu sévère. Soit, ce Peyresc (qui découvrit pourtant la nébuleuse d'Orion et entreprit la première carte lunaire) ne fut peut-être pas un savant dans l'acception rigoureuse que nous donnons aujourd'hui à ce mot, mais ne fut-il pas quelque chose de plus et de mieux?

Des hommes comme lui, écrit M. P. Humbert, malgré leurs défi-

ciences, sont nécessaires. Il a réalisé pleinement le type du savant universel... Peyresc est peut-être le dernier de ces hommes qui savaient tout (p. 287).

C'est vrai, mais plus encore, Peyresc nous apparaît comme un homme qui *aimait* tout. Cette générosité du cœur, cette ardeur amoureuse qui l'anime dans la conquête purement intellectuelle du monde considéré comme l'œuvre de Dieu est une qualité qui nous manque trop aujourd'hui et que ce savant du XVII[e] siècle commençant possède en abondance. Il y a chez lui la merveilleuse alliance d'une vie intérieure chrétienne très fervente et d'une grande activité scientifique. M. P. Humbert le signale dans un passage important de son livre (p. 197 sqq.). Ne doutons pas qu'il y ait là, dans cette union de la Foi et de la Connaissance par l'Amour, le secret même du bonheur.

Bernard Guyon.

LES LETTRES ET LES ARTS

JEAN GUITTON. *La Vierge folle.*

On connaissait surtout en M. Jean Guitton le philosophe : on goûtera ici le talent de l'artiste.

Au vrai, ce conte n'exclut pas toute philosophie. Aux lecteurs de la dégager, s'ils veulent dépasser le simple charme du récit.

RENÉ BIZET. *L'année cinématographique.*

Un procès-verbal de carence.

HENRI GOUHIER. *Théâtre.*

HENRI GOUHIER. *Dans Nuremberg en fêtes.*

HENRI POURRAT. *Quelques livres.*

A travers les revues : Littérature prolétarienne.

LA VIERGE FOLLE

Le manuscrit que je me décide enfin à publier était écrit au crayon sur un cahier d'école. Il ne portait pas de titre ; c'est sur le conseil d'un ami que je l'ai appelé *la Vierge folle* : le lecteur comprendra bien vite pourquoi cette tragique histoire pouvait se présenter sous un mot de l'Évangile.

Il ne sera pas inutile de raconter comment ces pages me sont parvenues, comment j'avais fait la connaissance de leur auteur.

Nous étions au milieu de l'été dans notre chalet de S. B., à la lisière des bois. En nous portant le plat du soir, Clémence avait jeté l'alarme. « Monsieur, disait-elle, il y a *un homme* qui vient... » Et elle avait regagné la cuisine avec courage, se bornant à laisser les deux portes entr'ouvertes. L'homme lui fit un « Pardon, Madame » qui la rassura au dernier point. Elle était ravie de parlementer, et nous écoutions, prêts à lui porter secours. Je devinai que « l'homme » était un touriste qui se trouvait en panne au bord de l'étang. Il demandait la permission de pousser sa voiture dans l'avenue, pendant qu'il irait au village pour chercher du monde. J'intervins sur ces mots, et je m'offris à l'accompagner.

Comme nous passions sur la terrasse, il eut un mot flatteur pour notre étang, qui était blême ce soir-là et, ma foi, d'un fort bel effet. La nuit tombait, une nuit d'orage, nerveuse et lourde, où se mêlait aux senteurs de

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

résine un vague relent d'ozone. Mon compagnon s'était tu, après m'avoir indiqué qu'il était venu visiter cette plantation de pins sylvestres, une de nos gloires locales ; c'était un officier des forêts. J'ai su plus tard pourquoi il avait choisi ce métier. « Voyez-vous, me disait-il, on n'est libre que lorsqu'on est seul », ou encore, quand il lui fallait s'excuser de ces longs moments qui avaient laissé mourir l'entretien : « Ne trouvez-vous pas que le silence a parlé? » Je ne crois pas qu'il ait articulé une seule phrase pendant que nous descendions vers l'étang.

Sur la berge nous trouvâmes deux jeunes forestiers en uniforme. A nous quatre, nous nous mîmes en devoir de mettre la voiture en sûreté. Pour la traîner de quelques mètres, il fallut un petit quart d'heure : l'avenue était ensablée et je pense que nos mouvements manquaient d'harmonie. Le forestier fit supporter à l'étang sa mauvaise humeur : il l'accusait des pires choses, comme s'il avait retenu l'auto sur ses bords par d'invisibles liens.

« Et maintenant, ajouta-t-il, nous allons fermer la barrière. »

Je fis observer que personne ne passait jamais sur ce chemin de pêcheurs.

« C'est égal, fit-il, ce sera une protection morale. »

Cette barrière était une vieille grille en bois, qui restait béante pendant le temps des vacances. A la fin de juillet, quand j'arrivais, il y avait un rite solennel : on ouvrait la porte sainte. Elle grinçait à fendre l'âme, mais jamais grincement ne m'avait paru plus doux, il annonçait deux mois d'abandon et de paix dans le domaine des arbres. Une fois ouverte, la porte ne se refermait qu'au 30 septembre : elle grinçait une seconde et dernière fois, et tous nos désirs avec elle. Mais je ne voulais pas contrarier mon hôte, et je me mis en devoir de l'aider. Vous le croirez si vous voulez, la barrière n'accepta pas de se

fermer. A vrai dire, il y avait une certaine manière de la soulever que je connaissais seul et que je ne lui enseignai pas. O faiblesse du cœur, et comme l'esprit propre se mêle jusque dans nos complaisances !

— C'est un étang maudit, leur dis-je alors. Venez chez moi : je vous dirai ses légendes.

Ils acceptèrent, et je me mis à leur raconter l'histoire du *Saut de pucelle*. Histoire assez banale et qui est attachée à plusieurs étangs de ce pays, comme à plusieurs lacs d'Auvergne. Lorsque je préparais l'École des Chartes, j'avais songé à un mémoire sur les « types de légende au Moyen-Age ». Je voulais faire pour ces légendes ce que d'autres avaient réussi pour les vitraux et les statues : les dénombrer, les classer, puis les ramener à quelques grands types. Ce projet, comme tant d'autres, n'eut point de suite. Mais il me permit d'inonder mes hôtes d'érudition. Pour la première fois, les recherches de ma jeunesse me paraissaient servir à quelque chose.

Les forestiers passèrent la nuit à l'auberge, et ils repartirent au petit jour. Deux semaines encore, et je reçus un mot aimable du forestier. Comment ce mot fut le premier germe d'une amitié solide, comment elle augmenta silencieusement, se nourrissant de tout, pendant les quatre ans que je le connus avant sa mort mystérieuse, c'est ce qui serait trop long et peut-être impossible à dire. Mais les lecteurs qui ont aimé les premières pages de *Dominique* suppléeront à tout ce que je tais. Souvent, il me parlait de l'*étang maudit* avec un sourire indéfinissable, où je ne voulais voir qu'une ironie vis-à-vis de lui-même et un rappel discret de l'accident qui nous avait valu tant de joies d'amitié. Je ne savais pas alors qu'à ce souvenir toute sa vie avait fini par s'adosser. Je ne connaissais pas assez cette imagination symbolique qu'il portait en tout, ni cette curieuse manie de penser à lui à travers les

autres. Il m'avait pourtant frappé par sa singulière manière de regarder les tableaux. J'ai dans mon cabinet une reproduction de ce Christ de Léonard de Vinci qui porte avec tant de grâce le poids de la trahison. Mon ami le regardait, ce Christ un peu désenchanté, comme s'il eût vu ses traits dans un miroir.

Lors de notre dernière rencontre, il me remit cet essai que je me décide enfin à laisser paraître. J'avais à peine commencé de le lire que j'appris par un journal l'accident banal qui mit fin à sa carrière et qui priva les forêts françaises d'un de leurs meilleurs amis. Un garde trouva son cadavre sur un tapis de feuilles au pied d'un de nos chênes de la vieille futaie. Aux traces des souliers ferrés visibles sur l'écorce on peut conclure qu'il avait grimpé presque jusqu'à la cime. C'était une de ses tentations que ces ascensions solitaires. Il avait été victime d'un faux mouvement.

Le lecteur saisira sans peine pourquoi je n'ai plus pu me plaire dans cette forêt, pourquoi la grille est toujours fermée maintenant, et le chalet à vendre.

Sans date, sans titre.

I

. . . . . .

... Nous ne savons plus ce qu'est une forêt. Pour être franc, ce que maintenant nous décorons de ce nom, ce n'est plus qu'un bois immense aménagé par l'État, dont chaque parcelle est comptée, dont chaque chêne a son état civil. Maintenant il faut protéger la forêt comme une relique. En ce temps au contraire, il fallait lutter contre

elle, car elle s'étendait partout et elle risquait de tout envahir : elle glissait dans les vallons ses tentacules, et tout autour on ne voyait pas comme aujourd'hui une campagne familière, mais une couronne de landes rousses et d'étangs. C'était un océan qui avait comme l'autre cet inconnu, cette infinité, cette monotonie patiente, si bien accordés avec la vie humaine. Mais c'était aussi un océan plus proche de nous, plus vivant que l'autre, attaché aux cultures par mille sentiers, et sur lequel chaque printemps marquait son renouveau innombrable. Ce vent qui sent la feuille fraîche quand il me vient en face et qu'il me frappe comme une chose méchante, dans un concert de cassements, de plaintes et de brisures, je connais sa musique et sa tromperie.

En ce temps la nature n'avait pas encore sa place dans ces domaines sereins de l'esprit. Le vent était un peu animé : il avait recueilli les projets des brigands, le chant nocturne des moines ou encore les cris d'un voyageur égaré. Et quand l'ouragan faisait rage, tout le monde s'agenouillait, et l'on sentait passer la colère de Dieu.

C'est alors que vivait au village une Vierge appelée Geneviève et je ne vais plus cesser de vous parler d'elle. Elle avait grandi près d'une pauvre église de campagne qui laissait ses cloches se balancer dans le bleu du ciel et où l'on voyait s'enfanter les sons. Elle les voyait, elle les écoutait et elle se trouvait soudain triste et peureuse quand la résonance était passée. Geneviève ne pouvait pas s'accommoder à la vie et à ses proches : Qu'y avait-il pour l'isoler ainsi du vaste monde et pourquoi cet air d'absence qui faisait dire à Tristan parfois :

« Qu'as-tu donc, ma sœur ? Je vois de l'inquiétude dans tes yeux. Tu rêves de quelque aventure ou peut-être es-tu en quête de quelque amour ? Dis-moi donc...

— Je vous assure, Tristan, faisait-elle, je ne rêve, ni ne

songe, et aucune chose ne me tourmente, mon frère. »

Alors Tristan se taisait, respectant un mystère qu'il prenait malgré son dire pour un mystère d'amour.

C'est que Geneviève n'était vraiment pas comme les autres filles. Toujours elle donnait l'apparence de vivre au-dessus des choses et de ne leur livrer que des reflets d'elle-même. Mais cette essence très pure qu'elle gardait pour elle seule se reconnaissait dans une certaine fierté de démarche et de regard, et cela faisait qu'avec des traits assez communs elle était belle. Ah ! si vous l'aviez vue, peut-être auriez-vous compris cette étrangeté. Des cheveux presque noirs encadraient un front droit et calme. Le visage avait des lignes fortes, et il eût été froid à force de netteté et d'indifférence, si par instants un éclat extraordinaire n'y avait fait courir son tremblement, semblable à ces éclairs qui zèbrent un ciel pur et qu'on appelle chez moi des éclairs de chaleur.

Geneviève a sondé la vie : une réflexion plus forte lui a permis d'enserrer sous une même prise les divers moments de son destin ; elle le regarde, ce destin, comme s'il lui était étranger. Elle le contemple comme ces Vierges de Lippi qui semblent n'adhérer aux lointains exquis de leur Toscane que par l'extrême caresse d'un regard distrait. Elle voit des travaux succédant à des travaux, les lassitudes des soirs de peine coupées par la lassitude des soirs de fête. Un jeune homme de sa terre chemine à côté d'elle, — elle entend ses pas, elle devine son visage ; il lui dit une parole à laquelle elle s'est trouvée répondre. Puis voici le mariage dans l'église enguirlandée, puis l'existence vite semblable, avec de nouvelles morsures et les anciennes lassitudes qui s'inscrivent sur sa face et qui lui font un front de vieille femme. Elle est au bout de ce voyage et pourtant il n'y a qu'un instant qu'elle songe : elle a fait le tour de la vie et de ses mystères. Tout est fini.

Elle a maintenant compris qu'en consentant à ce que sa vie soit pareille à celle de tous les autres, elle se perdrait. Les Vierges dont les statues sont dans l'église ont fait de grandes et nobles œuvres. Pourquoi sa vie ne serait-elle pas choisie ?

C'est décidé, elle ne laissera pas place au tourment d'aimer. Pauvre fille qui croit avoir renoncé aux angoisses, et qui ne sait pas tous les complots ourdis contre elle, et l'étang, la forêt, le village, elle-même, tous ligués pour l'arracher à son ciel !

Geneviève est remplie de cette attente immense, commune aux jeunes cœurs et d'une impatience héroïque : il lui semble qu'elle trouvera demain sur sa route la réponse à ce qu'elle demande et de quoi remplir tout son désir.

« Ne me regardez pas ainsi, ma sœur, ou dites-moi ce qui vous tourmente. » Tristan parlait et Geneviève se taisait. Si grande que fut sa tendresse pour Tristan elle se réservait son petit jardin.

« Beau frère, disait Geneviève, voyez l'étang, comme il brille et comme il nous fait fête ce soir. »

Et leurs deux visages se tournaient alors vers l'immense flaque blême que le soleil de sept heures éclairait avant de glisser sur ces pentes du ciel qui font son coucher toujours soudain, comme une chute. L'étang conservait longtemps cette clarté qu'il avait prise, et il l'exhalait encore quand l'horizon avait absorbé le soleil. Alors la forêt gardait en son centre un regard tourné vers les premières étoiles, un regard de fou, sans paupières, tout grand ouvert.

Cet étang était une dévotion de Geneviève, elle se livrait à son attirance, car elle était songeuse, et que l'étang fixait ses songes. La forêt ne l'enchantait pas de la

même manière : elle vous prend et elle vous perd. La clarté de l'étang, son incessant clignement ne vous arrachent pas tant à vos pensées : on s'y penche pour y saisir son image, et, si vous voulez toute ma pensée, le mystère de la forêt vous attire, celui de l'étang vous tente.

Au temps de Geneviève, il y avait sur cette berge un simple qui subissait sans résistance cette fascination. Il regardait toujours un point perdu dans l'eau profonde, debout, toujours rieur, hébété et d'autant plus mêlé aux choses qu'il n'avait aucune mémoire pour en garder l'empreinte. Quand Geneviève lavait, il ne la quittait pas. Il la contemplait à quelque distance, n'osant approcher qu'à son geste. Elle condescendait parfois, et elle lui confiait son linge à porter ou à étendre. Elle aussi avait fini par s'habituer et par se plaire à cette présence à peine humaine. Elle lui parlait comme à elle-même :

« Mon bon Gringal, on ne me comprend pas... »

Ou bien encore :

« Dis-moi donc, Gringal, dis-moi... »

Et elle lui racontait son histoire, et elle lui demandait la sienne. Il lui semblait que confier ces choses de son cœur à une conscience appauvrie, c'était les ensevelir dans une terre complice.

Alors elle se reprenait à laver, travail aimé des filles parce qu'on y fait du bruit et qu'on y agite des couleurs. Geneviève voyait s'éloigner les grands orbes de l'eau, elle logeait dans chacun une sorte de pensée, elle les suivait tandis qu'ils se tendaient à l'excès et qu'ils perdaient leur forme dans cette démesure.

Geneviève aimait son étang avec cette violence d'amour qui s'amasse dans les cœurs purs. La voilà donc un soir de septembre sur la berge près de l'eau qui ne brille plus, qui ne se plisse même plus, qui n'est plus pour le

sens qu'une fraîcheur. Geneviève suit la masse fauve de la forêt d'où se dissipent les brumes. Mais qu'entend-on, quel est ce bruit, cette chevauchée qui s'avance? Sans doute Sire Guillaume, qui rentre au château pressé par la tombée du soir. Geneviève reste au bord du chemin, curieuse de voir son équipage. Il avance, il passe à côté d'elle et leurs yeux se croisent comme deux lames. Elle n'a vu qu'un œil ardent et las qui l'aurait effrayée si elle ne s'était sentie protégée par l'ombre. Mais Sire Guillaume n'oublie pas son émoi, ces lignes de son corps qu'il a saisies au vol après cette grande fatigue de la chasse et qui éveille dans son âme dure le désir d'autres poursuites. Et Geneviève ne peut l'entendre qui s'informe auprès de l'écuyer de ses coutumes, de son nom, de son âge et qui lui pose de pressantes questions. La rencontre a été si furtive que c'est à peine s'il a eu le temps de la voir. Mais vous savez qu'il y a parfois chez nous d'immenses champs d'attente, anciens bas-fonds du cœur qu'une toute petite source suffit à remplir.

Elle s'était attardée à laver. On était alors vers les derniers jours de l'hiver, et il y avait déjà dans la forêt tapissée de pervenches, des tressaillements, des parfums, d'impalpables haleines qui annonçaient quelque chose de meilleur. Dans l'humidité de l'air où les gouttes d'eau restaient suspendues invisibles, les objets se détachaient avec de l'éclat comme s'ils étaient neufs.

Geneviève allait finir quand elle entendit les pas d'un cavalier. Elle s'est retournée : c'est le seigneur de Braize qui mène boire son cheval. La bête entre dans l'eau qu'elle trouble de ses reflets. Guillaume avait laissé aller les rênes sur l'encolure et il la regardait; c'était la première fois qu'il la voyait tout à son aise. Elle finissait l'œuvre du jour. Elle était belle comme un reflet de forêt dans l'eau pacifiée par le soir. Comme lui, elle était fraîche

en ses contours et profonde plus qu'on ne saurait dire. Guillaume se reposait dans sa silhouette et il laissait aller vers elle son ennui et son désir. Elle, se sentant regardée, tapait sur son linge avec violence, soit qu'elle fut agacée par cette présence, soit parce qu'elle voulait éviter de plaire, sachant bien que le travail enlève à la beauté son défi.

Guillaume va parler à la jeune vierge.

« Pastourelle, lui dit-il, n'avez-vous pas vu un héron ou quelque judelle passer de ce côté de l'eau?

— Je n'ai point vu, Seigneur. Il y a bien déjà dans les buissons des pinsons et des chardonnerets qui chantent fort joyeusement, mais de héron et de judelle, je n'en ai point vu. »

Tout cela n'était qu'un prétexte pour parler d'autre chose. Sire Guillaume n'avait pas l'art des précautions et des avances : il était timide et renfermé avec soudain de brusques poussées de passion. Il jette un coup d'œil tout autour en tournant le buste sur sa selle plaquée d'or. Personne, la forêt éternellement calme, et ce battement nerveux, précipité, de la laveuse qui s'est derechef courbée sur son travail. Pendant ce silence Sire Guillaume prend son audace, et brusquement, sans même lui faire sa louange, il lui jette son amour tout vif dans son âme.

« Amie, fait-il, de tout mon cœur je tends vers vous. Je vous ai vue dans la forêt l'autre jour et j'ai compris que sans vous je ne pourrai vivre. Venez avec moi. La forêt est immense, nous trouverons vite à nous y cacher.

— Seigneur, répond Geneviève, éloignez-vous. Il n'est pas convenable de me parler comme vous faites.

— Ne dites pas cela, Geneviève. Vous me faites mal. Vous viendrez avec moi au castel. Je vous donnerai un beau manteau de soie avec tout son garniment. Vous serez une belle dame, noble et fière. Si vous vouliez...

— Seigneur, éloignez-vous, je vous prie. Votre cheval avance et il va me blesser. »

Elle ne craignait pas tant le cheval, mais elle ne voulait plus entendre. Agenouillée toujours, elle tournait vers Guillaume sa tête pleine d'effroi. L'autre mit pied à terre.

« Écoutez, Geneviève, écoutez encore. Vous voyez cette bague : elle m'a été donnée par mon père. C'est une bague d'Orient. Il la tenait d'une princesse. Voyez son feu, comme elle brille. Elle est à vous, Geneviève... »

Et il lui tendit la bague mignonnement, et le diamant brillait au bout de ses doigts. On aurait dit qu'il avait cueilli sur l'étang une de ces étincelles blanches qu'un pâle soleil y accrochait.

« Venez, Geneviève, disait-il encore. Allons dans la forêt. L'hiver est fini, et comme vous disiez tantôt... entendez : les oiseaux chantent dans les buissons. »

Geneviève s'est dressée cette fois d'un bond. Sa vie passée se lève en elle et proteste contre l'intrus qui veut lui arracher son rêve et les promesses qu'elle s'est jurées.

« Sire, dit-elle, je ne sais ce que vous pensez : mon cœur n'est pas à échanger contre une bague! Plus me plaît mon travail et mon linge à étendre que ces pierres, laissez-moi... »

Et elle lui jetait un tel feu dans le regard que Guillaume trembla. Il ne songe plus à lui parler. Il voulait la conquérir d'un assaut et il ne peut comprendre qu'il soit arrêté. Il redevient timide et lourd, presque brutal. Sa nature toute rude et sauvage n'a pas l'art des détours et des attentes. Il piqua sa bête qui éclaboussa l'eau de la grève et il partit le long de l'étang. Geneviève entendit longtemps son galop rythmé en des secousses toujours affaiblies. Quand tout bruit eut cessé, elle se sentit sou-

dain très seule, elle prit une sorte de peur, et elle se hâta vers le village comme un enfant que sa mère rappelle quand l'ombre tombe.

Le mauvais souvenir passa : au mois de mai il n'était plus qu'une image vague, comme il en existe en chacun de nous ; une de ces images assoupies qu'on frôle en retenant son souffle, parce qu'on a peur de réveiller avec elle tout un cortège de craintes et de pressentiments.

Geneviève avait évité de s'enfoncer dans la forêt, et sa masse sombre, malgré l'éveil des feuilles, lui paraissait une terre hostile. Pourquoi fallut-il un matin de printemps qu'elle s'aventurât? Pourquoi cette imprudence après toutes ces prudences? Il est de ces étrangetés dans les vies les plus unies.

La voici donc sur l'heure de midi dans l'étroit sentier qui longe le château. C'est une chaussée qui traverse le dernier bras de la forêt où se cachent maintenant, dans un repli, la petite église de Braize et son cimetière.

A travers le treillis des jeunes feuilles Geneviève observe le château bien muni contre tous assauts, avec engins de guerre en ses murs, masse de pierre trapue aux ouvertures avares et dangereuses, silencieux en cette heure, car tout le monde ripaille ou se repose. L'ombre et la lumière ne se sont pas fondues parce qu'il n'y a pas de nuages : ce sont deux royaumes entremêlés dont les enclaves et les frontières sont nettes. Elle glisse de l'un à l'autre. Elle passe en faisant se froisser les feuilles. Elle ne se doute pas qu'elle est délicieuse et tentante derrière ces arbres. Elle se prête aux jeux de la lumière et de l'ombre, légèrement pressée comme si elle sentait un très faible danger. Quand son visage passe dans une paillette de soleil, il éclate entre son châle et ses cheveux noirs. De l'autre côté de la grille, le jeune seigneur la regarde. Son impla-

cable ennui l'étouffe et il sent dans la gorge une affreuse angoisse.

On était, vous disais-je, au mois de mai et la forêt était changée. Ce qui était nouveau pour les sens, c'était une sorte d'exhalaison terreuse et chaude qui se mêlait à des parfums très timides de violettes et de mille petites fleurs. Les puissances de la sève et de la terre ont fait leur œuvre de vie pendant que la forêt paraissait morte. Pour l'heure elles se sauvent et se déploient et tout animal les reçoit : c'est le souffle des forces obscures qui émeut les hommes, selon la qualité des âmes, de sourdes ferveurs de bien ou de mal et qui les précipite dans la voie de leur conseil. Bien des questions se sont posées pendant la monotonie de l'hiver ; bien des réponses ont été esquissées et nous n'y avons pas pris garde. Et voici qu'à l'appel toutes ces traces deviennent sensibles, tous ces espoirs se réveillent. Ce n'est pas que le temps se soit arrêté pour Geneviève, mais le lien qui l'unit au temps se relâche ; elle l'écoute battre avec distraction et hauteur, comme une danseuse, qui s'entend murmurer des paroles d'amour, oublie la musique, la cadence et son pas.

Geneviève dans la forêt voit son rêve de vie se préciser et s'enrichir. Elle comprend qu'elle sera sensible à tout si elle sait se garder de tout.

Mais elle entend comme son nom derrière les arbres. Elle s'arrête. Eh ! oui ! C'est bien son nom qui lui arrive par rafales. Certes elle la reconnaît cette voix encore lointaine, mais comme son accent est véhément, comme il froisse l'air et perce ce lourd silence de midi où les sons ont peine à passer. Geneviève frémit : il lui semble que sa tête se refuse à penser sous cette soudaine atteinte du mal. Elle a vite fait de voir que sa vie profonde est en jeu et elle calcule sa course, elle a le temps de se rejeter sur la vieille voie romaine au tracé si droit qu'on la verra

de loin, qu'elle trouvera du monde et qu'elle échappera à la forêt. La voilà donc qui quitte le sentier et qui tend vers les champs.

Sire Guillaume flaire sa tactique : courbé comme un guetteur derrière un chêne, il la regarde courir, s'apetisser, et lui aussi calcule sa tactique comme l'épervier, avant de tomber, sa chute. Son plan est fait : il va la traquer et la rabattre sur l'étang et sur ces « tartes » mouvantes où l'on enfonce. Elle sera à lui, toute pour lui, loin de toute présence, car à cette heure tout le monde sommeille. Ses instincts de chasse se réveillent : il la traque comme une biche délicate et qu'il faut prendre vive.

Geneviève comprend qu'elle ne peut atteindre la route, elle aurait presque la tentation d'abandonner. Il n'y a plus devant elle que la forêt, que l'étang... L'angelus de midi sonne et donne une matière à sa prière. Elle n'articule pas une parole, mais elle lance sa terreur dans les sons argentés. Jamais la cloche n'a soutenu pareille angoisse, ni porté au cœur d'une vierge ce rafraîchissement.

Elle court désormais sans savoir, d'arbre en arbre ; et lui se rapproche, tantôt il la poignarde de ses cris, de ses appels, et tantôt il court derrière elle, les pas dans ses pas, muet de rage et d'adresse. On était alors très loin du village et ils savaient l'un et l'autre qu'ils allaient se trouver face à face. L'étang leur fermait toute issue vers les champs. Il est à leurs côtés, large bande bleutée que le soleil de midi accable de rayons durs et droits. On aurait dit, tandis qu'ils couraient, que l'étang courait avec eux derrière le taillis, démon vêtu de lumière, et tous deux lui jetaient un coup d'œil par échappées, car il allait décider de leur destin.

Et maintenant Guillaume ne se presse plus, il ne parle plus. Elle entend des bruits de branches cassées, des pas

amortis sur les feuilles. Elle n'est plus qu'une proie, Guillaume s'arrête.

La Vierge plonge ses regards dans les eaux qu'elle domine de quelques mètres ; c'est le lieu de la plus grande profondeur, le lieu où les nageurs sont absorbés par une aspiration venue du fond des eaux. Elle le sait et il le sait aussi. Il attend encore, mais comme il s'approche et va bondir, vous l'auriez vue se laisser tomber sans un cri et le gouffre la recevoir.

Gringal était de l'autre côté de l'eau : il poursuivait son rêve. Quand il l'eut vue tomber et quand il eut vu, l'instant d'après, un autre corps la suivre, comme si la première chute en avait attiré une seconde, il courut devant lui jusqu'à la plus proche présence humaine : il avise dans un champ le premier qu'il rencontre, il le traîne pour l'obliger à voir. Et il y avait dans ses yeux une telle terreur que le bonhomme n'eut pas la pensée de résister. Gringal lui montrait l'étang de son bras raide et tout agité de saccades. L'autre aperçut un corps qui flottait. Il se précipita sur la barque, et dans cet accablant soleil de midi il rama avec force vers la jeune fille.

Qu'est-ce donc ? Elle a repris conscience, elle se sent portée par la nappe. L'étang la soutient, la taquine et la berce de ses imperceptibles vagues. Au-dessus d'elle c'est un immense afflux de clarté où ses yeux s'éblouissent. L'eau est tiède, elle ne mouille pour ainsi dire pas, les oiseaux chantent et se répondent sur les lisières. Elle se prend peu à peu à l'idée qu'elle vit, qu'elle n'est pas morte. Le glissement de la barque qui vient vers elle, la voix de Gringal qui crie son nom, tout ce salut qui approche la laisse presque indifférente, elle comprend que sa prière a été écoutée et que Dieu protège les purs.

« Et Sire Guillaume? » réclame-t-elle, une fois dans la

barque où elle est entrée d'elle-même comme si elle avait pris appui sur l'eau. Gringal l'a vu tomber et elle aussi a deviné qu'il prenait son élan vers elle. Geneviève est inquiète. Elle ne voudrait pas quitter ce lieu béni avant de savoir où est son tourmenteur. Elle se sent désormais assurée de sa force et elle l'aimerait presque dans sa pitié. La barque tourne autour du point où il a dû tomber, et tous trois se penchent vers les profondeurs glauques. On ne devait rien trouver, ni ce jour ni les jours suivants, ni jamais plus. L'étang garde encore le secret de ses dernières luttes et de cette rage qui l'étouffa.

II

Je vous ai parlé d'une âme qui a reçu la visite de l'Invisible, visite furtive, je le veux, mais dont le souvenir demeure. Quel immense fardeau qu'une grâce insigne et comment cette enfant va-t-elle porter une croix qui semblerait à tous lumineuse et dont elle risque, la pauvre, de ne pas sentir le poids? La grâce du miracle ne serait rien si elle ne s'accompagnait d'une autre grâce, grâce d'usage et d'oubli, moins prévenante et moins soudaine mais qui purifie, pénètre et accomplit. Geneviève était seule avant : elle est plus seule encore depuis cet accident céleste qui l'a blessée d'une si vive blessure. Va-t-elle trouver du secours dans ses proches? Mais les hommes, autour d'elle, ne comprennent pas. Et alors, si elle est plus isolée que jamais, sera-t-elle capable de se conduire, de résister et de souffrir seule tous les tourments qui sont la rançon de son miracle?

Quand elle repassait en son esprit le jour du drame, elle ne trouvait le souvenir d'aucune vision, et d'aucun

sentiment extraordinaire. Elle revoyait le chemin où on la poursuivait, puis son affolement, ses angoisses, sa chute, puis rien autre qu'un réveil très doux sur le flot de l'étang, Elle n'avait éprouvé aucune force en elle, aucune victoire, et le miracle elle ne l'avait compris qu'après coup.

Un souvenir d'angoisse, un souvenir de paix, voilà tout ce qu'elle gardait en elle, mais l'entre-deux, la catastrophe, le secours du ciel, tout cela elle ne pouvait le fixer. Geneviève s'étonnait de n'avoir pas senti davantage la protection de Dieu. On dira qu'elle cédait à la curiosité, eh ! oui, mais la Vierge avait besoin de prendre des assurances contre l'oubli. Combien de fois n'a-t-elle pas repassé cette poursuite jusqu'au moment où elle ne voit plus, ne comprend plus, où elle avait cru passer toute vive dans le mystère de la mort !

Geneviève en est réduite à demander aux autres des renseignements sur ses états. Et souvent, elle se fait raconter son histoire, sa chute dans l'étang et sa miraculeuse délivrance, les eaux qui la portaient et qui n'avaient même pas mouillé ses mèches. Si bien qu'elle a fini par se composer de cette crise une autre image, image héroïque qui vient s'ajouter à l'autre et la recouvrir. Elle finit même par la préférer.

Est-ce parce qu'elle est plus riche et plus haute en couleurs, comme tout ce qui a passé par de multiples lèvres et qui s'est chargé dans cette course? Ou plutôt n'est-ce pas que nos âmes ont un étrange besoin de traduire l'Invisible dans leur langue, et de peindre dans les teintes de la terre? Les bonnes gens avaient besoin de ces symboles, et Geneviève ne s'y déplaisait pas. Elle avait si souvent cédé à la tentation de revenir sur son passé et de toucher pour ainsi dire avec ses doigts de chair, de voir de ses yeux ravis, le geste de la Vierge qui l'avait sauvée. Il lui semblait parfois que la Vierge avait dû lui appa-

raître, et quand son frère, un jour, lui avait demandé :

« Racontez-moi, Geneviève, comment était la Vierge Marie quand elle a soulevé votre corps sur la vague?

— Tristan, répondit-elle évasivement, il faut me laisser mon secret. »

Mais peut-on empêcher la fantaisie d'aller son train dans un petit village désert? Geneviève devait trouver à l'église une sorte de tableau maladroit qui représentait la scène de son salut. C'était un don du monastère, tout fier d'un jeune moine qui maniait avec piété le pinceau. Geneviève était peinte en prière agenouillée sur l'étang dont la nappe d'azur n'était pas encore bien sèche... Geneviève remarque tout de suite en souriant qu'on lui a donné une chevelure toute blonde, et pour faire du mémorial une œuvre vraiment sainte et digne d'une église, on a dessiné un nimbe d'or autour de sa tête. Geneviève a souri de sa chevelure blonde, mais aussitôt après, lorsqu'elle a vu le nimbe, elle n'a pas su si elle devait sourire.

Comme elle revenait le lendemain, elle trouva des cierges qui se consumaient devant son image. Pour elle? qui le dirait? Et les jours suivants, elle prit l'habitude de venir prier devant cette image d'elle-même, blonde et nimbée.

Les gens du village entrent furtivement et ils la regardent dans sa prière. Geneviève entendant leur bruit s'est retournée, comme à l'étang devant sire Guillaume. Elle aperçoit les visages connus de ses compagnes qui l'admirent. Elle ne sent pas qu'elle n'est plus pour elles une amie de leur enfance, mais un être inconnu et magique qui n'a plus de part à leurs jeux. Il lui prend soudain l'envie de les retrouver et de rire avec elles comme autrefois. Elle s'y décide. Mais déjà quand elle quitte sa place, elle ne trouve plus personne au fond de l'église.

Il y avait maintenant deux Geneviève : celle qui avait connu le froid de la mort, celle qui était sujette à la peur et aux larmes, et puis la Geneviève de l'église toute nimbée d'or, immuable dans sa prière. Il y avait celle qu'on se montrait du doigt dans le village, et qu'un bon curé allait flatter parce qu'elle attirait le monde, et il y avait aussi une jeune fille solitaire qui n'avait plus de société ni d'appui. Il y avait celle qui était sauvée, et il y avait aussi celle qui se débattait, comme toute âme humaine, entre les voix du bien et du mal.

Je vous ai dit que Geneviève avait de la peine à retrouver son histoire : ce n'est encore rien, elle connaissait de plus étranges tourments. « Dieu, pensait-elle, aurait-il permis un pareil miracle si je n'étais sûre de mon salut? » Vous savez comme cette idée de salut était puissante à ces époques. Elle avait jeté des peuples entiers sur les routes, et jusqu'au fond des campagnes les croix des tombes se serraient autour des clochers bas, comme les âmes s'accrochent à l'espoir. Geneviève pensait souvent à ce dernier moment où il faudrait tout quitter. Elle était effrayée de voir que pour ses compagnes la vie ne se composait que de tâches banales, qu'elles pouvaient vivre avec ces préoccupations journalières et médiocres où l'intérêt se distingue à peine du devoir, et où les sacrifices, s'il y en a, prennent vite une couleur d'écorce, de terre brune et de meubles usés. Elle ne pouvait plus arriver à comprendre comme une vie si haute, celle de l'âme, peut se confiner dans un horizon mesquin et se dérouler avec tant de méandres.

C'est pourtant le mystère de la vie humaine, si libre et si lourde, si grande par sa fin, et si lassante par son usage, si incertaine et pourtant si assurée. Et alors elle ne voyait plus ce qu'elle avait encore à faire sur une terre médiocre. Elle était trop au-dessus de cette monotonie et de

cette épreuve. Vraiment elle avait fait le grand passage et elle se prenait parfois à penser que son salut était accompli. Alors il lui passait dans la tête une idée si étrange qu'elle n'osait y consentir et qu'elle la chassait comme une tentation. Mais elle la retrouvait dans ses rêves : c'était une chute indéfinie où, la nappe de l'étang échappant sans cesse à son corps, elle avait l'affreuse impression de tomber dans un vide éternel. Quand elle se sentait dans cet état, elle faisait effort pour se réveiller et pour échapper à ce vertige auquel elle avait peur de consentir. Et elle s'accrochait de toute sa force à son travail du jour pour y chercher l'oubli de pensées impies.

C'est vers ce temps qu'on commençait à la jalouser ouvertement. On redoutait Geneviève comme si elle était douée d'une puissance qu'on ne s'expliquait pas. On se défiait d'elle aussi : Geneviève avait cru à sa vertu et cela avait terni sa charité. Ses compagnes ne pouvaient pas savoir toutes ses luttes, elles lui imaginaient des sentiments impossibles, elles croyaient volontiers qu'elle avait visité le ciel. Et le miracle se dressait toujours devant elles comme une demeure escarpée dont Geneviève se réservait la jouissance. Il faut dire qu'il lui passait parfois dans le regard un éclat qui lui ôtait toute vie : il était alors mat et métallique comme l'étang avant l'orage quand il capte la lumière.

On lui disait : « Oh ! Geneviève, ne fais pas ces yeux, tu as l'air d'une folle. »

Mais elle pensait que les filles de ce monde ne pouvaient pas porter le regard d'une fille de Dieu.

III

On en vint même à le contester, *son* miracle, comme on disait parfois dans le village. Geneviève n'était pas sans le comprendre, et elle en souffrait en silence. Un jour pourtant ce fut plus fort qu'elle : c'était un soir d'été à l'heure où les chemins s'obscurcissent et où l'on ne peut savoir si l'on est suivi. Elle entendit le meunier causer sur la route avec un gars de ses voisins, tandis qu'ils passaient près de son champ. On ne devrait jamais écouter les paroles qui ne sont pas pour vous : ce sont des herbes piquantes qui déchirent les mains qui les ont cueillies.

« Je ne crois guère à ce miracle, disait le meunier, souventes fois on l'a vue avec sire Guillaume. Ah, la coquine ! Elle sait nager. »

Et il disait cela avec des hochements de tête et des silences qui prolongeaient son sens et qui allaient fort loin. Le meunier se garda d'ajouter qu'il parlait en son nom. C'était un bruit recueilli et qui était déjà vieux à son premier jour. Il se répandait vite parce qu'il trouvait chez tous une petite place pour se loger et grandir. Mais que de faussetés ! Geneviève en frémit dans son cœur. L'âme humaine est ainsi faite qu'elle peut supporter de grandes douleurs sans gémir, mais qu'elle ne peut porter le poids d'un soupçon. La révolte de Geneviève aurait été de la colère, si elle n'était chrétienne.

« C'est égal, pensait-elle, que la Vierge doit souffrir ! »

Et elle sentait au fond d'elle-même quelque chose de véhément et de crispé, comme lorsqu'une main rageuse froisse une étoffe de belle soie.

« Ils verront, se disait-elle, il faut qu'ils voient. »

Et dès ce crépuscule (car le chemin n'est plus parmi les

prés qu'un long sillage gris), son cauchemar lui apparut dans une lumière froide.

Qui dira les mélanges de la veille et des songes? Ce ne sont pas deux domaines séparés par un instant d'abandon ou de reprises. Il y a des esprits très purs pour qui chaque action a son motif, pour qui les nuages mêmes ont des formes, et dont les rêves sont raisonnables. Le sommeil n'est pour eux qu'une veille étouffée où les projets s'ordonnent, où les souvenirs se purifient. Chez d'autres un rêve tumultueux, lourd de terreurs et de ténèbres, ne fait que se cacher au réveil. Il ne cesse de vous assiéger et peu à peu ses ombres montent, le frisson vous reprend, et l'on voit en face de soi l'oiseau de nuit, surpris dans un clair paysage et qui darde vers vous ses yeux verts.

Geneviève pensait au milieu de ses fièvres que c'était la voix de Dieu qui lui parlait, et elle sentait se réveiller dans sa chair la caresse très douce, très timide, des petites vagues qui la portaient. L'image de son miracle qu'elle ne pouvait retrouver, voici qu'elle la reçoit maintenant, comme un présent divin, riche de couleurs, de détails et de vérité. Elle est soutenue dans cette chute infinie et portée sur les eaux par une invisible main. Et elle sourit à Celle qui la soutient.

Comme vous êtes bel, impassible étang, dans les prunelles de Geneviève! Elle vous regarde avec délices, vous qui l'avez portée comme une mère son enfant : elle vous aime. Mais, comme vous serez glorieux, le jour de son triomphe, quand vos flots bleus auront su la venger!

Depuis qu'elle a conçu son plan, Geneviève crut vivre dans un autre monde. Elle prit l'habitude, et on la laissa faire, d'aller, après le coucher, près de son étang pour être plus seule encore. Il y avait un coin qu'elle aimait entre tous sur la jetée, près du moulin. L'eau soutenue par l'écluse est plus profonde. Les reflets qui s'y glissent sont

étirés et grandis, ainsi que le son dans une oreille en attente. C'est le lieu extrême de l'étang, celui où il contemple par excellence, où les chênes et les eaux ont des échanges, car les frondaisons frôlent la surface et se baignent dans leurs images. Puis tout à coup la pente s'abaisse, et dans une échancrure, on aperçoit d'autres pans de forêt qui moutonnent, pâlissent et se chargent de longs brouillards.

Geneviève retrouve ici ses rêves. Il lui semble par les nuits claires que les étoiles sont plus près et qu'elles brûlent pour elle. Le soir, elle leur murmure ses confidences. Jamais elle ne s'était sentie si près du ciel et des anges qu'elle désirerait voir de ses yeux, et jamais aussi légère. Est-ce la clarté de cette nuit et les charmes de cette lune qui pénètrent la forêt de ces effluves à peine bleutés qui ne sont ni de la lumière ni de l'ombre?

Elle prie et cette fois, avec l'étrange certitude d'une présence, elle égrène toutes ses demandes :

« Mon Dieu, dit-elle, vous m'avez sauvée. Mais voyez comme *ils* sont méchants. Mon Dieu, que voulez-vous donc de moi? »

Il y a du ressentiment et de l'inquiétude dans sa prière, et elle la répète en s'écoutant elle-même, tantôt sereine et sûre, tantôt avec l'affreux sentiment qu'elle est changée et qu'elle n'a plus qu'une fausse paix, troublée parce qu'elle n'a dit son secret à personne, qu'elle ne sait pas même si Dieu l'entend, qu'elle n'a plus que cet étang, que cette forêt pour se prêter à son amitié. Pauvre papillon qui se débat dans les mailles d'un filet de détresses; elle s'affole parfois, et ses ailes se déchirent dans les mailles d'une vie trop héroïque pour elle. La voilà perdue dans un pays dont elle ne sait pas la carte, et même (c'est sa souffrance) dont elle se demande s'il est réel. Elle implore un signe, une tendresse, au moins une réponse.

C'est tout un hymne qu'elle lance du fond de son cœur.

« Mon Dieu, vous m'avez mise à part. Et je ne suis pas comme mes compagnes. (Ici elle repasse mentalement leurs visages, et elle voit net et clair le droit qu'elle a de se préférer. Elle songe encore qu'elles sont jalouses, mais elle se tait par respect pour Dieu devant qui elle parle.)

« Que voulez-vous de moi, mon Dieu, puisque vous avez fait un miracle pour moi? »

Une forme vient à elle dans l'ombre et la regarde avec des yeux de chat. Son Gringal l'a donc suivi. Il vient à point pour recevoir la confidence qu'elle retenait dans sa prière.

« Ah! Gringal, lui dit-elle, si tu savais comme *elles* sont méchantes, et ce qu'elles disent contre moi et la Vierge... Mon Gringal, tu ne peux pas savoir comme la Vierge est malheureuse!... Tu m'entends, Gringal, je saurai les faire taire. Elles *verront*. Il faut qu'elles voient, Gringal... Ah! mon Dieu, venez à mon secours et que votre gloire éclate encore sur cet étang! »

Gringal écoute et sa bouche répète, comme un écho, les dernières syllabes :

« Cet étang... »

Geneviève tressaille d'entendre ses propres sons heurter ses lèvres folles et lui revenir. Puis elle prie. Et elle ne se rend pas compte qu'il y a des paroles impies qui exhalent dans sa prière un parfum âcre et brûlant. Elle ne se rend plus compte qu'il y a dans son désir de la démesure, qu'elle est seule avec l'idiot et qu'il n'y a aucun secours pour elle.

Ses yeux errent sur le lac où la lune disperse ses clartés pâles et tendres. L'étang n'est plus qu'une nappe qui accueille l'infini en une multitude de petits points : toutes les étoiles y ont leurs prunelles. Geneviève s'y plonge

et elle reçoit encore une fois le conseil de ces profondeurs. Quel calme tout autour d'elle, quel complot de silence! C'est la paix de celui qui consent.

« Vous m'avez sauvée, mon Dieu, je suis votre fille. Vierge Marie, vous me protégerez. »

Ce silence, ces ombres, ces troubles et pacifiantes ténèbres, tout l'invite à confier à Dieu la véhémence de son désir.

« Faites donc, lui dit-elle effrayée d'elle-même comme un prêtre qui consacre, faites que cette nappe encore me soutienne et me porte. »

La nappe est immobile, rien n'a changé, rien n'a tressailli. Mais la jeune fille ne peut plus voir. Tout lui est signe désormais, tout va dans le sens de son fol projet qui enfle, s'accroît et prend tout l'horizon. Maintenant elle ne voit plus que cela. Vous avez beau briller, étoiles, et trembler au-dessous d'elle, elle ne vous voit plus. Elle ne voit que Gringal qui la contemple d'un sourire hébété où il voudrait mettre tout son amour. Elle est au-delà dans un vague qui lui apporte la voix de son Dieu. Sa passion de revanche satisfait chez elle les parties obscures de son âme et arrête tous ses doutes. Elle a parlé, et dans cet universel silence qui la protège désormais elle a trouvé la réponse.

Hors d'elle-même elle se laisse aller à dire :

« Ah! quand viendra-t-il ce jour qui achèvera votre œuvre, Seigneur, qui montrera que je suis votre fille et où votre gloire éclatera? »

L'ange du désir mauvais l'avait touchée et elle était marquée pour la mort.

IV

Il y avait au village un homme qui avait fait aussi maints retours de pensée sur le miracle et qui comme Geneviève cherchait à l'illustrer. C'était M. Baron, curé de Saint-Bonnet depuis un temps sans limites. On pouvait tirer un saint parti de cette affaire ; il va donc réveiller ses ouailles en leur prouvant que la main de la Vierge n'est pas si loin de leurs chaumières. Et puis, songez que sa paroisse est si délaissée, si dormante, et, puisqu'il faut tout dire, si méprisée du monastère où l'abbé a son règne. Pourquoi n'aurait-elle pas son pèlerinage? Le lendemain du salut de Geneviève, M. Baron avait pensé à commémorer l'apparition par une fête plus solennelle.

C'était la coutume, un dimanche de septembre, de promener en procession une antique statue de la Vierge tout autour des maisons et des proches cultures. Cette année il allongerait la route jusqu'à l'étang et bénirait les lieux devant les moines et les curés des paroisses voisines. M. Baron rêva deux mois durant de ce grand jour. Il se vit d'abord frappant au monastère, introduit auprès de l'abbé dont il scrute du coin de l'œil la mine perplexe, et il croit déjà entendre sa réponse brève et courtoise où l'on sent glisser l'ombre d'un déplaisir.

Il vit aussi la procession dérouler ses plis, ses ondes, ses couleurs, et la lumière se jouer sur l'or des chapes et les blancheurs des coiffes. Le sommeil le prenait soudainement, comme un mort, alors qu'il arrêtait déjà quelques détails de l'itinéraire. *Locus iste sanctus est.* Au réveil ces mots du patriarche lui venaient à la tête et il trouvait cette réminiscence heureuse.

Le curé n'avait pas eu de peine à mettre ses gens au travail, la seule idée de la fête avait déjà grisé tout le

monde. Elle réveillait le petit village de cette somnolence des campagnes où les naissances n'étonnent pas plus que les récoltes, où tout ce qui arrive est attendu, où l'on se quitte avec longueur, où la mort même est un départ apaisé.

Durant plusieurs semaines on prépara les toilettes, les chants, les bannières, dans la joie des occupations sanctifiées. Pour accompagner ce travail, les langues aussi besognèrent. Cette fois-ci les vieilles gens ne s'isolaient plus, ils se cherchaient pour confronter des souvenirs anciens qu'ils riaient de trouver tous semblables, comme s'ils n'avaient eu qu'une seule mémoire. Et les filles aussi tenaient leurs conciles : chacune avait son idée et de menus changements à proposer. Le petit village possédait maintenant une conscience : pour une fois les rêves de tous ces foyers s'étaient unis. Chacun prenait sa part de miracle et l'on ne se jalousait plus. Le soir après les moissons on pouvait voir sur le pas des portes les filles broder et les garçons penchés sur cet ouvrage. Le curé passait de seuil en seuil, d'un mot il attisait les espérances. On ne parla plus que de la fête, et pendant tout un été la fièvre secoua la paroisse de l'apparition.

Le jour fatal arriva, porté par l'implacable temps. Ce jour-là, le petit monde des villages était venu de quelques lieues à la ronde. Et les moines aussi avaient quitté leur monastère en coule blanche, comme des colombes s'évadent. Les voilà qui arrivent, l'abbé à leur tête : il tient à la main une crosse de bois, et sa mitre blanche étincelle. On le suit avec une gravité toute simple et angélique. Les jeunes moines ont un regard formé par la contemplation et peu fait pour glisser et s'élargir sur un horizon vague. D'autres plus vieux, cassés, rythment la marche, car on se règle par charité sur leur allure. Ils ne regardent pas ce qui se passe tout autour. Cette forêt perlée de

gouttes fraîches et toute murmurante de réveils, elle ne semble pas les distraire. C'est qu'ils en sont une part toute vive, ils unissent leurs voix à ses voix. Ils chantent des psaumes par répons alternés, et on peut suivre leur marche et leur avance en écoutant le progrès de cette louange qui approche... M. Baron s'est décidé à faire sonner les vieilles cloches. On les voit se balancer dans le clocher ouvert, répéter leurs appels dans une sorte de joyeuse rage qui agite les cœurs et les rend belliqueux.

A leur voix on se groupe sur la place devant le porche. Les filles tiennent la statue de la Vierge sur une sorte d'arche en bois peint, et elle oscille sur leurs frêles épaules au-dessus et en avant de tout ce peuple. On piétine, on attend. Le bon curé qui n'a pas prévu cette affluence se porte au-devant de l'abbé et il s'incline pour recevoir sa bénédiction.

Geneviève est montée sur la colline derrière la maison. Elle domine le village et la forêt et l'étang. Elle a besoin d'entendre une dernière fois et toutes ensemble leurs voix. Et peut-être aime-t-elle écouter aussi les chuchotements, les arrivées et les murmures de la fête qui se prépare. Les collines et les pans de forêt sortaient du brouillard. C'est le moment où la forêt est parée de vapeurs, de nappes sans figure qui flottent sur l'étang comme les tristesses du réveil : elle va émerger tout à l'heure, mystérieuse et bleutée, pâle de froid et de sommeil. Tout près, la lande secoue sans bruit l'écharpe de ses gouttelettes et de ses fils. Tout est encore baigné dans une atmosphère vague qui adoucit les ombres, bleuit les lumières, étend sur les domaines son alanguissement. C'est le prélude de l'automne. Il y a même quelques feuilles qui se détachent et qui se posent. Geneviève suit leur tombée, et elle remarque qu'à peine sur le sol, elles tremblent encore.

Geneviève ne priait plus parce qu'elle ne pouvait plus : c'était comme si on lui avait prêté un corps. Depuis son dialogue avec l'étang, elle ne vivait plus dans la vie présente, dans ce perpétuel écoulement fait d'incertitudes, d'attente et de passages. Sa pensée était une association à la gloire de Dieu, car cette fête qui commençait, c'était sa fête : tous les villages allaient se tourner vers elle comme vers une chose consacrée. Elle pressent ce que sera sa rentrée au village, le soir, après ce second miracle qu'elle a voulu : les chants monteront dans l'étroite nef, un frisson agitera la foule agenouillée et tout un monde la célébrera. Elle se demande si elle pourra supporter ce triomphe et si ce ne sera pas trop pour son pauvre cœur.

« Sœur, fait Tristan, voici que de tous côtés on vous cherche. Venez donc prendre votre place dans le cortège. »

Et il contemplait sa sœur sans savoir la puissance qui l'agitait.

« Tenez, Tristan, fait-elle ravie soudain du désir de se prédire, l'étang n'a pas perdu son privilège. Vous le verrez, Tristan... »

Tristan n'a pas le temps d'écouter davantage, ni elle de se confier plus longuement. La foule s'est groupée autour de la maison d'où va sortir la prédestinée, on l'entend qui parle, qui pousse, qui appelle. Si on ne se presse, il va y avoir de l'impatience et tout ce bel ordre disparaîtra. Le curé entonne un psaume, et sa voix ébranle tous les pas.

Le pauvre homme ne sait pas qu'un nouveau miracle se prépare, il s'étonne de ce peuple qui représente tout son horizon d'influence : jamais il n'aurait pu supputer un succès aussi rare. Cette fois-ci, l'élan est donné. On organisera une fête annuelle. Il a maintenant sa petite sainte, comme il dit. Elle est un peu son œuvre, sa parure et le sceau qu'a mis l'Éternel à ses vieux jours. M. Baron ne songe pas que depuis le miracle, pendant

ces quatre mois, il a négligé sa prière et le soin des âmes, qu'il a passé ses heures en projets et que ce grand concours de peuple est plus curieux que dévot. Pour l'instant il est tout à son succès, et il jouit confusément des petites jalousies qu'il éveille. Sa dignité a voulu qu'il soit presque à la tête du cortège, mais il sent que, derrière l'avant-garde qu'il contemple, toute la procession se déploie, image d'une société plus parfaite, où chacun serait à son rang. C'est ainsi que M. Baron se représente le ciel.

On est maintenant tout près de l'étang qui a exhalé toutes ses brumes et qui médite le ciel pâle. Les gens l'entourent sur toutes ses berges, car tous veulent voir Geneviève à l'endroit même où Dieu l'avait élue. La voici qui s'avance sur la petite falaise. Elle fait signe qu'elle veut parler : le curé n'a pas prévu cette fantaisie, mais il n'est plus maître de sa foule, ni de sa sainte ; il n'ose rien, car le peuple veut entendre. Elle parle, elle s'indigne contre les méchants qui n'ont pas compris son élection et elle voit bien à un certain remous de la foule que tout le peuple s'indigne avec elle. « Ils me détestent, crie-t-elle, ils me poursuivent. Ils crucifient la Vierge qui m'a sauvée. Mais elle me protège et vous verrez bien qu'elle me sauvera... »

Pour l'heure, certes, elle ne se rappelle plus son tourment, et comment elle était faible et angoissée quand sire Guillaume la poursuivait dans les bois.

« Vous allez voir, fait-elle, sa protection et sa force... »

Le curé qui est à côté et qui l'observe la voit soudain telle qu'elle est vraiment : les pupilles blanches comme le lait, les joues veineuses, c'est une furie qui parle. Il pressent un malheur et il se précipite vers elle. Mais déjà elle est tombée avec un grand bruit d'eau et d'éclaboussures : on ne la voit pas reparaître.

La foule est muette de silence, car elle a deviné qu'elle tentait un nouveau miracle. Les filles regardent le ciel et rien ne paraît. Tous perdent un temps précieux où peut-être on aurait pu la sauver, et personne n'osait se jeter à l'étang parce qu'on savait que l'eau en ce point vous absorbait et aussi par une sorte de crainte.

Vous avez peut-être assisté aux mouvements d'une foule qui vient d'être frôlée par la mort. Il y eut des remous, de grands tremblements, puis elle se dispersa de divers côtés. Les enfants demandaient à leurs mères ce qui se passait et ils pleuraient de fatigue et de peur.

Le lendemain si vous aviez passé au lever du jour sur la rive de l'étang maudit, vous auriez vu errer sur la falaise une forme amincie, comme passe dans une âme un soupçon. Elle s'arrêta à la place où par deux fois Geneviève s'était confiée aux flots. Elle semblait hésiter. Puis elle se laissa tomber et balancer d'une chute droite et presque légère : c'était Gringa.

J. Guitton.

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'année cinématographique

Il y a quelque chose de pénible à passer en revue, une fois tous les douze mois, la production cinématographique mondiale, quand on doit chaque fois constater la carence de notre cinéma. On voudrait tout au moins avoir l'occasion de déclarer que la production française s'améliore ; or, nous sommes obligé de reconnaître, malgré toute la bonne volonté patriotique que nous y voulons mettre, que le film français prend une importance de moins en moins grande non seulement sur le marché mondial, mais en France même. A quoi cela tient-il ? A la désorganisation complète de notre industrie cinématographique.

* * *

Nos films sont édités par une poussière de compagnies dont le plus grand nombre n'a qu'un souci : trouver de l'argent. Car nous n'en sommes, souvent, plus à la période commerciale, où l'on voulait justement gagner de l'argent avec un film tourné et plus ou moins bien vendu, mais à la période de spéculation où l'on veut d'abord, avant même que le film soit fait, avoir des bénéfices si c'est possible, ou tout simplement avoir de l'argent, quitte à ne pas tourner le scénario... Je n'exagère rien. Voyez au *Bulletin de l'Union des Artistes*, le nom des producteurs mis en faillite ou qui doivent encore des sommes relativement considérables à leurs metteurs en scène ou aux artistes et vous serez édifiés. Quelles sanctions sont prises contre ces malhonnêtes gens ? Aucune. Chèques sans provision ;

appartements, objets de valeur mis au nom d'un tiers pour qu'on n'y puisse pas toucher, toutes les combinaisons, tous les moyens de piller l'épargne ou d'escroquer l'intellectuel sont mis en œuvre. Comment se défendre? On l'ignore. Et vous ne vous étonnez pas si, huit jours après qu'il n'a pu payer ses dettes, le même producteur, sous son nom, trouve encore des capitaux pour faire un nouveau film!

Voilà où nous en sommes. C'est ce qu'il faut dire tout de suite et bien haut. Il n'y a pas besoin d'autres explications à notre marasme actuel. Notre cinéma se meurt d'être, dans sa plus grande partie, aux mains des pires vendeurs du Temple.

Ajoutez à cela que le temps de crise favorise tous les abus financiers. Il vient à l'idée de M. X... de tourner un roman de Maupassant ou de Dumas père, une comédie de Dumas fils ou un drame de Hugo, il choisira l'œuvre non pas la plus cinématographique, mais dont le titre est le plus connu. Il ira ensuite trouver une vedette : « Cela vous intéresserait-il de tourner *Le Roi s'amuse*? — C'est intéressant, en effet », répond la comédienne ou le comédien. Réponse imprudente! Le lendemain on lira dans les journaux, puis huit jours après dans les revues corporatives que M. Z... ou Mlle Y... va tourner « le chef-d'œuvre de Victor Hugo ». On fera même de la publicité pour annoncer cette bonne nouvelle. Et c'est sur cette publicité-là, faite à la fois sur le titre célèbre et sur le nom connu, que le « producteur » compte pour trouver de l'argent. Les héritiers de Hugo protesteront? A moins que l'œuvre ne soit dans le domaine public, notre homme aura acheté les droits au plus bas prix en promettant de l'argent sur l'exploitation du film. La vedette s'insurgera? Elle n'osera pas : supposez que l'affaire se fasse; on ne sait jamais...

On voit par cet exemple, choisi entre cent, où mènent procédés aussi déloyaux. D'abord à ne faire un film — si on le fait — que pour la vedette, et ensuite à ne choisir

un scénario que pour son titre, parce qu'il faut s'assurer l'enthousiaste adhésion, *d'avance*, des exploitants de salles.

*
* *

Les Misérables — je m'empresse de dire qu'ils ont été tournés par une maison qui, ayant de grosses responsabilités, n'emploie pas de semblables procédés, et que le film a été fait normalement par deux hommes de talent : MM. Raymond Bernard et André Lang — *Les Misérables* qui représentent par la quantité et par le prix de revient, le plus gros effort du cinéma français au cours de la saison 1933-34, offre le type du film qui n'a été fait que pour son titre. J'en demande bien pardon à son adaptateur et à son metteur en scène qui, je le répète, sont gens de grand mérite et qui ont fait leurs preuves, mais je ne vois pas d'autres raisons au choix d'un tel scénario.

Réduire comme on l'a fait, comme on a dû le faire, le roman de Hugo à ses intrigues, le priver des ressources du verbe magnifique du poète, remplacer les mots sonores, les phrases somptueuses par des images même fort belles quand elles nous montrent les barricades, c'est à proprement parler trahir l'auteur, sans espoir de le pouvoir servir, d'autre part, d'une façon quelconque. On a dépensé douze ou quinze millions pour faire un mélodrame cinématographique dont la valeur est à peine supérieure à celle des *Deux Orphelines*. Est-ce là faire un travail utile à notre cinéma?

Irai-je comparer cette prodigue et prolixe suite d'images à *Henry VIII et sa cour*, que le jeune cinéma anglais nous a montré? N'a-t-on pas vu dans ce film qui est, sans doute, le modèle du genre, comment on fait du cinéma avec de l'Histoire? Comment on dessine, grâce évidemment à un admirable acteur, Charles Laughton, un personnage humain? Comment on met de la fantaisie, de l'émotion, de l'humour, dans un sujet admirablement simplifié?

Si vous avez vu *Vol de Nuit*, ce film américain tiré du

roman français de Saint-Exupéry, vous avez pu vous rendre compte de la clarté cinématographique du scénario et des efforts faits pour que le sujet soit constamment visuel. J'ajouterai qu'on a pu voir aussi comment des étrangers exaltent nos propres pilotes et leur font une propagande que nous sommes incapables de leur assurer.

Je n'en aurais pas fini de citer les œuvres étrangères qui témoignent de l'effort qu'on fait en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne même — encore que les bouleversements politiques aient eu leur influence, jusqu'à présent plutôt néfaste — sur la production d'Outre-Rhin. Que pourrait-on leur opposer? Le *Grand Jeu* de Jacques Feyder qui est un film bien fait et très humain, *Jeunesse* de Georges Lacombe, un ancien assistant de René Clair, *Lac aux Dames* de Marc Allegret qui n'est pas sans défaut, ni surtout sans erreurs d'interprétation, mais qui montre un sens délicat de la poésie psychologique chez son metteur en scène.

C'est trop peu. Et surtout, ce que je ne vois pas dans cette revue de la production française, c'est une tendance, une esthétique, qui portent la marque de notre génie. Même quand nous produisons un film honorable, je n'y trouve qu'une préoccupation commerciale à laquelle on satisfait plus ou moins. Mais d'idées? Point. René Clair reste le seul représentant jusqu'à ce jour d'un cinématographe qui soit autre chose qu'une suite d'images logiques de qualité discutable, exprimant les sentiments les plus faciles et les intrigues les plus banales... Même dans un film parfaitement honorable et de grand mérite comme *La Maternelle*, on ne va jamais au-delà du sujet de roman, on cherche toujours à traduire aussi littéralement que possible, on ne voit point intervenir ailleurs que dans le style des images, la personnalité du cinéaste.

Tous ceux qui ont vu le *Million* et qui connaissent la pièce de M. Georges Berr dont le scénario est tiré, comprendront ce que je veux dire quand j'écris que René Clair domine toujours l'œuvre qu'il adapte.

* * *

Peut-être serait-il bon, après de telles constatations, de prévoir des remèdes. On s'en inquiète. Le gouvernement de M. Doumergue lui-même n'a pu rester insensible aux cris de détresse de la critique indépendante et des producteurs indépendants.

On a nommé une commission du Cinéma dont le Président n'est pas encore désigné, mais qui doit considérer les différents problèmes que pose la crise matérielle et morale actuelle, pour tenter de les résoudre.

Encore que l'appel à l'État soit, dans un pays comme le nôtre, où chacun est jaloux de ses libertés, un moyen qui soulèvera bien des contestations, il nous semble que seul un organisme qui aura en mains toutes les armes des lois, dont il devrait pouvoir faire usage, assainira le monde cinématographique. C'est, pour l'instant, la solution la plus utile ; c'est la première, elle est indispensable. Aussi longtemps qu'il n'y aura point une sorte de Conseil de l'Ordre cinématographique qui sera composé de gens honnêtes, n'ayant subi aucune condamnation, n'ayant pas fait faillite, n'ayant pas émis de chèques sans provision, ayant toujours payé ce qu'ils devaient, de gens aux mains propres et nettes, aussi longtemps le cinéma français restera dans une ornière à laquelle aucun effort ne l'arrachera.

Il y a d'abord l'impérieuse nécessité d'un nettoyage sans merci.

Après quoi on parlera d'art cinématographique. Et ce sera la seconde partie d'une tâche où l'Etat pourra laisser travailler entre eux ceux qui feront honnêtement du cinéma. Mais jusqu'à l'épuration, il n'y a qu'à compter sur quelques efforts individuels.

René Bizet.

THÉATRE

« Le discours des Prix » est en général prononcé à la fin et non au début de l'année scolaire. Mais il n'y a pas que la chronologie qui soit renversée sur la scène du coquet Théâtre Saint-Georges. Le protocole est violé aux dépens du proviseur qui, maître de maison, doit se trouver à la gauche du président. Un professeur confond l'agrégation avec la licence et se dit « agrégé *ès* lettres »! Le président, qui devrait répondre au « discours d'usage », prend la parole le premier parce qu'il n'y avait point de réponse possible après les lyriques adjurations de M. Hécube. Car cet universitaire distingué a oublié les dernières pages de sa harangue et, improvisant une conclusion, il a laissé parler son cœur qui disait : Mes chers amis, cultivez l'égoïsme intérieur, soyez tranquillement hypocrites dans le monde, ne tuez pas votre imagination, préservez votre fantaisie...

La pièce de M. Jean Sarment a trois actes, quatre tableaux, dont deux déjeuners. Le programme ne nous indique pas seulement l'adresse des couturières, modistes et marchand de meubles. Nous apprenons que « les artistes boivent du cognac Courvoisier, des liqueurs Wynonva Fockink, du champagne Louis Rœderer ». Il est donc nécessaire qu'ils aient bon estomac. Toutefois, après la deux centième représentation...

M. Jean Sarment appelle sa pièce une comédie. Elle aurait pu, en effet, être une comédie.

Alfred Hécube, professeur de première à Rocroy-le-Petit, a épousé, il y a une dizaine d'années, une jeune chanteuse d'opérette, aussi vertueuse que le *Grand Mogol* où elle triom-

phait. Mais, de ce passé sans orages, elle a conservé une certaine liberté d'allure qui choque les femmes de collègues et la bourgeoisie locale, « vouée dès l'enfance à une haute moralité et dont l'imagination est naturellement tournée vers le mal ». Dans ce cadre d'une comédie de mœurs provinciales, M. Jean Sarment aurait pu pousser deux caractères. Hécube, petit bourgeois bohême sous la toge, tantôt affamé de considération, tantôt cédant au démon du génie méconnu; un médiocre, au fond, comme le photographe du *Canard sauvage*, ravi d'avoir à son foyer une femme qui admire aujourd'hui sa tragédie historique, qui demain croira à son tempérament d'homme d'État. Pâquerette Hécube aurait pu, également, devenir un caractère; lorsque son mari tourne autour d'une célèbre cantatrice, elle lui jette à la figure d'intelligentes vérités : Tu cherches en cette femme ce que j'aurais pu être, si je n'étais pas devenue Mme Hécube, si je n'avais pas été une épouse modèle. Ne l'ayant pas entendu chanter, nous ne pouvons dire si elle avait un avenir; tout prouve au contraire que son âme simple et bonne l'écartait des aventures; mais son doute sur sa vocation d'honnête femme était un trait curieux que l'auteur de *Pêcheur d'ombres* aurait délicatement dessiné, s'il l'avait voulu.

Tous ces éléments de comédie, M. Jean Sarment les a noyés dans un vaudeville. La pièce commence en comédie de mœurs, avec un Hécube, « fonctionnaire patient, respectueux et que la soif d'arriver ne tourmentera jamais », et une Pâquerette appliquée à ne pas choquer son milieu. Quelques scènes du dernier tableau les dressent l'un devant l'autre, celui-ci croyant à son génie, celle-là à sa vocation de grande coquette, ayant également perdu leur équilibre. Que s'est-il passé? Engoulvent, député, ancien ministre, est venu présider la distribution des prix et il a accepté l'invitation à déjeuner de son vieux camarade du quartier Latin. Ce grand citoyen promet Paris, l'Odéon, la gloire. Mlle Diana Félix, qui l'accompagne, ne promet rien, mais les imbéciles croient toujours qu'elle promet. Hécube perd son centre de

gravité ; la comédie aussi. Un parlementaire est aujourd'hui le personnage de vaudeville à effets garantis et, si j'ajoute que son vrai nom est Saturnin Fabre, le succès est doublement assuré. Est-ce la voie de M. Jean Sarment?

Tout semble se passer comme si M. Jean Sarment avait reculé devant son personnage. Il a voulu écrire une pièce où il ne serait pas possible de reconnaître l'auteur sous un masque. Et voilà qu'au détour d'une tirade, il a rencontré son fidèle compagnon répétant une fois encore : « Je suis trop grand pour moi. » Alors il a voulu fuir et fuir en riant. Le talent de ses interprètes et même notre rire n'arrivent pas à cacher la fuite. Certains spectateurs parlaient de *Topaze*, sans doute parce que M. Hécube donne devant nous une leçon de littérature à deux galopins. C'est le Pagnol d'avant *Topaze* qu'il convient d'évoquer, celui qui dans *Jazz* mettait en scène un vieux professeur prononçant non le discours des prix mais un adieu d'un épicurisme désespéré. Or ce n'est pas en tuant le poète que M. Jean Sarment trouvera la solution à l'émouvant problème posé par les promesses non tenues de ses premières œuvres.

Henri Gouhier.

Dans Nuremberg en fêtes

Ces notes relèvent presque d'une chronique dramatique ou mieux cinématographique. J'ai assisté aux trois dernières journées du congrès national-socialiste de Nuremberg avec le sentiment de figurer dans un film conçu avec une étonnante précision. Devant les spectacles qui expriment l'esprit de la plus récente Allemagne, ce n'est pas l'épithète « théâtral » qui convient : le nouvel art peut seul nous permettre de traduire nos impressions. La salle du congrès, d'ailleurs, impose directement une comparaison de cette nature; avec ses longues tresses de fleurs collées aux piliers et son architecture sans lignes courbes, elle tient du temple et du studio; lorsque le Führer apparaît dans la chaire dressée à l'entrée d'un chœur sans autel, chacun sentira s'éveiller en soi l'image de fidèles autour de leur pasteur; et, en même temps, la jeune actrice de cinéma qui dirige les équipes de photographes et d'opérateurs ne doit nullement se trouver dépaysée.

Les « extérieurs » sont peut-être mieux réussis encore. Dans la grande salle du congrès, le rouge et le blanc des draperies frappés par la lumière crue des projecteurs abolissent les sensations subtiles; nous nous sentons plongés dans la masse de personnages sans formes au bas d'une gigantesque affiche. Au Luitpoldhain, le soleil et le ciel dissipent cet unanimisme fiévreux; ici se crée une communion plus virile, celle du stade ou du camp; les immenses oriflammes qui dressent leurs croix gammées au-dessus des tribunes ne troublent pas le caractère antique du décor. Quel metteur en scène a réglé les mouvements des cent vingt mille hommes qui, le dimanche matin, juraient fidélité à leur chef, acclamés par une foule que je n'ose évaluer? Les drapeaux et les

insignes se détachent des rangs, les blocs noirs de S. S. vont se placer au milieu des blocs bruns de S. A. avec une aisance qui réjouit l'œil. Des bandes bleues, jaunes, rouges, vertes, formées par les képis, désignent les divers « pays »; de-ci de-là, des reflets plus brillants : ce sont les casques des automobilistes et des motocyclistes; les aviateurs portent un élégant uniforme gris-bleu. Le tableau est composé avec un sens très sûr des couleurs et des rythmes.

Dans ces spectacles, les chefs sont à la fois vedettes et héros, vedettes au sens le plus moderne, héros au sens le plus antique. Un Goering est visiblement satisfait du rôle: c'est un demi-dieu qui n'oublie pas le public. Hitler est au contraire parfaitement naturel; il se sent à sa place. Il nous est d'ailleurs très difficile de comprendre la situation du Führer, car nous n'avons aucun point de comparaison. Rien de commun avec nos autorités en chapeau melon, confortablement installées à l'ombre de tentes pavoisées; pendant le défilé de cinq heures du dimanche, le chancelier est resté debout dans sa voiture, tête nue en plein soleil, à deux mètres des troupes, avalant la poussière des bataillons, saluant du bras chaque drapeau, chaque section. Il y a dans son attitude quelque chose de populaire et de sportif qui le préserve de toute allure officielle et l'élève dans l'imagination des fidèles au rang des héros.

Il ne suffit pas de parler de cabotinage et de mystique pour expliquer cette communion du chef et de la masse. C'est beaucoup plus profond et compliqué que certains journalistes ne le pensent. Pour les Français, mettre un uniforme, c'est se distinguer; pour les Allemands, c'est, au contraire, son uniforme qui fait du Führer un homme comme les autres. Il est un « brun » parmi les « bruns »; il n'a même pas de redingote grise ni de petit chapeau. Plus nous sommes loin de souhaiter un Führer ou un Duce à notre pays, plus il doit nous être facile d'étudier ceux de nos voisins comme des phénomènes historiques. Oublions un instant la forme de pensée qu'elle sert et comprenons le secret de cette force.

Je ne sais si les journaux ont rapporté cette amusante anecdote. Une jeune fille offre un bouquet au Führer; celui-ci le reçoit et prie un aide-de-camp de distribuer les fleurs aux S. A. qui défilent; une rose tombe; Goering se précipite, la ramasse, en orne son baudrier... Geste symbolique. Mais quel est le symbole?

Quel est le symbole? C'est la question qu'il faudrait poser à chaque instant et à laquelle le simple témoin doit avoir la prudence de ne pas répondre. Le Français arrive difficilement à traiter ce qu'il voit à Nuremberg en artiste et en historien, parce qu'il regarde en songeant à son pays, obsédé soit par la défense républicaine, soit par la défense nationale. Ce n'est pourtant oublier ni l'un ni l'autre de ces devoirs que d' « éviter la prévention et la précipitation », selon le précepte cartésien : des impressions de voyage ne sont pas des réflexions politiques; les fêtes nationales-socialistes ne nous apprennent rien sur la situation économique de l'Allemagne, rien sur les projets des industriels, rien sur les rivalités ou les amitiés des chefs, rien sur les causes réelles et sérieuses de notre inquiétude. Prenons les images de Nuremberg pour ce qu'elles sont : un document unique sur la psychologie collective, une manifestation esthétique d'une rare grandeur, un exemple de vitalité humaine.

Le reste est l'affaire de ceux qui ont la charge de connaître la réalité politique qu'est l'Allemagne contemporaine.

Et peut-être aussi du philosophe qui se recueille dans le silence du Musée germanique, cherchant ce qui vit ou ce qui meurt aujourd'hui de l'âme allemande face aux saints mutilés et aux Christ décharnés.

H. G.

QUELQUES LIVRES

Du Cantique des cantiques au Chemin de la Croix, par Armand Godoy (Grasset).

Une poésie de fugues et de fougues, parfois bizarre, parfois exaltante, qui, j'imagine, sent l'Espagne et qui n'est pas sans grandeur. La loi du monde est amour, et l'amour a pour suprême justification le sacrifice de l'Agneau : c'est le théologien qui le sait, chez Armand Godoy, mais c'est le poète qui l'exprime lyriquement.

Le Regard sur le monde, par Henry Dérieux (Les Marges).

Qui ne voudrait, avec Francis Jammes, « poète éternel », sourire à ces vers nostalgiques et purs? Il y a ici de la musique, de l'émotion, beaux messages de ce monde et, parfois, d'une autre planète, la poésie.

Le Nid d'Épervier, par Charles Silvestre (Plon)

Silvestre est aux couleurs de l'automne. Comme elle, il sait marier les roux, les bistres, le bleu-noir des forêts lointaines, les tons les plus sombres enfin, aux nuances délicieuses, blondes et roses, de ses féeries légères. De ce roman de 1875, — cabs, jupes à tournures, pantalons quadrillés à pattes d'éléphant, fêtes de village, propos surannés, façons de dire coquettes qui font un peu faux aujourd'hui —, monte une poésie jusqu'ici mal fixée, et qu'ici on retrouve. Mais quel drame étrange en sa violente péripétie! C'est bien comme un paysage d'arrière-saison, bouleversé de bois et de nuées, sur lequel vient soudain se poser en gerbes de rayons la révélation de la lumière.

Henri Pourrat.

A TRAVERS LES REVUES

Littérature prolétarienne

Nous faisions allusion l'autre jour au congrès soviétique de littérature qui s'est tenu récemment à Moscou (1). Il est curieux de mettre en parallèle un texte de LÉNINE que la revue **l'Homme réel** nous révèle dans son n° de septembre et qui est extrait de son livre *Agitation et Propagande*. Lénine s'y éleva contre un système rigide qui embrigaderait la littérature des masses ouvrières et qui brimerait les inclinations individuelles. Il prévoyait ainsi le danger trop réel auquel la littérature soviétique n'a pas su échapper. Elle a pris formellement et de façon assez primaire cette affirmation de principes de Lénine :

Il faut que la littérature devienne une littérature de parti. Tout au contraire des mœurs bourgeoises et de la presse bourgeoise commerciale et mercenaire [*comme c'est vrai dans la France 1934*], de l'arrivisme et de l'individualisme littéraire bourgeois, de l'anarchisme aristocratique et de la chasse au profit, le prolétariat socialiste doit avancer le principe de la littérature de parti, le développer et le réaliser le plus complètement et le plus à fond possible.

En quoi ce principe de la littérature de parti consiste-t-il? Évidemment en ce que, pour le prolétariat, la littérature ne doit pas être un moyen de s'enrichir. Cela va de soi dans la logique marxiste. Mais il y a plus :

La littérature ne doit pas être du tout une affaire individuelle, indépendante de la cause prolétarienne commune. Il faut en finir avec les littérateurs neutres, avec les surhommes qui écrivent. Il

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle*, 10 septembre.

faut que la littérature devienne une partie de la cause prolétarienne, une petite vis, une bille du seul et unique mécanisme, mis en mouvement par l'avant-garde consciente de toute la classe ouvrière.

C'est ce que les écrivains soviétiques ont trop bien réalisé — pour le grand dam de la littérature, et « le poncif sectaire des brigadiers de choc », comme dit Henri Poulaille, n'a pas été un succès triomphal. Mais aussi Lénine avait tempéré ses affirmations de principe par ces considérations, qu'on semble avoir négligées :

Il est certain que la littérature ne se prête pas le moins du monde à une égalisation mécanique, à un nivellement et à une domination de la majorité sur la minorité. Il faut évidemment assurer toujours le champ libre à l'initiative personnelle, aux inclinations individuelles, aux pensées et à l'imagination, à la forme et au contenu. Tout cela ne peut être contesté, mais prouve seulement que la partie littéraire du travail du parti du prolétariat ne doit pas être identifiée mécaniquement avec les autres partis de ce travail.

Il est instructif de rapprocher de ces textes l'article de Maxime Gorki que publia, voici quelque dix-huit mois, **La Revue des Vivants** et qu'avait analysé *La Vie Intellectuelle*, ainsi que la note que Jean-Richard Bloch consacre dans **Europe** du 15 septembre au congrès soviétique de littérature concluant fort intelligemment — et aristocratiquement — ainsi :

Quand une société est en train de réaliser la grande volonté socialiste d'être une société sans classes, il lui incombe de veiller, plus qu'une autre, à ce qu'il ne s'introduise pas, dans l'art, de notion de masse. Il faut admettre, entre les écrivains, les mêmes spécifications qu'entre les ingénieurs, les mêmes qualifications qu'entre les ouvriers.

C'est-à-dire (et il est curieux de penser qu'il soit besoin de le rappeler)

qu'il est inévitable et nécessaire qu'il y ait des écrivains pour un million de lecteurs, des écrivains pour cent mille lecteurs, et des écrivains pour cinq mille lecteurs.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Liguge (Vienne).